

**Projet
de loi de finances
pour 2008**

Agences de l'eau

Table des matières

Note liminaire	4
Bilan d'activité pour l'année 2006	6
Annexes : données nationales chiffrées et graphes	25
Données par agence	35
1. Agence Adour-Garonne	35
2. Agence Artois-Picardie	47
3. Agence Loire-Bretagne	59
4. Agence Rhin-Meuse	71
5. Agence Rhône-Méditerranée et Corse	83
6. Agence Seine-Normandie	95
Glossaire	107

Note liminaire

Créées par la loi sur l'eau du 16 décembre 1964, les six agences de l'eau (agences des bassins d'Adour-Garonne, d'Artois-Picardie, de Loire-Bretagne, de Rhin-Meuse, de Rhône-Méditerranée et Corse, et de Seine-Normandie) sont des établissements publics de l'Etat à caractère administratif.

Les agences apportent aux personnes publiques et privées, qui réalisent des opérations d'intérêt commun au bassin, leurs moyens techniques et financiers, les agences elles-mêmes n'étant ni maîtres d'ouvrage, ni maîtres d'œuvre.

Dans le respect des directives européennes en vigueur et conformément aux orientations nationales, les agences définissent une politique d'interventions qui contribue à la mise en œuvre dans la circonscription du bassin de la politique de l'eau. Ainsi, le programme pluriannuel d'intervention de chaque agence, adopté par son conseil d'administration après avis de son comité de bassin au sein desquels sont représentés toutes les catégories d'usagers ou acteurs locaux de l'eau, contribue à l'amélioration de la dépollution, de la protection des ressources en eau et de l'équilibre des milieux aquatiques.

Le VIIIème programme d'interventions des agences de l'eau vient de s'achever. Il a couvert la période 2003-2006.

Le présent document a pour objet de présenter le compte rendu d'activité des agences de bassin pour l'année 2006, en application de l'article L.213-9-1 du Code de l'environnement qui prévoit que « l'exécution du programme pluriannuel d'intervention de l'agence de l'eau faisant état des recettes et des dépenses réalisées dans le cadre de ce programme fait l'objet d'un rapport annexé chaque année au projet de loi de finances ».

Pour financer l'application de leur programme pluriannuel, les agences de l'eau perçoivent dans leur circonscription de bassin des redevances annuelles fonction de la quantité de pollution produite par les personnes publiques ou privées, que ces pollutions soient d'origine domestique, industrielle ou agricole, et des prélèvements réalisés dans le milieu naturel.

Pour mémoire :

L'article 17 du décret n° 66-700 du 14 septembre 1966 relatif aux agences financières de bassin (JO du 23 septembre 1966) disposait que « Le montant global des redevances à percevoir susceptibles d'être mises en recouvrement par l'agence en vertu des dispositions de l'article 14 de la loi du 16 décembre 1964 est fixé en fonction des dépenses de toutes natures devant incomber à l'agence dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention approuvé par le Premier ministre après avis de la mission interministérielle de l'eau. »

L'arrêté du 14 novembre 1991 modifiant l'arrêté du 14 septembre 1966 relatif aux circonscriptions des agences financières de bassin dispose que la dénomination de ces dernières a été remplacée par « Agence de l'eau ».

Le décret n° 2002-823 du 03 mai 2002, chapitre II section 5, article 12, dispose que « le Comité de bassin Rhône-Méditerranée tel que mentionné à l'article 6 se substitue au Comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse à compter de la date de réception par le préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée de la délibération de l'Assemblée de Corse fixant la liste des membres du Comité de bassin de Corse. »

A partir de 2007, de nouvelles dispositions s'appliquent. Elles prévoient que le Parlement détermine les orientations prioritaires du programme pluriannuel d'intervention des agences, et fixe le plafond global de leurs dépenses. Ces dispositions prévoient également que les délibérations du conseil d'administration de l'agence de l'eau relatives au programme pluriannuel et aux taux des redevances sont prises sur avis conforme du comité de bassin, dans le respect des dispositions encadrant le montant pluriannuel global des dépenses et leur répartition par grand domaine d'intervention, qui font l'objet d'un arrêté conjoint des ministres chargé de l'environnement et du budget.

Le présent document comporte trois parties :

Première partie : Bilan d'activité 2006

Deuxième partie : Tableaux et graphes récapitulatifs de l'activité de l'ensemble des six agences.

Annexe n° 1 : Interventions réalisées par les agences de l'eau en 2006.

Les redevances industrielles sont nettes des primes pour épuration versées aux industriels par les agences.

Annexe n° 2 : Etat d'avancement du VIème programme d'intervention au 31/12/2006

Annexe n° 3 : Etat d'avancement du VIIème programme d'intervention au 31/12/2006

Annexe n° 4 : Etat d'avancement du VIIIème programme d'intervention au 31/12/2006

Annexe n° 5 : Montant des dotations du IXème programme pour l'année 2007 ;

Carte des circonscriptions des bassins, portant les montants des engagements totaux et des montants de redevances autorisés par la révision du VIIIème programme par bassin.

Troisième partie : Compte rendu d'activité de chacune des six agences

Tableau n° 1 : Interventions réalisées par l'agence en 2006.

Il est précisé que ces tableaux ont été établis à partir des comptes financiers 2006 des agences en adoptant toutefois un regroupement approprié des chapitres et articles des sections I et II du cadre 2 des comptes financiers en vue de faire apparaître les données les plus caractéristiques de l'activité des agences. Les redevances industrielles sont nettes des primes pour épuration versées aux industriels par l'agence.

Tableau n° 2 : Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2006.

Il s'agit des décisions de principe de l'octroi d'aides de l'agence prises par le conseil d'administration au cours de l'année 2006. On distingue ici :

- les interventions au titre de la lutte contre la pollution ;
- les interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux ;
- et les opérations de soutien aux interventions.

Tableau n° 3 : État d'avancement des opérations prises en considération engagées et payées par rapport aux prévisions du VIe programme d'intervention (1992-1996) au 31 décembre 2006.

Tableau n° 4 : État d'avancement des opérations prises en considération, engagées et payées par rapport aux prévisions du VIIe programme d'intervention (1997-2002) au 31 décembre 2006.

Tableau n° 5 : État d'avancement des opérations prises en considération, engagées et payées par rapport aux prévisions du VIIIe programme d'intervention (2003-2006) au 31 décembre 2006.

Tableau n° 6 : Taux des redevances perçues au titre de la détérioration de la qualité de l'eau depuis 1992.

Tableau n° 7 : Indicateurs d'actions de l'activité de l'agence sur la base des aides accordées en 2006.

Tableau n° 8 :

Indicateurs d'effet sur la base des redevances et primes de 2005 ;

Tableau n°9 :

Indicateurs de la qualité des cours d'eau superficiels en 2005.

Bilan d'activité pour l'année 2006

Les agences de l'eau ne disposent d'aucun crédit budgétaire. Leurs recettes proviennent à 100 % de ressources fiscales et de ressources propres.

Le montant initial des aides autorisées sur le 8ème programme (2003-2006) s'élevait à 8125,21 M€ et le montant des redevances autorisées s'élevait à 6 198,03 M€. A la fin du programme, après révision, ces montants sont respectivement de 8 949,12 M€ et 6 467,55 M€.

Les orientations générales du 8ème programme sont les suivantes:

Pour toutes les interventions, les agences ont pour priorité de :

- Contribuer à l'application des engagements internationaux de la France (directives communautaires : directive eaux résiduaires urbaines (ERU) ; Directive Cadre, dont l'échéance est à l'horizon 2015) ;
- Assurer la cohérence avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et la coordination avec les schémas de services ;
- Accroître la sélectivité des projets au regard de leur intérêt collectif.

En ce qui concerne la politique contractuelle, les agences doivent mettre l'accent sur la mise en place des procédures contractuelles (associant éventuellement les Régions) pour faciliter la coopération intercommunale, sur une logique de bassin versant, avec élargissement aux eaux littorales, aux milieux remarquables, à la pollution diffuse et à l'entretien des cours d'eau

En ce qui concerne la politique d'intervention assainissement, les priorités sont les suivantes :

- Achever l'équipement des collectivités au regard des exigences de la directive ERU ;
- Généraliser les procédures d'auto surveillance et rendre plus incitative l'aide au bon fonctionnement (ainsi que les primes). L'accroissement de l'aide au bon fonctionnement doit concourir à un allègement du prix de l'eau lié à une gestion plus efficace des systèmes d'assainissement ;
- Porter une attention particulière à la fiabilisation du traitement des boues ;
- Privilégier l'assainissement non collectif en zone rurale : inciter à la mise en place de services d'assainissement non collectif et de structures d'appui et d'assistance ;
- Réaliser des études d'évaluation de l'impact des rejets thermiques et de radioéléments et des moyens pour les réduire ;
- Donner priorité aux interventions visant à la réduction des rejets toxiques des PME/PMI.

En ce qui concerne la politique d'interventions Pollutions agricoles diffuses, les VIIIèmes programmes doivent :

- Poursuivre la mise en œuvre du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) décidée par le gouvernement, mais sur des bases réformées vers plus d'équité et d'efficacité ;
- Elargir le champ d'intervention de l'agence au-delà des élevages, compte tenu du lien fort avec l'alimentation en eau potable ;
- Privilégier les actions coordonnées par bassins versants prioritaires, avec sélectivité et en incluant toutes les formes de pollution, y compris les petits élevages (lien à établir avec les schémas de services, la loi d'orientation agricole et les comités techniques de l'eau).

En ce qui concerne la politique d'intervention ressource eau potable, les actions prioritaires sont :

- Favoriser la maîtrise des consommations d'eau là où les prélèvements excèdent la ressource disponible ; comptage en irrigation, soutien aux actions collectives de gestion de la ressource (schémas d'aménagement et de gestion des eaux, zones de répartition des eaux) ;
- Les efforts de maîtrise des prélèvements seront préalables à toute décision publique de renforcement de la ressource ;
- Donner la priorité, en matière d'eau potable, à la bactériologie et à l'élimination, à court terme, du plomb. Privilégier la contractualisation avec les collectivités dans ce but.

Un prélèvement de solidarité pour l'eau, alimenté par les recettes des agences et destiné à financer les actions de solidarité nationale (zones humides, actions d'intérêt commun aux bassins, économies d'eau dans l'habitat social dégradé, concentration géographique des pollutions diffuses agricoles, assainissement outre-mer) et les politiques d'intérêt national dans le domaine de l'eau, a été créé en 2000 et affecté à un compte spécial du Trésor (le Fonds national de solidarité pour l'eau, FNSE). Le FNSE a été supprimé le 1^{er} janvier 2004 et les crédits auparavant affectés à ce fonds ont été inscrits sur le budget général de l'Etat.

Le prélèvement a été de 76,22 millions d'euros en 2000 et 2001, de 81,63 millions d'euros en 2002 et 2003 et de 83 millions d'euros en 2004, 2005 et 2006. L'année 2007 constituera la dernière année de prélèvement.

L'année 2006 est la dernière année du VIII^{ème} programme d'intervention des agences de l'eau.

Elle est également l'année de finalisation de l'élaboration du IX^{ème} programme d'intervention des agences de l'eau (2007-2012), processus débuté dès le mois de mai 2005. L'année 2006 a également vu l'adoption, le 30 décembre 2006, de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) qui réforme en profondeur le système des agences de l'eau et qui fixe les orientations des IX^{èmes} programmes des agences et le montant plafond des dépenses.

Les IX^{èmes} programmes ont été préparés par les agences de l'eau à partir des priorités déterminées par le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, notamment la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau, et le rattrapage du retard accumulé par la France dans l'application de certains textes européens. L'élaboration des programmes s'est traduite par une démarche itérative avec les bassins, fondée sur un dialogue permanent. Cette démarche s'est logiquement inscrite par anticipation dans l'esprit de la LEMA, qui renforce les compétences des comités de bassin. Afin de dynamiser davantage encore le dialogue avec l'ensemble des membres des comités, la Ministre de l'Ecologie Nelly OLIN s'est rendue à plusieurs reprises dans les comités de bassin pour débattre de la préparation des programmes et répondre aux questions posées.

Les agences de l'eau, avec l'appui des DIREN de bassin, ont organisé des réunions de concertation internes au bassin, regroupant notamment les représentants des services déconcentrés de l'Etat (DIREN, MISE, DDA, DDASS, DRE, DRAF,...). Les commissions de programme des agences ont tenu des réunions thématiques auxquelles a été invitée une large représentation des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs et du monde associatif.

Les IX^{èmes} programmes ont été adoptés en fin d'année par les conseils d'administration de chaque agence de l'eau, après avis conforme de leurs comités de bassin.

Le budget global des six agences atteint 2 142,9M€ en 2006 (hors primes pour épuration industrielle). Globalement le montant des aides aux travaux a atteint 1 570,38M€ en 2006, montant pour l'essentiel financé par 1 665,82M€ de redevances nettes.

Le programme d'amélioration de la qualité des eaux en 2006

Au cours de l'année 2006, les agences ont attribué, pour le programme d'amélioration de la qualité des eaux 1 355,38 M€ d'aides financières pour la réalisation de 2 908,31 M€ de travaux. L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par les agences est retracée dans le tableau ci-dessous :

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	2 506	2 770	2 814	2 726	2 611	2 367	2 741	3 115	2 908,31
Aides	1 488	1 562	1 585	1 589	1 602	1 325	1 489	1 665	1 355,38

1.1. Dans le bassin Adour-Garonne

En 2006, l'agence a décidé d'attribuer, au titre de la dépollution, 131,31 M€, d'aides financières pour la réalisation de 304,88 M€ de travaux. L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Adour-Garonne est retracée dans le tableau ci-dessous :

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	182,94	304,89	304,9	245,3	280,72	328,98	463,85	311,34	304,88
Aides	109	133	119,67	116,14	120,15	109,96	120,55	124,64	131,31

1.1.1. La lutte contre la pollution des collectivités locales

L'instruction des dossiers a concerné 91,2 M€ d'aides en 2006 (soit + 32% / 2005). Contrairement à 2003 et 2004, cette année ne s'est pas traduite par l'engagement d'opérations conséquentes au titre des stations d'épuration, exception faite de celle de l'Agropole d'Agen (30 000 EH), destinée à délester les ouvrages de traitement du Passage. A noter toutefois l'engagement du traitement du phosphore sur 3 des 4 stations de plus de 10 000 EH situées en zone sensible qu'il restait à mettre en conformité, pour 60 000 EH.

Cependant, la multiplication des projets plus modestes déjà constatée en 2005, et notamment ceux visés par l'échéance du 31/12/2005 de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines, a pour conséquence une réalisation des objectifs dépassant les prévisions initiales (121% des capacités totales requises en matières organiques).

L'équipement des communes rurales se poursuit sur la lancée de 2005 : près de 80% des 185 opérations aidées par l'Agence dans le domaine de l'épuration concernent des ouvrages de taille inférieure à 500 EH. En matière de création de réseaux ou d'extension de la collecte, l'Agence poursuit préférentiellement son effort en direction des collectivités rurales du bassin.

L'assouplissement des critères d'éligibilité a maintenu un fort taux d'engagement dans le domaine de la réhabilitation (30% du total des aides accordées aux réseaux contre seulement 11% en 2004).

1.1.2. La lutte contre la pollution industrielle

Les investissements des industriels en faveur de la protection des milieux aquatiques ont été une nouvelle fois soutenus en 2006. Ainsi, 41,4 M€ de travaux (44M€ en 2005) ont bénéficié d'un concours financier de l'Agence de 18,2 M€ (24,8 M€ en 2005).

Cette année, c'est l'industrie agroalimentaire qui arrive en tête des secteurs d'activité bénéficiaires d'aides (35% des aides 2006), devant la mécanique / traitements de surfaces (21%) et l'industrie chimique (19%). Les opérations aidées visent essentiellement la lutte contre la pollution (93% des aides – 94% en 2005), avec une contribution importante des technologies propres (24% des aides) principalement mises en œuvre dans le secteur « mécanique / traitements de surfaces ».

Ces opérations permettent de dépasser les objectifs de dépollution prévisionnelle fixés au VIIIème programme pour les Matières Oxydables (soit 129% fin 2006). En revanche, l'objectif ambitieux du programme de réduction du tiers des derniers niveaux connus de pollutions toxiques n'a pas été atteint (38% de l'objectif fin 2006) compte

tenu notamment du ralentissement observé des investissements dans les branches « chimie » et « traitement de surfaces ».

Enfin dans le cadre du Défi « Lot », les actions menées en partenariat avec les Chambres Consulaires (CCI Aveyron, Lot et Lot-et-Garonne et Chambres des Métiers de l'Aveyron, Cantal et Lot) ont permis l'émergence de 31 dossiers d'investissements issus de Très Petites Entreprises (TPE) dans les secteurs automobile et agroalimentaire (métiers de bouche). Le retour d'expérience de cette opération a permis de mieux préciser les actions à prévoir au IXème programme dans le cadre de la lutte contre les pollutions diffuses d'origine industrielle et artisanales.

Enfin, la Directive Cadre sur l'Eau impose, d'ici 20 ans, la réduction voire la suppression, des rejets de 33 substances prioritaires et dangereuses pour l'eau et les écosystèmes. Sur le bassin Adour-Garonne, les rejets de 410 sites seront analysés. Il s'agit essentiellement d'installations classées industrielles. Les résultats définitifs, validés au niveau national, devraient être connus mi-2007.

1.1.3. La lutte contre la pollution d'origine agricole

La lutte contre les pollutions ponctuelles et diffuses d'origine agricole connaît une explosion des engagements. 18,3M€ d'aides ont été engagées en 2006, soit un montant très supérieur au cumul des engagements des 3 premières années du programme ! Deux explications essentielles : la première relative à l'échéance du PMPOA initialement fixée au 31-12-2006 (repoussée d'un an en septembre) a incité les éleveurs à déposer en masse leurs dossiers de demande d'aide avant la fin de l'année. La deuxième, relative aux actions tests, a mobilisé un grand nombre d'agriculteurs en fin d'année sur des dossiers d'aide pour lesquels les modalités d'aide de l'Agence étaient plus favorables en 2006 que sur le IXème programme (effet de l'encadrement communautaire). A six mois de l'échéance fixée par l'Europe, les difficultés du PMPOA 2 persistent. Fin 2006, seulement 27% des éleveurs concernés ont effectivement bénéficié d'une aide de l'Agence pour la maîtrise des pollutions de leur élevage.

On assiste à un développement des aides individuelles dans les actions territorialisées de maîtrise des pollutions phytosanitaires : 10,1 M€ d'aides contre 1,8 M€ en 2005. Par ailleurs, avec 3,1 M€ consacrés à des opérations de conseil, sensibilisation, communication, assistance technique individuelle, le programme des actions menées avec les Chambres d'Agriculture et autres structures agricoles se maintient au même niveau financier que les années précédentes. Ces actions portent sur tous les domaines liant agriculture et eau, l'effort principal restant concentré sur la pollution par les phytosanitaires, notamment dans les zones d'Actions Prioritaires définies en 2005. La nouveauté en 2006 a été le développement, dans ces zones d'actions prioritaires, d'aides aux investissements de maîtrise des pollutions phytosanitaires.

Autre action phare de l'année 2006, le développement des aides aux mesures agri-environnementales (4,3M€) et notamment dans l'action test « Gers amont » (améliorer et modifier les pratiques agricoles sur une durée de 5 ans pour diminuer la pression phytosanitaire et limiter l'érosion) et « Sorgues-Dourdou » (reconversion des terres arables en herbage pour maîtriser l'érosion des sols et des berges).

1.2. Dans le bassin Artois-Picardie

En 2006, l'Agence a attribué au titre de la dépollution 111,54 M€ de participations financières pour la réalisation de 188,76 M€ de travaux. L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Artois-Picardie est retracée dans le tableau ci-dessous :

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	213,43	204,28	205	189,04	183,79	152,91	156,19	151,81	188,76
Aides	122	115	135	127,29	130,68	89,65	93,99	106,39	111,54

1.2.1. La lutte contre les pollutions des collectivités locales

1.2.1.1. Les aides à l'investissement

Les participations financières relatives à l'investissement pour les collectivités territoriales se sont portées à 59,48M€ pour un montant de travaux retenus de 100,23M€.

Concernant les stations d'épuration, des participations financières ont été prises pour le financement d'ouvrages relatifs à la mise en œuvre de la Directive ERU à échéance 1998, 2000 et 2005. L'agence a également poursuivi le déploiement de la Solidarité Urbain/Rural enclenchée en 2005 avec la reprise par les Agences du FND AE au travers d'un engagement complémentaire attribué aux communes rurales de 3,2M€. Le montant des

participations financières attribuées est de 31,6 M€ pour un montant de travaux retenus de 45,7 M€. Ces participations financières prises en 2006 concernent à terme une capacité épuratoire (création, amélioration et réhabilitation) de 155 110 EH. Avec une création / amélioration / réhabilitation totale de 1 039 880 Eh au travers des participations financières prises au cours du VIIIème Programme, l'objectif fixé de 800 000 EH en début de programme est atteint.

Pour les réseaux d'assainissement, les participations financières sont apportées dans le cadre des Plans Pluriannuels Concertés (PPC), plans cohérents de planification des interventions en assainissement, discutés et négociés avec les collectivités locales ayant compétence en assainissement. En 2006, 26,8M€ de participations financières ont été décidées pour un montant de travaux financés par l'Agence de 53,3 M€. A fin 2006, les PPC négociés avec les collectivités territoriales couvrent 94%, soit 4 410 200 habitants, de la population totale du Bassin.

Sur la totalité du VIIIème Programme, près de 1 200 dossiers de travaux et d'études ont bénéficié de participations financières pour un montant global d'investissement de 101 M€ (sachant que le montant prévisionnel initial inscrit au VIIIème Programme était de 84 M€). Le montant de travaux auxquels l'Agence a participé est de 228 M€.

Pour le raccordement à l'égout, 5 550 dossiers ont été réalisés en 2006 au titre du nouveau marché portant sur la période 2005-2008. Avec un total de 27 889 dossiers de raccordement à l'égout financés lors du VIIIème Programme, on peut donc considérer que l'objectif affiché en début de Programme de 28 000 dossiers est atteint.

1.2.1.2. Les aides à l'exploitation

Les participations financières apportées par l'Agence pour l'exploitation des ouvrages des collectivités territoriales prennent deux formes :

-La première concerne les primes d'épuration attribuées en fonction des quantités de pollutions éliminées. En 2006, au titre du fonctionnement de l'année 2005, l'Agence a attribué 21,20 M€ de participations financières. Compte tenu du seuil d'écêtement à 100 EH éliminés, 386 stations sur les 452 constituant le parc ont obtenu une prime d'épuration.

-La seconde concerne l'assistance technique aux exploitants des stations d'épuration (SATESE) à laquelle l'Agence a attribué 0,54 M€ destinés à soutenir les dépenses d'équipement et de fonctionnement pour leur conseil à l'exploitation.

1.2.2. La lutte contre la pollution industrielle

1.2.2.1. Les aides à l'investissement

En 2006, les participations financières attribuées pour l'aide à l'investissement de la lutte contre la pollution industrielle sont de 13,65 M€ pour un montant total de travaux retenus de 26,37M€. Les principales participations financières concernent le traitement biologique, le recyclage intégral, la lutte contre la pollution accidentelle et la restructuration de réseaux.

1.2.2.2. Les aides à l'exploitation

Les participations de l'Agence prennent deux formes dans ce domaine :

-L'assistance technique ou conseil à l'exploitation, outil efficace d'amélioration du fonctionnement des ouvrages d'épuration industrielle. L'agence a attribué 0,28 M€ en faveur de conseils spécifiques et de séances de formation collective.

-Afin d'inciter les professionnels et les collectivités locales à éliminer en centres de traitement homologués leurs déchets dangereux pour l'eau, il est prévu, en complément des actions de réduction à la source des rejets de substances dangereuses pour l'eau et de la promotion des techniques propres, d'apporter une participation financière forfaitaire aux surcoûts exposés dans la limite de 20 tonnes par producteur et par an. En 2006, 0,46 M€ ont été attribués pour l'élimination des déchets.

1.2.2.3. Les sédiments pollués

Les sites et sols pollués peuvent représenter une menace pour les ressources en eau et la qualité du milieu naturel. L'agence de l'eau s'implique fortement d'autant que les sites reconnus pollués sont particulièrement nombreux en Artois-Picardie (598 sites reconnus pollués parmi lesquels 150 ont un impact avéré sur les eaux souterraines). Les interventions de l'Agence ont porté sur l'inventaire, la connaissance et les impacts des sites, des études et des travaux dès lors qu'un diagnostic préalable ait démontré l'existence de risques avérés de pollution des milieux aquatiques, des eaux de surface et souterraines ainsi qu'un suivi à long terme des polluants au droit des sites soumis à une surveillance de la qualité des eaux souterraines. En 2006, l'Agence a attribué 0,16 M€ de participations financières pour des études préalables et 0,16 M€ pour des travaux de réhabilitation.

1.2.3. La lutte contre la pollution d'origine agricole

1.2.3.1. La maîtrise des pollutions des élevages

Le PMPOA2 a pour objectif la suppression des écoulements directs d'effluents au niveau des infrastructures agricoles ainsi que la réduction des risques de pollution au niveau des champs. Le PMPOA2 précise aussi les modalités d'instruction des dossiers avec les DDAF et la gestion des participations financières et des paiements associés par le CNASEA. En 2006, dans le cadre du PMPOA2, 1 423 dossiers ont été financés pour une participation financière de 15,21 M€.

Sur la période 2004-2006, 2 112 dossiers ont été engagés en faveur du PMPOA2 pour un montant de participations financières attribuées de 25,21 M€.

1.2.3.2. La lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires

Répartis en 3 grandes catégories (herbicides, fongicides et insecticides), ces produits peuvent représenter des risques pour le milieu naturel. Le suivi de la qualité des eaux tant souterraines que superficielles réalisé par l'Agence révèle des concentrations préoccupantes en produits actifs ou dérivés et accentue la nécessité d'empêcher la progression de ces pollutions. L'Agence participe aux deux groupes régionaux de lutte contre la pollution par les produits phytosanitaires et à plusieurs actions visant à mieux connaître les produits utilisés, les pratiques ... L'Agence a aussi financé des interventions liées à l'eau potable pour lutter contre les pollutions des captages par les produits phytosanitaires à hauteur de 0,131 M€, ainsi qu'à une étude et une expérimentation sur le désherbage mécanique par une participation financière de 0,04 M€ et des expérimentations sur le traitement des déchets agrochimiques à hauteur de 0,018 M€.

1.3. Dans le bassin Loire-Bretagne

En 2006, l'agence a décidé d'attribuer, au titre de la dépollution, 265 M€ d'aides financières pour la réalisation de 698 M€ de travaux. L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Loire Bretagne est retracée dans le tableau ci-dessous :

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	594,55	579,31	698,21	537,77	466	422	600,43	776,55	698
Aides	242	224	238	194	193	138,92	261,81	316,29	265

Les aides à l'investissement sont en baisse de 23% par rapport à 2005. Celles accordées au fonctionnement sont stables. Le volume des travaux financés est également en baisse de 4,4% par rapport à 2005.

1.3.1. L'amélioration de la collecte et de l'épuration des eaux domestiques

438 M€ de travaux d'assainissement et d'épuration (hors encours FNDAE) ont été engagés en 2006 et ont reçu 143 M€ d'aides de l'agence (hors encours FNDAE). Ceci a contribué au financement de 454 projets de stations d'épuration et de 780 projets concernant les réseaux d'assainissement.

L'année 2005 a été marquée par de fortes demandes des collectivités territoriales. La dotation de 80M€ début 2005 a dû être portée à plus de 125 M€. On constate également que le nombre de dossiers d'aides à la création de SPANC a considérablement augmenté (+170%), ceci s'expliquant par la date d'échéance réglementaire du 31/12/2005.

1.3.2 L'état de l'assainissement au regard de la directive européenne

Le VIII^{ème} programme a défini comme objectif prioritaire la mise en œuvre d'outils d'épuration performants sur l'azote et le phosphore pour toutes les collectivités de plus de 2 000 EH du bassin et plus particulièrement d'achever la mise en conformité des agglomérations échéances 1998 et 2000.

Les zones sensibles retenues pour le bassin sont la Loire amont, la Vilaine et la Dordogne, la Rance, le Cher et l'Indre. L'année 2006 est marquée par l'achèvement de la révision des zones sensibles pour répondre à la condamnation de la France pour mauvaise désignation des zones sensibles en 1998 et pour respecter l'échéancier de révision périodique prévu par la directive européenne.

Le tableau ci-après résume pour l'ensemble des agglomérations supérieures à 10 000 habitants, en zones sensibles, l'état de la conformité des ouvrages en service au 31/12/2005. Ces chiffres se basent sur les agglomérations définies par les services de l'Etat dans la collecte de données de 2005.

Zones sensibles	Nombre d'aggl.	Capacité d'épuration (en millions d'EH)	Nombre de stations d'épuration conformes en fonction du type de traitement (au 31/12/2005)			
			MO seul	MO + MA	MO+MP	MO+ MA+MP
Loire	38	2,52	31	25	29	29
Vilaine	23	1,00	23	23	23	23
Dordogne	1	0,03	0	0	0	0
Zones imposées « sans délai »	19	0,90	18	7	6	6
Autres zones Cher-Indre- Rance	12	0,89	11	11	11	11

MO : matières organiques

MA : matières azotées

MP : matières phosphorées.

On note ainsi :

- un taux d'avancement maximum (100%) sur la zone Vilaine,
- un taux de réalisation en forte croissance (76 %) sur la zone "Loire", avec la mise en service des stations de Pont du Château, Cournon d'Auvergne, Besse St Anastaise et Creusot-Montceau.
- un bon taux d'avancement sur les zones Loire moyenne, Cher, Indre et Rance. (Mise en service de Tours)
- un taux médiocre (32%) pour les zones sensibles imposées, lié à une désignation tardive.

La poursuite de l'amélioration des performances des outils d'épuration, avec un effort particulier sur la déphosphatation, doit rester une priorité pour les années à venir, notamment pour les petites et moyennes collectivités (2 000–15 000 EH) mais également pour les zones littorales nouvellement classées en zone sensible avec ou sans délai. En effet, le taux d'équipement des stations en traitement plus rigoureux se situe autour de 63 %, l'objectif à atteindre étant de 100 % à la fin du 9e programme.

Pour les réseaux d'assainissement, la dotation prévisionnelle 2006 fixée initialement à 25 M€ s'est avérée largement insuffisante par rapport aux besoins, ce qui a nécessité de renforcer la dotation de la ligne à hauteur de 43,5 M€.

L'assainissement non collectif a connu, par rapport à l'année 2005, une forte régression du nombre de projets, mais aussi du nombre de logements réhabilités.

Aucun contrat d'agglomération n'a été adopté en 2006.

1.3.2. La poursuite de l'épuration des rejets industriels

L'agence a accordé près de 16,3 millions d'euros pour aider 46,3 millions d'euros de travaux.

- au titre de la dépollution pour 39,4 M€
- au titre de la réduction à la source de la pollution (récupération des déchets, prévention des pollutions accidentelles, technologies propres, économies d'eau) pour 3,9 M€
- à des titres divers (autosurveillance, études) pour 3 M€

L'année 2006 a vu un nombre de projets comparable à celui de 2004, en augmentation par rapport à 2005.

L'aide à l'élimination des déchets (aide au fonctionnement) continue sa progression : 80 entreprises conventionnées par l'agence pour assurer la collecte des déchets toxiques en quantités dispersées et 4750 producteurs ont été aidés.

1.3.3. Lutte contre la pollution d'origine agricole

En 2006, l'agence a accordé 70 M€ de subventions pour la réalisation de 255 M€ d'études et de travaux d'amélioration de la récupération des effluents d'élevage au niveau des bâtiments et de l'épandage au titre de la maîtrise des pollutions liées aux activités agricoles (PMPOA). Ces décisions de financement qui concernent plus de 12 600 exploitations d'élevage ont doublé entre 2005 et 2006, dernière année pour le dépôt de projet par les agriculteurs.

L'intervention au titre du PMPOA représente près de 80% de l'ensemble des engagements de l'agence en faveur de la lutte contre les pollutions d'origine agricole. Il faut rappeler que la gestion de ces aides a été confiée depuis 2003 au CNASEA.

Les travaux de résorption en zones d'excédent structurel d'azote (ZES) liés aux élevages progressent fortement. En 2006, l'agence a accordé 12,3 M€ de subventions pour la réalisation de 154 unités nouvelles de traitement des déjections animales, alors que le nombre de stations de traitement aidées se stabilisait ces dernières années autour de 80 par an.

Au titre des programmes spécifiques de bassins versants, 98 opérations dont 74 visant la restauration de la qualité de l'eau destinée à la production d'eau potable (45 dans le cadre de Bretagne Eau Pure) ont reçu des aides en 2006. Pour 19,6 M€ de dépenses retenues dont 10,7 M€ (55 %) sur le volet agricole, 8,3 M€ d'aides ont

été accordées, dont 4,8 M€ (58 %) sur le volet agricole.

Les opérations de maîtrise des pollutions diffuses se sont développées, notamment dans le cadre d'actions soutenues par les groupes régionaux d'action pesticides (GRAP), mais l'on peut citer également les aides :

- aux opérations expérimentales pour soutenir la mise en place d'actions individuelles pour la lutte contre les pollutions diffuses,
- à la couverture hivernale des sols pour limiter les fuites de nitrates
- à l'animation, la collecte et la destruction de produits phytosanitaires non utilisables

1.4. Dans le bassin Rhin-Meuse

En 2006, l'agence a attribué, au titre de la dépollution, 117,85 M€ d'aides financières pour la réalisation de 176,55 M€ de travaux. L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Rhin Meuse est retracée dans le tableau ci-dessous :

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	182,94	152,45	186	250,09	178,98	127,59	164,15	206,44	176,55
Aides	118	111	122	166	142,4	106,27	116,27	123,03	117,85

1.4.1. La lutte contre la pollution des collectivités locales

1.4.1.1. Les aides à l'investissement

En 2006, l'agence a accordé 51,4 M€ au titre de l'aide à la dépollution dont 76% a été consacrée aux travaux sur réseaux d'assainissement. L'objectif prioritaire visé par le VIIIème programme est la mise en conformité des agglomérations visées par la DERU notamment à l'échéance de 1998.

En 2006, 25 stations d'épuration ont été réceptionnées et 7 ouvrages ont été réhabilités dont la station de Strasbourg qui répond depuis octobre 2006 aux exigences de traitement de l'azote et du phosphore.

Ainsi au 31 décembre 2005, sur 85 agglomérations de plus de 10000 EH devant être aux normes depuis 1998, 61 sont conformes et 24 non conformes dont 12 (8 fin 2006), mais toutes sont engagées dans un contrat pluriannuel d'assainissement avec l'agence et 9 dont les stations ont connu des problèmes de performances en 2005 alors que les travaux sont en général réalisés. Elles font actuellement l'objet d'une surveillance accrue pour décider si des travaux complémentaires sont nécessaires. Enfin 3 dont seule la collecte est reconnue comme non conforme.

Pour les agglomérations de 2000 à 10 000 EH, la situation au 31 décembre 2005 est la suivante. Sur 143 agglomérations, 106 sont conformes, 37 sont non conformes dont 9 sans station d'épuration existante (5 ont un contrat en cours avec l'agence) ; 11 avec équipements insuffisants fin 2005 ; 3 dont les stations ont des problèmes de performances (viticoles) ; 14 dont seule la collecte est reconnue comme non conforme.

Concernant les travaux sur réseaux qui représentent la majorité de l'effort financier, 39 M€, l'essentiel des travaux porte sur l'amélioration de la collecte et du transport des effluents. La dépollution de temps de pluie, les bassins de pollution ont gardé un montant d'aides stable avec 2.3 M€ tout au long de ce programme et 8,6 M€ ont été engagés en 2006 pour les études d'avant projet, d'impact temps de pluie et de zonage. Ces chiffres tiennent compte des aides FNDAE et décroisement de l'Etat. Le nombre d'études d'assainissement a diminué presque de moitié par rapport à 2005, tout en gardant le même montant d'aides.

1.4.1.2. Les aides au fonctionnement

Les aides au fonctionnement représentent un montant total de 36M€ dont 26,2 M€ de primes pour épuration versée à 421 maîtres d'ouvrage sur 547 dossiers, et 7,94 M€ d'aides au bon fonctionnement versées à 387 bénéficiaires sur 495 demandes.

1.4.2. La lutte contre la pollution industrielle

1.4.2.1. Les aides à l'investissement

L'agence a accordé 15 M€ d'aide aux industries contre 11 M€ en 2004. Trois opérations à elles seules ont représenté 38% de ce montant, dont la poursuite du programme de dissolution des terrils des mines de potasse d'Alsace. Les opérations de dépollution ont concerné 7,75 M€ en 2006, contre 6,9 M€ en 2005.

1.4.2.2. Les aides à l'exploitation

En 2006, 25 PME-PMI ont bénéficié de l'aide au bon fonctionnement de leur ouvrage d'épuration (APEM) pour un montant de 570 000 euros. Pour l'année 2006, 2,26 M€ ont été attribués à l'élimination des déchets dangereux pour une quantité collectée de 5927 tonnes, contre 5382 tonnes en 2005. Le tonnage collecté ne cesse d'augmenter depuis 2004 et de nouvelles opérations collectives voient le jour chaque année ; notamment pour les métiers de l'imprimerie et de peintres en bâtiment.

1.4.3. La lutte contre la pollution d'origine agricole

1.4.3.1. La dépollution des élevages

Après une diminution du nombre d'exploitations mises aux normes en 2005, la dernière année du programme voit le nombre d'aides tripler. En 2006, 6M€ ont été investis pour la mise aux normes de 737 élevages et 36200 UGB. Depuis 1994, 3426 exploitations ont terminé leurs travaux de mise aux normes, soit 510 700 UGB assainis. Fin 2006, 60% du cheptel du bassin est mis aux normes. Le conseil individuel au bon épandage a également été soutenu en 2006.

1.4.3.2. Les incitations aux cultures vertueuses

Les engagements d'aides aux cultures en 2006 s'élèvent à 4,7 M€ dont 1,6M€ pour la sécurisation de 870 sites de manipulation de produits phytosanitaires, 980 K€ pour le conseil agricole et l'animation auprès des collectivités et 27 K€ pour les aides aux irrigants. Par ailleurs, 8676 ha contractualisés de cultures intermédiaires ont bénéficié d'aides ainsi que 25007 ha de traitement biologique au trichogramme et 515 ha de vigne traité par confusion sexuelle.

Les objectifs fixés en début de programme en terme de surfaces agricoles aidées ont été largement atteints. Concernant le PMPLEE, le démarrage ayant été difficile, la dernière année permet d'obtenir une moyenne de 28000 UGB assainis par an sur le bassin. Les aides consommées par l'agriculture au VIIIème programme représentent 8 % des investissements de ces quatre années.

1.5. Dans le bassin Rhône-Méditerranée et dans le bassin de Corse

En 2006, l'agence a attribué, au titre de la dépollution, 248,18 M€ d'aides financières pour la réalisation de 619,62 M€ de travaux. L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Rhône-Méditerranée et Corse (RM et C) est retracée dans le tableau ci-dessous :

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	396,37	600,65	538,15	542,51	445,25	530,77	510,47	737,27	619,62
Aides	283	378	350	360	317	313	315	358,67	248,18

1.5.1. La lutte contre la pollution des collectivités locales

Les investissements des collectivités dans le domaine de l'assainissement, au regard des aides attribuées par l'agence, ont légèrement diminué en 2006. Les investissements en termes de stations d'épuration restent globalement équivalents à ceux de 2005.

Au total, au cours des quatre années du programme, l'agence a apporté une aide de 773 M€ aux collectivités pour des travaux d'assainissement d'une valeur de 2 625 M€. Les montants d'aide consacrés aux réseaux augmentent légèrement en 2006 s'expliquant par la réalisation de nouveaux réseaux urbains ou intercommunaux liés en partie à la mise aux normes des stations d'épuration (directive ERU).

1.5.2. La lutte contre la pollution industrielle

Les investissements dans le secteur économique sont en baisse, mais l'action de l'agence s'est concentrée sur la réduction des rejets toxiques et dispersés, la prévention des risques de pollution accidentelle et les opérations de suivi des prélèvements, des rejets et des milieux.

1.5.2. La lutte contre la pollution agricole

Les aides au Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA) dans les élevages représentent la plus grande partie des aides attribuées par l'agence à la réduction des pollutions agricoles. La lutte contre la pollution diffuse qui représente un volume d'aides plus modeste, devra maintenant déboucher sur des actions concrètes réduisant les pressions polluantes.

Les élevages peuvent bénéficier de subventions au titre du PMPOA afin de stocker les déjections des animaux et d'élaborer un plan d'épandage. Tandis que les stockages suppriment les fuites directes de polluants depuis les bâtiments d'élevage, l'amélioration des épandages permet de limiter les pollutions diffuses par les nitrates et le phosphore. L'aide moyenne attribuée par l'agence est de 9 200 euros par élevage. L'afflux important de demandes d'aides en 2006 a conduit à reporter le traitement d'une partie de ces dossiers sur l'année 2007.

Les aides accordées pour la lutte contre la pollution portent en majorité sur des diagnostics, des études, de l'animation et de la communication ; les programmes d'action proprement dits comprenant les financements de changements de pratiques et d'investissements sont encore limités en nombre et en montant. Les opérations de conseil et de communication orientées sur la pollution par les nitrates développent de plus en plus un volet « pesticides ».

1.6. Dans le bassin Seine-Normandie

Au cours de l'année 2006, l'agence a attribué, au titre de la dépollution, 481,5 M€ d'aides financières pour la réalisation de 920,5 M€ de travaux. L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Seine Normandie est retracée dans le tableau ci-dessous :

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	929,94	914,69	930	960,96	1 056	804,71	830,6	931,26	920,5
Aides	610	602	617	625	699	567,11	581,7	636,05	481,5

Ces travaux portent sur 2 284 opérations et ont été orientés selon les priorités retenues lors de l'adoption du programme : effets sur la ressource en eau, respect des engagements internationaux de la France et des contrats pluriannuels signés qui reprennent notamment les objectifs du SDAGE. La sélection des dossiers selon ces critères a continué à être marquée au cours de l'année 2006, le nombre et le montant des dossiers potentiellement éligibles dépassant largement les dotations de l'année par suite de l'accélération des mises aux normes et de la hausse du coût unitaire des travaux. Compte tenu des règles de priorité adoptées, la sélection a porté en premier lieu sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement. La tension observée sur les autorisations de programme s'est également manifestée sur les crédits de paiement.

1.6.1. La lutte contre la pollution des collectivités locales

Les aides à l'investissement apportées en 2005 aux collectivités locales portent sur 2 129 opérations, pour un montant de 451M€, permettant ainsi la réalisation de 890 M€ de travaux. Les capacités épuratoires supplémentaires ont concerné 794 756 EH. L'instruction décentralisée des aides de l'Agence, par secteur géographique, permet une intervention adaptée aux besoins spécifiques des sous bassins dont les priorités sont formalisées dans les « plans territoriaux d'actions prioritaires » adoptés après concertations au sein des commissions géographiques.

1.6.1.1. Les aides à l'investissement contractualisées

Outre les aides directes ponctuelles apportées aux collectivités locales, l'Agence a mis en place des contrats spécifiques.

-Les petites communes : pour faciliter la programmation des ouvrages, des contrats départementaux sont conclus entre l'Agence et les départements. Ils permettent de financer des opérations d'eau potable et d'assainissement. En 2006, trois départements du bassin ont bénéficié de ces contrats pour un montant d'aides global de 2,8 M€. Par ailleurs, le transfert des aides aux communes rurales jusqu'alors assurées par le Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau (FNDAE) a représenté un montant total de 5,3 M€.

-Les grandes collectivités : compte tenu de l'achèvement du VIIIème programme, aucun nouveau contrat d'agglomération n'a été signé en 2006. En revanche, il convient de signaler l'approbation par le Conseil d'administration de l'Agence de l'avenant n°2 au contrat de bassin liant le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), le conseil régional d'Ile-de-France et l'Agence. Cet avenant adapte le contrat aux nouvelles modalités du IXème programme : il en ajuste le contenu et le montant. Le montant est passé de 2 405,9 M€ à 2 523,8 M€ et sa durée a été prolongée jusqu'à fin 2009.

1.6.1.2. Les aides au fonctionnement des ouvrages

Les aides financières au fonctionnement des dispositifs d'assainissement comprennent la prime réglementaire pour les collectivités et les industries ainsi que l'aide à la qualité d'exploitation (AQUEX). L'Agence favorise une gestion respectueuse de l'environnement en aidant à la mise en place des nouvelles normes de management environnemental sur les systèmes d'assainissement.

Les primes pour épuration versées aux collectivités locales, en fonction de l'efficacité du traitement des eaux par les stations d'épuration, se sont élevées à 85,4 M€. La part du SIAAP, qui concerne les départements 75, 92, 93, 94 et quelques communes périphériques s'élève à 41 M€.

L'AQUEX est destinée à aider et accompagner la mise en place d'une gestion globale des systèmes d'assainissement des collectivités locales, depuis le réseau jusqu'à la station d'épuration. En 2006, l'AQUEX a été attribuée à 155 maîtres d'ouvrages pour un montant total de 30,2 M€ dont 16,1 M€ aux maîtres d'ouvrages de la zone SIAAP.

Quelques opérations majeures financées par l'Agence :

-A Sceaux, la protection du grand canal du château. Le Conseil général des Hauts-de-Seine réalise un ouvrage de dépollution afin de protéger le grand canal du parc du château de Sceaux dont les eaux excédentaires rejoignent la Seine par l'émissaire Fresnes-Choisy. Le coût de cet ouvrage est de 4,35 M€, le montant retenu est de 1,9 M€ et l'aide de l'Agence est de 1,14 M€.

-En Vallées de Marne : L'accent est mis sur la mise aux normes des stations d'épuration de plus de 10 000 habitants : les nouvelles stations de Châlons (51) et d'Épernay (51) ont été mises en service, les projets de stations de Chaumont (52), Tronville-en-Barrois (55) et Vitry-le-François (51) ont été engagés.

-En Bocages normands : L'opération la plus importante a été la réalisation de l'émissaire nord de l'agglomération caennaise qui permet de supprimer deux stations d'épuration non conformes à la DERU (Hermanville-sur-Mer et Blainville-sur-Orne) en raccordant leurs zones de collecte à la station d'épuration du Nouveau Monde de la communauté d'agglomérations Caen la Mer.

L'assainissement individuel est inscrit dans de nombreux schémas d'assainissement en milieu rural. Cependant, un nombre encore très insuffisant de programmes de travaux a été mis en œuvre.

1.6.2. La lutte contre la pollution industrielle

1.6.2.1. Les aides aux investissements

La hausse des investissements en 2004 et 2005 est confirmée (hausse de 56 % du nombre de dossiers) même si le montant de travaux aidés marque une diminution par rapport à 2005 (- 5 %). En 2006, les travaux représentent 69,3 M€ aidés par l'Agence à hauteur de 39,8 M€ et répartis en 1 238 conventions.

Les principaux secteurs d'activité concernés ont été les industries mécaniques et traitement de surface (40 %), les industries agroalimentaires (19 %), les blanchisseries et pressings (9 %), les industries de la chimie pétrochimie énergie (- 5 %, valeur 2005 pour mémoire : 19 %).

Le fait marquant en 2006 : l'étude sur les lessives :

Les six agences de l'eau se sont associées avec l'Institut national de la consommation pour réaliser une étude sur l'écotoxicité des lessives. Les effluents de lavage de 35 lessives du commerce ont été testés au moyen de trois tests d'écotoxicité normalisés et d'un test de perturbation hormonale. Le phosphore et la digestibilité en station d'épuration urbaine ont été mesurés. Tous ces effluents sont apparus écotoxiques mais à des degrés variables. Cette étude a été publiée dans les magazines « 60 millions de consommateurs » et « Confluence », et a fait l'objet de retombées dans la presse.

1.6.2.2. L'aide au traitement des déchets

L'aide à l'élimination des déchets est recentrée sur les déchets dangereux pour l'eau émanant des PME et artisans, ainsi que des ménages. Trois nouveaux opérateurs ont été conventionnés, ce qui porte leur nombre à 72 (39 collecteurs, 16 plates-formes de regroupement, 15 centres de prétraitement ou traitement et 3 courtiers). Cet ensemble permet d'inciter à la collecte et au traitement d'environ 20 000 tonnes de déchets par an. L'engagement financier en 2006 est de 8,6 M€, équivalent à celui de 2005.

1.6.3. La lutte contre la pollution d'origine agricole

L'Agence accompagne les actions de lutte contre la pollution par les pesticides d'origine non agricole. Elle a ainsi créé, en complément d'une brochure pour les collectivités et espaces verts, un livret d'information à destination des jardiniers amateurs.

Lors de la préparation du IXème programme, l'Agence a travaillé à l'établissement d'un accord-cadre type entre les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) régionales et les collectivités qui voudraient acquérir des parcelles dans le périmètre de protection rapprochée de leurs captages, notamment dans le cadre d'échanges fonciers amiables.

Un accord-cadre a également été signé en 2006 entre Adivalor, le ministère de l'écologie et le ministère de l'agriculture concernant l'élimination des stocks historiques d'arsénite de soude. Les Agences de l'eau financeront à hauteur de 50 % les collectes de ce produit. L'Agence de l'eau Seine-Normandie pilote ce dossier national, d'un point de vue technique et comptable.

Depuis le lancement du programme de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage (PMPOA2), l'Agence a accordé 28,97 M€ de subventions concernant 4 039 dossiers (études et travaux). Ce programme, qui a pris fin en 2006, sera poursuivi sur certains territoires par le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE).

L'Agence apporte également une assistance technique à la fertilisation raisonnée aux éleveurs, pour une bonne gestion des épandages d'effluents. En 2006, près de 1 292 suivis agronomiques ont été financés pour un montant de 121 455 €.

2. Le programme d'aménagement des ressources en eaux en 2006

Au cours de l'année 2006, les agences ont attribué, pour le programme d'aménagement des ressources en eau près de 375,28 M€ d'aides financières pour la réalisation de 1 006,79 M€ de travaux. L'évolution du montant des travaux relatifs à l'aménagement des ressources en eau et l'évolution des montants attribués par les agences est retracée dans le tableau ci-dessous :

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	716,51	725,66	859,81	908,55	754,22	750,74	857,32	1 082,75	1 006,79
Aides	295	297	320	320	281,92	290,30	313,17	421,46	375,28

2.1. Dans le Bassin Adour-Garonne

En 2006, l'Agence a attribué au titre de la gestion de la ressource et des milieux aquatiques, 44,16M€, d'aides financières pour la réalisation de 126,95 M€ de travaux.

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	105,95	87,65	114,03	111,83	96,94	92,77	118,28	111,18	126,95
Aides	31	30	29	31	30,86	25,57	31,08	41,51	44,16

2.1.1. L'alimentation en eau potable

En 2006, 22,7 M€ d'aides ont été attribuées. En ce qui concerne la protection de la Ressource AEP, les résultats de l'année 2006 (121 procédures), confirment la baisse du nombre de procédures déjà observées en 2005. Pour tenir compte de l'objectif fixé par le Plan National Santé Environnement de protéger l'ensemble des captages d'ici 2010, c'est 2000 captages qui restent à protéger d'ici la fin du IXème programme.

L'amélioration de la qualité de l'eau distribuée est en progression constante : 100 000 abonnés supplémentaires desservis par une eau rendue conforme en 2006. Avec 531 mises en conformité, l'objectif de 400 unités de distribution mises aux normes à la fin du programme a été largement dépassé (133% de l'objectif visé). Cet accroissement du nombre d'opérations est lié au dynamisme des actions territoriales spécifiques (« défis ») dans certains secteurs en « tête de bassin »).

Les économies d'eau : les opérations financées en 2006 sont nettement en progrès par rapport aux années antérieures, notamment pour les opérations de diagnostics de réseaux et de recherches de fuites dont le nombre a quadruplé en 2006 (13 diagnostics en 2005 contre 49 en 2006). Cependant, cette tendance devra être poursuivie au IXème programme afin d'améliorer le rendement moyen des réseaux du bassin (seulement 65%).

2.1.2. L'amélioration de la gestion de la ressource

2006 : une (seconde) petite année. 4,8 M€ engagés (- 18% par rapport à 2005), dont 3,5 M€ pour la gestion et la mobilisation des ressources et 1,2 M€ pour les économies d'eau en agriculture. Aucun nouveau Plan de Gestion d'Étiage n'a été approuvé en 2006. Pour la première fois, ils ont fait l'objet d'une procédure de suivi / évaluation selon la démarche adoptée par la Commission Planification.

Economies d'eau : la continuité. Les Chambres d'Agriculture en 2006, pour l'essentiel, ont mené de nombreuses opérations de conseil pour la conduite de l'irrigation.

Déstockage : 1,2 M€ dépensés en 2006 avec la reconduction de l'accord de déstockage de réserves EDF pour la Garonne et une nouvelle convention établie pour la période 2006-2008 pour le soutien d'étiage de l'Adour amont.

Les nouveaux ouvrages : mise en service progressive de Gabas (18 Mm3 en 2006), mise en eau de Castelnaud-Magnoac (4,9 Mm3) et de Lizon (1,6 Mm3).

Pour les nouvelles opérations : engagement du barrage de Théronnel (0,9 Mm3) sur le Tescou.

2.1.3. La restauration et l'entretien des milieux aquatiques

La progression se confirme en 2006 : 10,9 M€ engagés soit +20% par rapport à 2005.

En 2006, 168 structures intercommunales ont géré un linéaire de 22 500 km de berges de cours d'eau avec l'accompagnement d'un technicien de rivière.

Cette gestion courante est également liée aux aléas climatiques qui peuvent toucher parfois durement les ripisylves.

Franchissements piscicoles : 2 opérations confortent le franchissement de l'ouvrage de st-Cricq sur le Gave d'Ossau et de celui de Navarrenx sur le Gave d'Oloron (sur ce dernier site, mise en place d'un système de vidéo contrôle des migrations). Enfin, la mise en place de 5 passes à anguilles en Gironde témoigne de la volonté de protéger cette espèce en grande difficulté.

En matière de politique de restauration et gestion des milieux humides, il s'agit de 8200 ha de zones gérées avec l'appui de l'Agence de l'eau (contre 6700 ha en 2005).

2.2. Dans le Bassin Artois-Picardie

Durant l'année 2006, l'Agence a attribué au titre de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques 18,34 M€ de participations financières pour la réalisation de 52,59 M€ de travaux.

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	20,73	47,41	53,05	40,98	33,34	50,24	46,1	55,34	52,59
Aides	9	16	14	12,89	12,63	18,84	17,59	21,57	18,34

2.2.1. L'alimentation en eau potable

L'eau potable du bassin Artois-picardie provient à 95% de ressource souterraine. La multiplicité des points de captage et la vulnérabilité de la nappe de la craie aux pollutions d'ordre chimique rendent nécessaire la restructuration des unités de production et la sécurisation de l'alimentation en eau potable. La politique de l'Agence de l'Eau est d'aider les collectivités dans ce domaine afin de garantir pour tous une eau potable de qualité, en quantité suffisante. En 2006, l'Agence a financé 73 dossiers d'interventions pour l'alimentation en eau potable pour un montant de 12M€ de participations financières dont 1,9M€ au titre de la solidarité urbain/rural. Ces actions permettront à terme de sécuriser une population supplémentaire de 186 088 habitants ainsi que de rendre une eau conforme aux normes de potabilité pour 405 516 habitants.

2.2.2. La protection et la mise en valeur des eaux souterraines

La loi sur l'Eau du 03/01/1992 a prescrit l'établissement autour des points de captages destinés à la consommation humaine, de 3 périmètres de protection (immédiate, rapprochée et éloignée) à l'intérieur desquels sont interdites ou réglementées les activités pouvant nuire à la qualité de l'eau. Cette démarche de mise en place des périmètres de protection afin d'aboutir à un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est une des priorités de l'Agence de l'Eau dans le VIIIème Programme, en collaboration avec les Conseils Généraux, les services de police des eaux et les collectivités. En 2006, 61 dossiers dont 17 concernant la contractualisation pour la mise en place de procédures ont été financés. Par ailleurs, 3 dossiers ont concerné des participations financières pour des collectivités territoriales pour l'acquisition de terrains dans les périmètres pour un total de 8 hectares. Le montant des participations financières décidées pour la protection de la ressource est de 0,9M€. Fin 2006, 955 captages font l'objet d'une DUP, ce qui représente plus de 75% de captages réglementairement protégés.

2.2.3. L'acquisition des données sur l'eau et les milieux aquatiques

Depuis sa création, l'Agence s'est fortement investie dans le développement de réseaux de données sur l'eau pour orienter ses actions et en évaluer les résultats. En 2006, l'Agence a participé pour 1,2M€ au financement de réseaux de mesure. Parallèlement au travail de collecte des données, une importante réflexion a été menée pour être en mesure de respecter les dispositions de la Directive Cadre sur l'Eau. Celle-ci a notamment prévu qu'un contrôle de surveillance sera réalisé à partir de 2007 de façon à acquérir une vision globale de la qualité des masses d'eau ; elle a également prévu la mise en place d'un contrôle opérationnel destiné à suivre plus particulièrement les masses d'eau qui ne respecteront pas la bonne qualité ou le bon potentiel écologique en 2015.

2.2.4. La restauration et l'entretien des milieux aquatiques

Depuis le début du VIIIème Programme, l'Agence a favorisé l'élaboration des plans d'entretiens pluriannuels de façon à bénéficier d'un suivi plus cohérent dans le temps. Une participation financière d'un total de 1,1 M€ a été

attribuée en 2006 pour l'entretien de 1 865 Kms de cours d'eau.

Pour les zones humides 31 plans ont été mis en œuvre pour un montant annuel de 5M€ de travaux pour une participation financière de 1M€.

Dans le cadre de sa mission de connaissance des milieux et des zones humides sur le territoire, et notamment dans le cadre de la révision du SDAGE et l'élaboration du IXème Programme d'Interventions, l'Agence s'est portée Maître d'Ouvrage pour un projet de délimitation des zones humides au 1/50 000e par télédétection.

2.2.5. Divers ressources

L'agence a achevé en 2006 une étude de l'hydraulique de surface dans l'ancien bassin minier du Nord Pas de Calais. Cette étude a montré globalement un dimensionnement satisfaisant des capacités hydrauliques des stations de relevage des eaux et la nécessité de maintenir la quasi-totalité des stations implantées au fil des ans, en soulignant cependant l'importance de développer les techniques alternatives d'assainissement pluvial, d'améliorer les réseaux de collecte, de limiter ou d'interdire les constructions en zones sensibles.

2.3. Dans le Bassin Loire-Bretagne

En 2006, l'agence a attribué, au titre de la gestion de la ressource et des milieux aquatiques 57 M€ d'aides financières pour la réalisation de 156 M€ de travaux.

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	130,34	152,45	190,56	205,23	127,89	129	158,27	201,67	156
Aides	37	48	57	52	35,63	36,74	44,88	78,08	57

2.3.1. L'alimentation en eau potable

Les travaux d'amélioration de la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable ont représenté 86 M€ de travaux et ont bénéficié de 23,4 M€ d'aides. Les aides concernant les périmètres de protection des captages (études liées à la DUP, acquisitions, travaux, ...) ont diminué de près de 35%.

Les 20 plus grosses opérations de 2006 représentent à elles seules près de 45 % du montant total des dépenses retenues et des aides. Ces gros travaux qui ont représenté jusqu'à 75% du montant des dépenses retenues, voient leur part continuer à baisser et montrent une diminution (probablement temporaire) de la prépondérance des grands chantiers curatifs subventionnés dans le domaine de l'eau.

2.3.2. L'amélioration la gestion de la ressource en eau

La gestion des eaux superficielles a porté sur un montant de travaux de 14,6 M€ et 6,3 M€ d'aide. L'année 2006 a été marquée par la fin du financement du fonctionnement des ouvrages de Naussac et de Villerest, des travaux sur les retenues de Firminy (42) et de Bois-Joli (35), ainsi que la construction de retenues de substitution importantes pour l'irrigation en Vendée.

La gestion des eaux souterraines a porté sur un montant de travaux de 13,2 M€ et de 3,3 M€ d'aides, en augmentation significative par rapport à 2005. L'année 2006 a été marquée par l'augmentation des aides aux forages pour l'eau potable, ainsi que par la poursuite ou le quasi achèvement des modélisations des nappes de l'Aunis et du Cénomaniens (étape indispensable pour bâtir des règles de gestion).

9,9 M€ d'aides ont été accordées pour les études et actions d'animation concernant principalement les politiques territoriales (projets de SAGE, opérations coordonnées de bassins versants, contrats de rivière, ...). Les aides au fonctionnement des réseaux de mesure mis en œuvre par les collectivités locales représentent près de 30 % de cette enveloppe financière.

2.3.3. La restauration et l'entretien des milieux aquatiques

L'agence a attribué 13,9 M€ de subventions pour la réalisation de 33,9 M€ d'études, de travaux et d'actions d'animation. Par rapport à 2005, le montant des aides progresse de 14 % pour un montant de dépenses en très légère hausse de 6 %.

Les travaux de restauration et d'entretien de cours d'eau portent sur 2530 Km, linéaire en progression par rapport à 2005, et représentent 40% de l'ensemble des soutiens de l'agence aux milieux aquatiques. Les zones humides, malgré une légère progression du nombre de dossiers ne totalisent que 12%, en diminution à cause de dépenses moindres sur la maîtrise foncière.

Aucun contrat restauration entretien cours d'eau ou zones humides n'a pu être retenu en 2006, en raison des contraintes budgétaires qu'a rencontrée l'agence.

2.4. Dans le bassin Rhin-Meuse

En 2006, l'agence a attribué, au titre de la gestion de la ressource et des milieux aquatiques, 26,3 M€ d'aides financières pour la réalisation de 67,7 M€ de travaux.

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	34,60	24,85	67,84	36,01	50,87	42,92	50,73	72,30	67,7
Aides	14	13	21	14,53	20,31	15,79	18,94	26,47	26,3

2.4.1. L'alimentation en eau potable

Comme 2005, l'année 2006 connaît un niveau d'aide pour l'eau potable de presque 20 M€. Ceci s'explique par la reprise du FNDAE pour 2,16 M€ et la prise en charge des opérations « sécheresse 2003 » mais également par l'enjeu fort qu'est l'alimentation en eau potable pour l'Agence Rhin Meuse (478 unités de distribution classées en points noirs, et 688 unités en points gris).

Les deux plus gros postes de dépenses de cette ligne sont :

- la sécurisation de l'approvisionnement avec 7,2M€ comprenant l'interconnexion des réseaux, la recherche de nouvelles ressources ...
- l'amélioration de la qualité des eaux avec 6,5 M€ d'aides correspondant au financement de traitement contre l'agressivité, l'arsenic et au changement des branchements en plomb...

Le financement des études et des différentes phases pour la protection réglementaire des captages a concerné en 2006, 37 phases techniques, 21 phases administratives et 38 mises en conformité de captages liées aux procédures de DUP pour un montant de 3 M€ d'aides.

Enfin la deuxième année de versement des aides au bon fonctionnement des services eau potable a permis à 347 bénéficiaires de recevoir une aide de 502 K€ au total.

L'eau potable représente le 2ème poste de dépenses sur le VIIIème programme, 16% des investissements ont concerné cet enjeu majeur après l'assainissement des collectivités, mais il reste encore 1499 captages à protéger d'ici 2012.

2.4.2. La restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques

Avec 153 aides accordées en matière de restauration des milieux aquatiques, l'année 2006 connaît une activité toujours très soutenue en affichant d'excellents résultats avec un niveau d'investissement de 15 M€ et un montant d'aide de 4,8 M€. Ce sont ainsi 273 nouveaux km de cours d'eau qui ont été restaurés et 285 km entretenus pour 2006. Vis à vis des zones humides, l'agence a contribué par ses aides à la protection et la restauration de 885 ha pour un objectif du 8ème programme de 180 ha/an, avec notamment la réhabilitation des étangs Mosellans de PUTTELANGE.

2.4.3. La protection des eaux souterraines

Le montant des aides allouées en 2006 aux eaux souterraines a plus que doublé par rapport à 2005 du fait de la décontamination et l'aménagement du site Cellatex dans les Ardennes pour 927K€ d'aides. Cela étant de nombreuses actions sont menées sur le bassin vis à vis de la protection des eaux souterraines au titre d'autres politiques, représentant un montant d'aide d'environ 110 M€ sur la durée du VIIIème programme :

- La pose et réhabilitation des réseaux d'assainissement des collectivités
- La dépollution des sites et sols pollués
- La prévention des pollutions accidentelles industrielles
- La modification des pratiques agricoles et le conseil des agriculteurs
- La reconquête des zones humides

2.4.4. La gestion concertée

La politique en matière de développement et d'appui des SAGE se poursuit en 2006.

En fin de VIIIème programme, l'Agence Rhin-Meuse compte 2 contrats de rivière en cours de mise en œuvre dans les Ardennes, 3 SAGE mis en œuvre, 3 Sage en phase d'élaboration, un en instruction et 3 en tout début de phase d'émergence.

2.5. Dans le bassin Rhône-Méditerranée et dans le bassin de Corse

En 2006, l'agence a attribué, au titre de la gestion de la ressource et des milieux aquatiques, 98,98 M€ d'aides financières pour la réalisation de 278,75 M€ de travaux.

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	176,84	195,89	216,32	294,32	246,06	192,51	242,12	368,73	278,75
Aides	67	77	82	101	85,67	71,96	81,55	114,12	98,98

2.5.1. La gestion de la ressource

En 2006, 5,9 M€ d'aides ont été apportées pour l'amélioration de la gestion quantitative des eaux superficielles et souterraines, montant stable par rapport à 2005. Elles ont surtout concerné les opérations d'appui à la concertation et d'atteinte du gain environnemental.

2.5.2. L'alimentation en eau potable

En 2006, dans le domaine de l'eau potable, un total de 63,9 M€ d'aides a été accordé pour un montant total de travaux retenu de 170,4 M€, soit un taux moyen d'aide de 26%. Depuis 2005, les aides pour l'alimentation en eau potable ont nettement augmenté, en particulier pour les économies d'eau, conséquences des sécheresses. Pour autant, cette forte hausse ne doit pas cacher les faibles niveaux d'aides aux économies d'eau en industrie du fait des contraintes de l'encadrement communautaire.

2.5.3. La restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques

L'augmentation sensible des interventions de l'agence en faveur des travaux entrepris et de la gestion concertée de l'eau montre l'intérêt accru des politiques publiques pour l'amélioration de la qualité et du fonctionnement des milieux aquatiques. Les aides ont été principalement attribuées pour les postes de chargés de mission, l'entretien régulier des cours d'eau, l'acquisition foncière et la restauration des zones humides remarquables et la réalisation d'opérations exemplaires de restauration physique.

2.6. Dans le bassin Seine-Normandie

Au cours de l'année 2006, l'Agence a attribué au titre de la gestion de la ressource et de la préservation des milieux aquatiques et humides 130,5 M€ pour le financement de 324,8 M€ de travaux.

En M€	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux	248,49	216,02	217,85	220,17	199,11	243,3	241,8	273,53	324,8
Aides	135	111	114	108	96,8	121,4	119,1	139,71	130,5

2.6.1. L'alimentation en eau potable

Les aides à l'investissement apportées en 2006 aux collectivités locales portent sur 535 opérations pour un montant de 96,5 M€, permettant ainsi la réalisation de 233,9 M€ de travaux.

Pour respecter la valeur limite du plomb dans l'eau du robinet du consommateur, fixée par décret à 10µg/l fin 2013, le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) pour les communes de la banlieue parisienne, et la Ville de Paris poursuivent leur programme accéléré de remplacement des branchements en plomb. Cette action se développe également dans l'ensemble de l'Ile-de-France.

L'agence s'attache également à promouvoir la réduction de l'usage des phytosanitaires en milieu urbain. Ainsi, 73 communes de l'Essonne sont concernées par l'opération Phyt'Eaux Cités conduite par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) qui réunit, outre le SEDIF, Eau de Paris, la Lyonnaise des eaux et Veolia et se déroulera

sur 4 ans, encadrée par un comité de suivi. Son coût global est de 832 000 € et l'aide apportée par l'Agence en 2006 s'élève à 80 100 €.

2.6.2. La préservation des milieux aquatiques et humides

En 2006, le volume des aides attribuées à la préservation des milieux aquatiques et humides traduit la progression sensible constatée depuis le début du VIIIème programme. Le financement de ces actions représente 21,5 M€ en 2006. Cette hausse est surtout imputable aux actions d'entretien. Cette situation est la preuve d'une montée en puissance de l'implication des acteurs.

Les linéaires de cours d'eau restaurés (854 km en 2006 pour 785 km en 2005) et entretenus (5 024 km en 2006 pour 4 980 km en 2005) sont en progression sensible, même si globalement ces résultats sont assez modestes au regard du linéaire total des cours d'eau du bassin (55 128 km).

Les surfaces des zones humides restaurées ou entretenues (8 131 ha en 2005 pour 7 985 ha en 2006) suivent une tendance analogue. Les surfaces concernées représentent moins de 2% de la surface totale estimée, mais l'évolution, bien qu'encore très insuffisante, va dans le sens nécessaire pour atteindre les objectifs du « bon état écologique » de la directive cadre sur l'eau.

2.6.3. Les eaux littorales

Au regard de la nouvelle Directive baignade (15/02/2006), dont les seuils de qualité sont renforcés, les simulations effectuées avec les données brutes actuelles présentent une situation moins favorable qu'au regard de la directive de 1975 ; 19 sites sur 153, soit 12%, seraient en qualité « insuffisante » en prenant l'historique 2003-2006, le Calvados représentant plus de la moitié de ces sites. Les ¾ des sites normands restent néanmoins en qualité « excellente » ou « bonne » avec ces nouveaux critères de classement, illustrant les progrès accomplis dans la fiabilisation des systèmes d'assainissement littoraux.

2.6.4. Le suivi du SDAGE

Sur l'ensemble du bassin, six SAGE ont été approuvés par arrêté préfectoral après consultation du Comité de bassin : les SAGE de l'Automne, du Cailly-Aubette-Robec, du Commerce, de la Mauldre, de la Nonnette et de l'Orge-Yvette. Le SAGE de la Sélune a été approuvé en novembre, un arrêté préfectoral est attendu prochainement. Quinze autres SAGE sont en cours d'élaboration et six sont en phase d'émergence (définition de leur périmètre ou constitution de leur commission locale de l'eau). Deux SAGE, celui du Commerce et celui de la Sélune, approuvés, sont mis en œuvre par un contrat territorial de cinq ans.

3. Budget et équilibre financier

En 2006, le budget global des agences de l'eau atteint 2,142 milliards d'euros, ce chiffre ne comprenant pas les primes pour épuration industrielle. Les montants de budget global ont été les suivants :

en milliards d'€

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Budget global	1,847	1,874	2,006	2,127	2,174	2,234	2,466	2,324	2,142

3.1. Recettes

Les recettes comprennent pour l'essentiel le produit des redevances, complété de celui des remboursements des prêts et avances remboursables. En 2006, le montant des redevances atteint 1,665 milliards d'euros. Les montants des redevances ont été respectivement de :

en milliards d'€

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
redevances	1,494	1,518	1,557	1,595	1,713	1,639	1,631	1,789	1,665

3.2. Dépenses

Les paiements relatifs aux interventions représentent l'essentiel des dépenses propre, soit 1,860 milliard d'euros. Ces paiements ont été respectivement de :

en milliards d'€

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Interventions	1,616	1,631	1,689	1,782	1,905	1,977	2,210	1,876	1,860

3.3. Effectifs

L'ensemble des emplois rémunérés par les agences en ETPT*, hors emplois non permanents est de 1 845 en 2006.

* ETPT : équivalent temps plein travaillé. Cette notion renvoie à une comptabilisation des agents en proportion de leur temps de présence (ici sur l'année) et de leur quotité de travail.

Annexes : données nationales chiffrées et graphes pour les 6 agences de l'eau

Annexe n°1

Interventions réalisées par les agences de l'eau en 2006

Annexe n°2

Opérations du VIème programme (1992-1996) prises en considération au 31 décembre 2006 et payées par rapport aux prévisions

Annexe n°3

Opérations du VIIème programme (1997-2002) prises en considération au 31 décembre 2006 et payées par rapport aux prévisions

Annexe n°4

Opérations du VIIIème programme (2003-2006) prises en considération au 31 décembre 2006 et payées par rapport aux prévisions

Annexe n°5

Dotations du IXème programme des agences de l'eau pour 2007

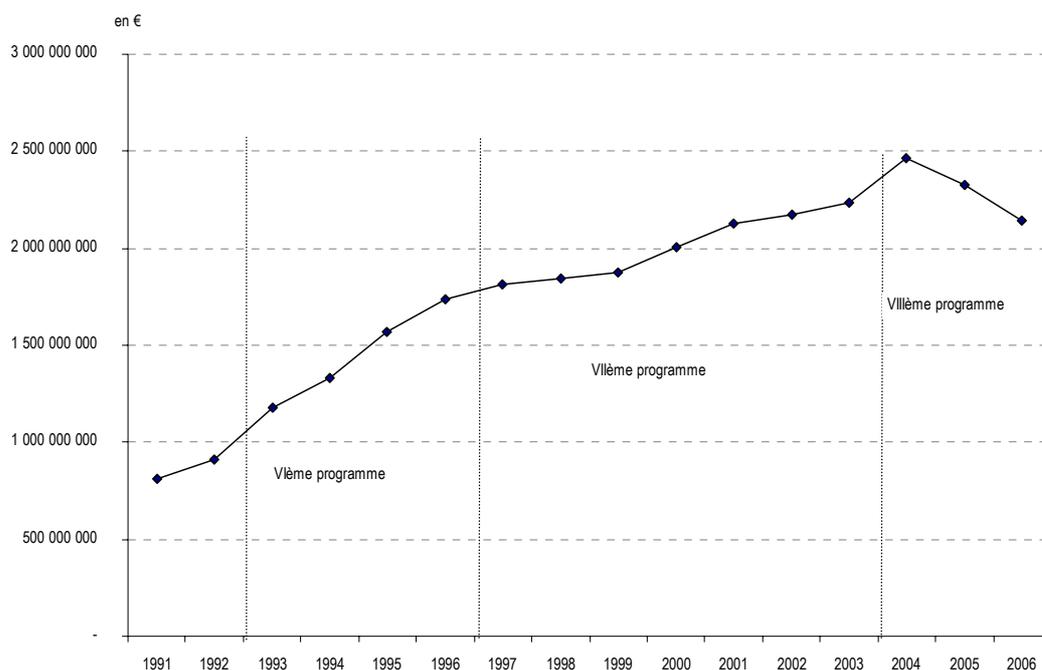
Carte des circonscriptions des bassins

Annexe n°1

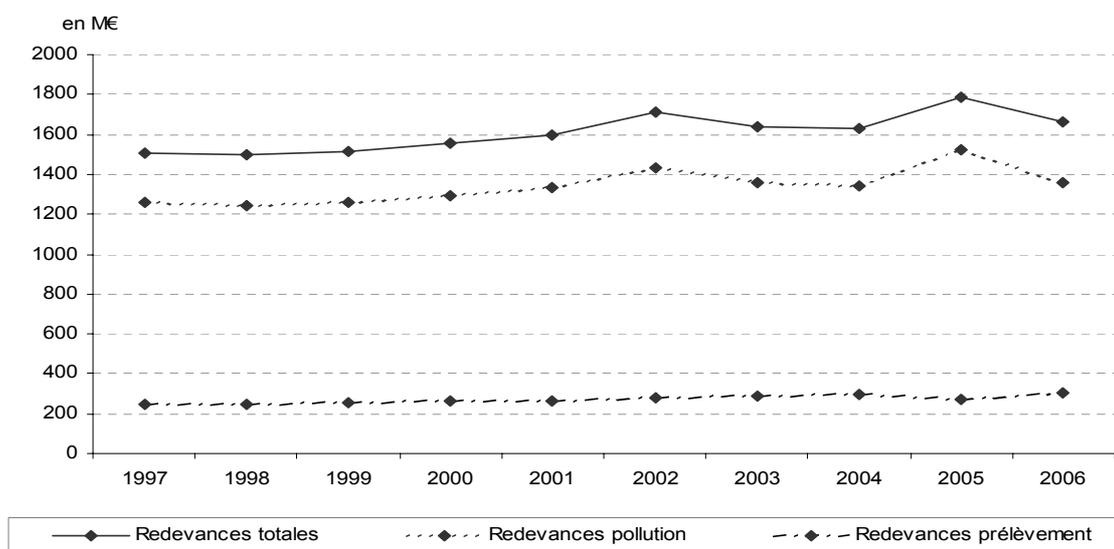
Interventions réalisées par les agences de l'eau en 2006

DEPENSES	Montants nets	RECETTES	Montants nets
Dépenses d'interventions	1 860 736 739	Redevances	1 665 820 165
Aides aux investissements	1 374 906 668	Redevances de prélèvement	307 028 383
Subventions	1 080 901 935	- collectivités locales	234 676 238
- dépollution des collectivités locales	706 814 467	- industrie	60 139 478
- dépollution des industries	62 695 570	- agriculture	12 212 667
- dépollution d'origine agricole	74 924 820	Redevances de pollution	1 358 791 782
- gestion de la ressource en eau et des milieux	236 467 078	- collectivités locales (contre-valeur)	1 209 828 722
Avances d'intervention	294 004 733	- industrie (nettes des primes pour épuration)	140 106 981
- dépollution des collectivités locales	172 565 951	- agriculture	8 856 079
- dépollution des industries	60 353 683	Opérations en capital	349 169 210
- dépollution d'origine agricole	5 956	Remboursements des avances d'interventions	339 781 625
- gestion de la ressource en eau et des milieux	61 079 143	dont . les transformations des avances en subventions	86 250 675
Aides à l'exploitation	394 303 654	. les remboursements hors programme	758 321
Primes d'épuration des collectivités locales	272 749 027	Intérêts des avances	9 079 742
Aides à la qualité d'exploitation	52 923 699	Gestion courante	22 625 356
Aides à l'élimination des déchets toxiques	24 914 483	Prestations de services et ventes de documents agence	1 731 029
Aides à l'entretien des milieux	13 616 570	Subventions d'exploitation	574 240
Assistance technique	20 426 034	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	20 320 087
Dépenses diverses	9 673 841	Produits divers	20 996 318
Etudes et mesures de contrôles mandatées	53 939 489	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	16 191 719
Dépenses exceptionnelles d'interventions	37 650 443	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 244 685
dont Annulation ou réduction des redevances exercices antérieurs	11 734 922	Cessions d'immobilisation	1 559 914
. Remboursement de trop-perçu de contre-valeur	22 077 402	Total des recettes propres	2 058 611 049
Actions internationales	1 145 057	Ressources affectées	-
Dépenses de fonctionnement	257 292 244	Total des dépenses	2 120 007 055
Dépenses de personnel	104 726 938	Augmentation du fonds de roulement	7 455 109
Dépenses de gestion courante	35 600 892	Dotations aux amortissements et provisions	15 532 080
Prélèvement de solidarité pour l'eau	82 999 800	Total général	2 142 994 245
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières)	15 117 220	Total général	2 142 994 245
Acquisition d'immobilisation	18 596 495		
fonds de concours communication sécheresse	1 020 400		
Total des dépenses propres	2 120 007 055		
Ressources affectées	-		
Total des dépenses	2 120 007 055		
Augmentation du fonds de roulement	7 455 109		
Dotations aux amortissements et provisions	15 532 080		
Total général	2 142 994 245		

Graphe n°1 : Evolution du montant des interventions réalisées par les 6 agences depuis 1992



Graphe n°2 : Evolution du montant des redevances perçues par les 6 agences depuis 1997



Annexe n°2

Opérations du VIème programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions (en euros).

en euros	en €							Taux de réalisation		
	AP	AP	AP	AP	Solde d'AP	Paiements	Restes	Taux	CP / AP	CP/ AP
	prévisionnelles	prévisionnelles	engagées au	désengagées au	engagées	effectués				
initiales (1)	actualisées (2)	31/12/1996 (3)	31/12/2006(4)	(5) = (3-4)	(6)	(7) = (5-6)	(5)/(2)	(6)/(2)	(6)/(5)	
Ventilation par nature d'opérations										
<i>I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité</i>										
Lutte contre la pollution des collectivités locales	1 346 950 820	1 799 822 847	1 661 516 352	122 666 029	1 538 850 323	1 538 119 087	731 236	85,50%	85,46%	99,95%
Réseaux d'assainissement	1 683 758 043	1 760 522 562	1 766 926 890	145 745 794	1 621 181 096	1 620 350 776	830 320	92,09%	92,04%	99,95%
Lutte contre la pollution industrielle	938 232 467	954 922 295	950 992 097	117 153 219	833 838 878	833 599 957	238 921	87,32%	87,30%	99,97%
Lutte contre la pollution agricole	140 911 140	97 579 245	77 571 204	13 248 849	64 322 355	64 273 134	49 221	65,92%	65,87%	99,92%
Élimination des déchets	133 599 795	135 657 048	137 363 250	4 752 871	132 610 379	132 610 379	-	97,75%	97,75%	100,00%
Assistance technique	69 579 828	66 218 827	61 090 158	3 488 701	57 621 457	57 587 186	34 271	87,02%	86,96%	99,94%
Primes d'épuration des collectivités locales	794 670 783	818 161 447	801 618 005	15 846 508	785 771 497	785 769 512	1 985	96,04%	96,04%	100,00%
Aide au fonctionnement	83 332 616	75 947 263	70 722 798	557 807	70 164 991	70 164 991	-	92,39%	92,39%	100,00%
Divers	6 555 307	10 770 656	8 883 891	663 137	8 220 754	8 220 754	-	76,33%	76,33%	100,00%
Total Pollution	5 197 590 799	5 719 602 190	5 536 684 645	424 102 915	5 112 581 730	5 110 695 776	1 885 954	89,39%	89,35%	99,96%
<i>II. Interventions au titre de la ressource en quantité</i>										
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	204 761 462	195 302 187	107 058 830	10 966 098	96 102 732	95 918 310	184 422	49,21%	49,11%	99,81%
Retenues d'eau d'intérêt local	33 358 783	23 372 215	22 843 135	1 808 279	21 034 856	21 034 856	-	90,00%	90,00%	100,00%
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	123 220 560	138 786 417	108 036 756	18 831 499	89 205 257	88 476 085	729 172	64,28%	63,75%	99,18%
Aménagement des rivières	86 895 823	119 051 058	107 538 199	15 771 429	91 766 770	91 592 150	174 620	77,08%	76,94%	99,81%
Réseaux d'alimentation en eau	660 384 378	723 982 013	684 501 196	69 099 367	615 401 829	615 076 483	325 346	85,00%	84,96%	99,95%
Divers	41 164 283	50 388 039	56 256 307	7 016 206	49 240 101	49 240 101	-	97,72%	97,72%	100,00%
Total Ressource	1 139 785 289	1 250 881 929	1 086 234 423	123 482 878	962 751 545	961 337 985	1 413 560	76,97%	76,85%	99,85%
<i>III. Soutien aux interventions</i>										
Études, Réseaux, Banques de données et dépenses exceptionnelles	193 930 910	244 109 077	238 396 885	22 215 819	216 181 066	216 181 066	-	88,56%	88,56%	99,69%
Total Soutien aux interventions	193 930 910	244 109 077	238 396 885	22 215 819	216 181 066	216 181 066		88,56%	88,56%	100,00%
<i>IV. Autres dépenses</i>										
Fonctionnement hors amortissements	375 034 623	408 749 773	398 833 672	1 153 421	397 680 251	397 680 251	-	97,29%	97,29%	100,00%
Immobilisations	5 000 328	8 979 247	6 078 110		6 078 110	6 078 110	-	67,69%	67,69%	100,00%
Divers	5 259 491	7 378 532	7 516 890		7 516 890	7 516 890	-	101,88%	101,88%	100,00%
Fonds de concours	-	-	-		-	-	-	-	-	-
Total des Autres Dépenses	385 294 442	425 107 552	412 428 672	1 153 421	411 275 251	411 275 251	-	96,75%	96,75%	100,00%
Total général	6 916 601 440	7 639 700 748	7 273 744 625	570 955 033	6 702 789 592	6 699 490 078	3 299 514	87,74%	87,69%	99,95%

Annexe n°3

Opérations du VIIème programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions (en euros)

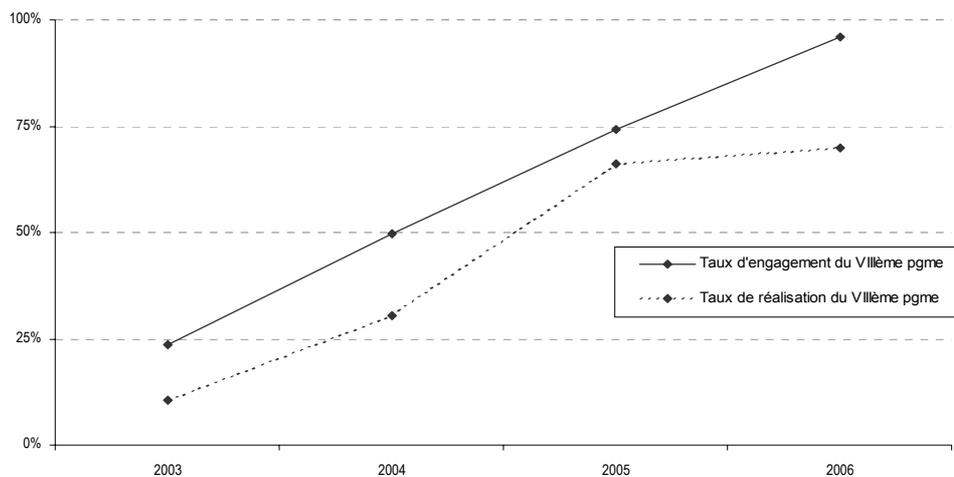
Ventilation par nature d'opérations	en €							Taux de réalisation		
	AP prévisionnelles initiales (1)	AP prévisionnelles actualisées (2)	AP engagées au 31/12/2002(3)	AP désengagées depuis le 31/12/2002(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paielements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)	Taux d'engagement (5)/(2)	CF / AP prévisionnelles (6)/(2)	CF/ AP engagées (6)/(5)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution										
Stations d'épuration des collectivités locales	2 092 883 316	2 475 536 791	2 372 846 851	104 175 195	2 268 671 656	2 184 987 580	83 684 076	91,64%	88,26%	96,31%
Réseaux d'assainissement collectifs	2 157 824 699	2 659 045 936	2 822 527 859	248 950 132	2 573 577 727	2 508 719 235	64 858 492	96,79%	94,35%	97,48%
Lutte contre la pollution industrielle	1 025 108 236	1 152 332 089	1 218 423 801	137 139 491	1 081 284 310	1 037 062 351	44 221 959	93,83%	90,00%	95,91%
Elimination des déchets	167 661 250	195 661 855	186 055 268	4 837 982	181 217 286	181 176 344	40 942	92,62%	92,60%	99,98%
Assistance technique :										
- collectivités locales	83 902 580	77 721 424	87 254 131	11 641 795	75 612 336	75 481 400	130 936	97,29%	97,12%	99,83%
- industries	22 018 895	19 611 791	10 757 007	1 747 971	9 009 036	8 501 490	507 546	45,94%	43,35%	94,37%
Primes d'épuration des collectivités locales	1 303 353 571	1 436 981 971	1 401 485 703	162 797	1 401 322 906	1 401 123 553	199 353	97,52%	97,50%	99,99%
Aide au bon fonctionnement :										
- collectivités locales	271 907 734	306 621 914	282 883 802	365 835	282 517 967	282 517 967	-	92,14%	92,14%	100,00%
- industries	91 514 977	107 628 633	104 185 722	2 247	104 183 475	104 183 475	-	96,80%	96,80%	100,00%
Lutte contre la pollution agricole	324 343 894	469 495 571	483 093 123	59 390 912	423 702 211	402 226 098	21 476 113	90,25%	85,67%	94,93%
Divers pollution	16 851 146	26 509 443	26 303 309	1 514 518	24 788 791	18 836 205	5 952 586	93,51%	71,05%	75,99%
Total Pollution	7 557 370 298	8 927 147 418	8 995 816 576	569 928 875	8 425 887 701	8 204 815 698	221 072 003	94,38%	91,91%	97,38%
II. Interventions au titre de la ressource en quantité										
Eaux superficielles	184 035 140	143 421 391	140 452 049	13 192 657	127 259 392	124 987 658	2 271 734	88,73%	87,15%	98,21%
Eaux souterraines	103 775 323	86 536 679	71 279 929	9 367 507	61 912 422	60 053 997	1 858 425	71,54%	69,40%	97,00%
Restauration des milieux aquatiques	252 450 633	292 936 083	296 067 087	34 862 352	261 204 735	252 318 888	8 885 847	89,17%	86,13%	96,60%
Alimentation en eau potable	938 089 287	1 094 697 545	1 091 817 645	86 903 127	1 004 914 518	962 951 123	41 963 395	91,80%	87,97%	95,82%
Appui à la gestion concertée	144 882 767	147 062 782	145 711 570	14 505 929	131 205 641	125 123 910	6 081 731	89,22%	85,08%	95,36%
Total Ressource	1 623 233 150	1 764 654 480	1 745 328 280	158 831 572	1 586 496 708	1 525 435 576	61 061 132	89,90%	86,44%	96,15%
III. Soutien aux interventions										
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	160 111 301	199 782 436	200 515 556	36 348 988	164 166 568	162 303 607	1 862 961	82,17%	81,24%	81,24%
Réseaux de mesures, banque de données, mesures contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	75 751 793	79 242 449	109 489 427	3 948 762	105 540 665	103 256 281	2 284 384	133,19%	130,30%	97,84%
Autres	27 318 265	138 830 439	104 019 303	5 208 740	98 810 563	71 381 605	27 428 958	71,17%	51,42%	72,24%
Total Soutien aux interventions	263 181 359	417 855 324	414 024 286	45 506 490	368 517 796	336 941 493	31 576 303	88,19%	80,64%	91,43%
IV. Autres dépenses										
Fonctionnement hors amortissements	553 998 523	801 015 123	755 636 030		755 636 030	753 019 914	2 616 116	94,33%	94,01%	99,65%
Immobilisations	113 935 366	120 736 691	108 243 035		108 243 035	106 932 020	1 311 015	89,65%	88,57%	98,79%
Divers	20 592 390	76 519 499	76 519 499		76 519 499	76 531 499	-	100,00%	100,02%	100,02%
FNSE	27 450 331	164 630 925	164 599 225		164 599 225	163 643 025	956 200	99,98%	99,40%	99,42%
Total des Autres Dépenses	715 976 610	1 162 902 238	1 104 997 789		1 104 997 789	1 100 126 458	4 871 331	95,02%	94,60%	99,56%
Total général	10 159 761 417	12 272 559 460	12 260 166 931	774 266 937	11 485 899 994	11 167 319 225	318 580 769	93,59%	90,99%	97,23%

Annexe n°4

Opération du VIIIème programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2006 et payées par rapport aux prévisions (en euros).

Ventilation par nature d'opérations	en €							Taux de réalisation		
	AP prévisionnelles initiales (1)	AP prévisionnelles actualisées (2)	AP engagées au 31/12/2006(3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) =(3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)	Taux d'engagement (5) /(2)	CF / AP prévisionnelles (6) /(2)	CF / AP Engagées (6) /(5)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution										
Stations d'épuration des collectivités locales	1 791 400 000	2 138 711 463	2 258 121 125	42 593 139	2 215 527 986	1 306 730 616	908 797 370	103,59%	61,10%	58,98%
Réseaux d'assainissement collectifs	1 274 100 000	1 515 584 606	1 598 946 089	61 511 958	1 537 434 131	909 830 325	627 603 806	101,44%	60,03%	59,18%
Lutte contre la pollution industrielle	595 000 000	521 047 180	500 808 825	38 139 631	462 669 194	274 560 132	188 109 062	88,80%	52,69%	59,34%
Élimination des déchets	74 400 000	82 669 359	83 301 896	1 795 812	81 506 084	73 663 761	7 842 323	98,59%	89,11%	90,38%
Assistance technique :										
- collectivités locales	72 100 000	67 102 179	72 717 021	2 486 764	70 230 257	51 235 177	18 995 080	104,66%	76,35%	72,95%
- industries	15 240 000	14 459 756	8 624 797	341 099	8 283 698	6 607 400	1 676 298	57,29%	45,70%	79,76%
Primes d'épuration des collectivités locales	1 016 500 000	1 042 860 953	1 015 234 352	1 058 801	1 014 175 551	941 430 209	72 745 342	97,25%	90,27%	92,83%
Aide à la performance épuratoire maximale										
- collectivités locales	212 900 000	225 206 915	207 040 564	108 698	206 931 866	191 141 363	15 790 503	91,89%	84,87%	92,37%
- industries	27 700 000	27 678 344	21 283 403		21 283 403			76,90%	76,90%	100,00%
Lutte contre la pollution agricole	571 800 000	407 480 714	355 518 666	14 107 145	341 411 521	125 527 680	215 883 841	83,79%	30,81%	36,77%
Divers pollution	12 800 000	6 119 544	5 478 834	79 215	5 399 619	3 896 538	1 503 081	88,24%	63,67%	72,16%
Total Pollution	5 663 940 000	6 048 921 013	6 127 075 572	162 222 262	5 964 853 310	3 905 906 604	2 058 946 706	98,61%	64,57%	65,48%
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux										
Eaux superficielles	99 000 000	87 580 000	81 436 857	2 771 769	78 665 088	47 612 177	31 052 911	89,82%	54,36%	60,53%
Eaux souterraines	70 140 000	61 246 004	48 684 516	3 330 902	45 353 614	25 386 340	19 967 274	74,05%	41,45%	55,97%
Restauration des milieux aquatiques	257 600 000	320 839 053	280 015 473	15 933 171	264 082 302	119 973 953	144 108 349	82,31%	37,39%	45,43%
Alimentation en eau potable	618 900 000	789 979 505	884 552 865	45 680 453	838 872 412	531 898 477	306 973 935	106,19%	67,33%	63,41%
Appui à la gestion concertée	170 980 000	114 768 506	126 491 653	5 782 793	120 708 860	74 026 560	46 682 300	105,18%	64,50%	61,33%
Total Ressource	1 216 620 000	1 374 413 068	1 421 181 364	73 499 088	1 347 682 276	798 897 507	548 784 769	98,06%	58,13%	59,28%
III. Actions internationales										
IV. Soutien aux interventions										
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	122 880 000	127 618 400	105 057 277	5 636 963	99 420 314	83 322 192	16 098 122	77,90%	65,29%	83,81%
Réseaux de mesures, banques de données, mesures contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	57 700 000	59 276 000	56 697 031	2 508 529	54 188 502	50 608 595	3 579 907	91,42%	85,38%	93,39%
Autres	59 600 000	95 783 000	96 880 776	2 167 608	94 713 168	91 017 825	3 695 343	98,88%	95,03%	96,10%
Total Soutien aux interventions	240 180 000	282 677 400	258 635 084	10 313 100	248 321 984	224 948 612	23 373 372	87,85%	79,58%	90,59%
V. Autres dépenses										
Fonctionnement hors amortissements	560 020 000	583 373 045	494 969 582	1 002 101	493 967 481	492 912 872	1 054 609	84,67%	84,49%	99,79%
Immobilisations	26 200 000	37 344 000	57 425 576	815 109	56 610 467	41 683 364	14 927 103	151,59%	111,62%	73,63%
Divers	51 010 000	76 958 000	73 926 009		73 926 009	73 768 501	157 508	96,06%	95,86%	99,79%
fonds de concours		193 849 700	194 015 900		194 015 900	194 015 900				
FNSE	327 040 000	348 187 700	318 655 200		318 655 200	318 444 600	210 600	91,52%	91,46%	99,93%
Total des Autres Dépenses	964 270 000	1 239 712 445	1 138 992 267	1 817 210	1 137 175 057	1 120 825 237	16 349 820	91,73%	90,41%	98,56%
Total général	8 085 010 000	8 945 723 926	8 945 884 287	247 851 660	8 698 032 627	6 050 577 960	2 647 454 667	97,23%	67,64%	69,56%

Taux d'engagement et de réalisation du VIIIème programme
des agences de l'eau au 31/12/ 2006
par rapport aux montants prévisionnels de dotations



Annexe n°5

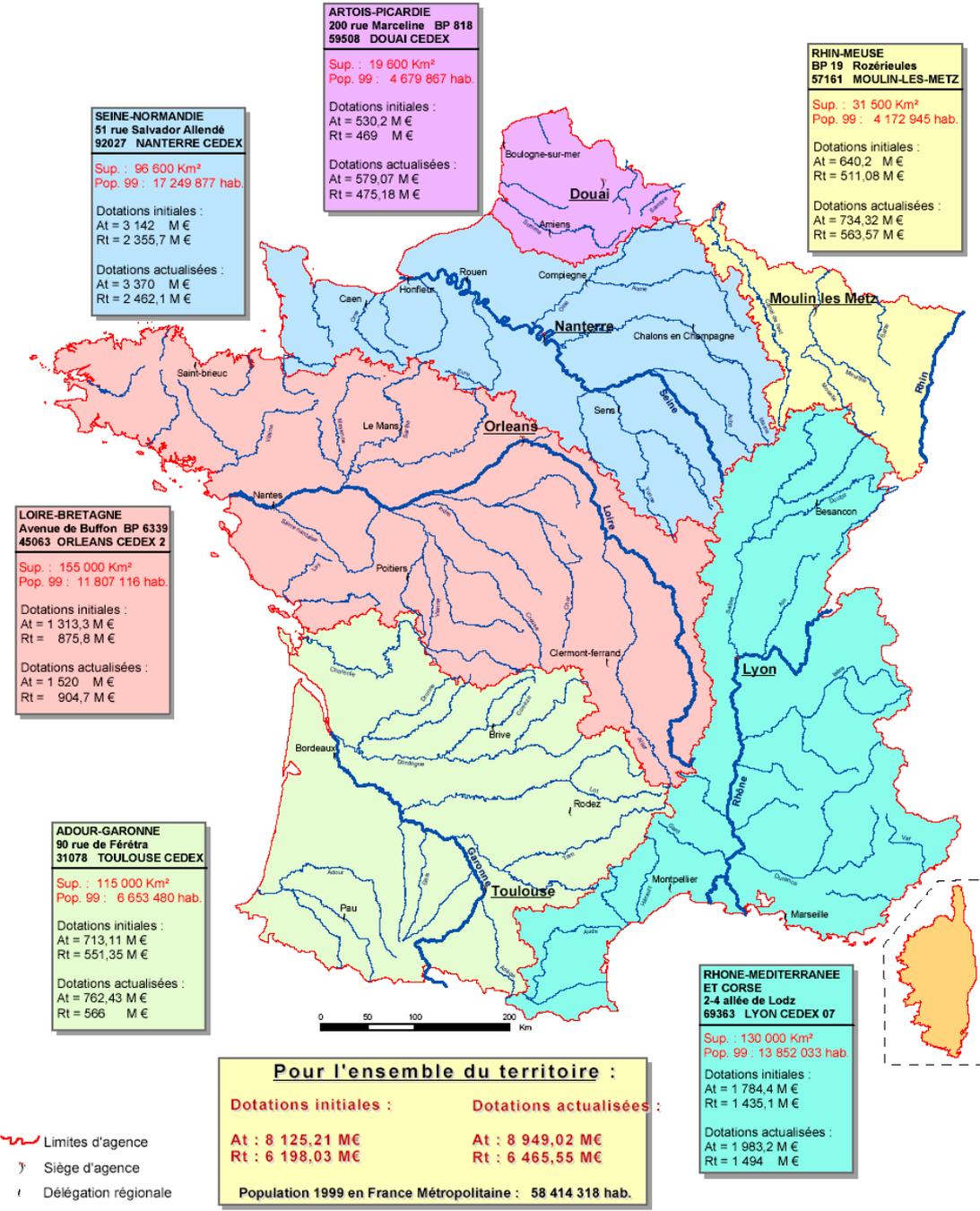
Dotation du IXème programme des agences de l'eau pour 2007

Dotation en AP (en euros)	ADOUR GARONNE	ARTOIS PICARDIE	LOIRE BRETAGNE	RHIN MEUSE	Rhône- Méd. et Corse	SEINE NORMANDIE	TOTAL AGENCES
I. Lutte contre la pollution							
11 Stations d'épuration des collectivités locales.....	18 000 000	53 000 000	74 000 000	23 000 000	106 700 000	209 000 000	483 700 000
12 Réseaux d'assainissement collectifs.....	41 000 000	38 400 000	40 000 000	52 000 000	71 300 000	179 000 000	421 700 000
13 Lutte contre la pollution des activités économiques.....	20 000 000	11 500 000	18 500 000	11 500 000	23 500 000	44 000 000	129 000 000
14 Elimination des déchets.....	2 000 000	500 000	2 000 000	3 000 000	12 700 000	5 700 000	25 900 000
15 Assistance technique à la dépollution	2 000 000	1 620 000	5 000 000	4 300 000	4 900 000	3 600 000	21 420 000
16 Primes d'épuration des collectivités locales.....	28 000 000	23 000 000	35 000 000	29 500 000	89 300 000	89 000 000	293 800 000
17 Aide à la performance épuratoire :	2 000 000	0	3 000 000	0	15 300 000	15 000 000	35 300 000
18 Lutte contre la pollution agricole.....	9 000 000	13 000 000	15 000 000	8 300 000	14 500 000		59 800 000
19 Divers pollution.....		0	500 000	600 000	0		1 100 000
Total Pollution.....	122 000 000	141 020 000	193 000 000	132 200 000	338 200 000	545 300 000	1 471 720 000
II. Gestion des milieux							
21 Gestion quantitative de la ressource.....	8 000 000	0	10 500 000	700 000	14 400 000	14 000 000	47 600 000
23 Protection de la ressource.....	1 000 000	2 400 000	6 200 000	5 800 000	14 800 000	10 000 000	40 200 000
24 Restauration et gestion des milieux aquatiques.....	10 000 000	5 500 000	20 000 000	6 300 000	34 400 000	20 000 000	96 200 000
25 Eau potable.....	26 000 000	9 500 000	14 800 000	8 500 000	43 200 000	81 000 000	183 000 000
29 Appui à la gestion concertée.....	1 000 000	1 800 000	5 500 000	470 000	10 500 000	3 000 000	22 270 000
Total Gestion des milieux.....	46 000 000	19 200 000	57 000 000	21 770 000	117 300 000	128 000 000	389 270 000
III. Conduite et développement des politiques :							
31 Etudes générales.....	2 800 000	300 000	2 000 000	1 570 000	3 800 000	3 700 000	14 170 000
32 Connaissance environnementale	11 300 000	2 700 000	12 500 000	5 710 000	9 200 000	13 000 000	54 410 000
33 Action internationale.....	1 000 000	300 000	1 100 000	500 000	300 000	1 200 000	4 400 000
34 Information, communication	1 500 000	1 500 000	4 200 000	1 950 000	5 600 000	4 300 000	19 050 000
Total Conduite et développement :.....	16 600 000	4 800 000	19 800 000	9 730 000	18 900 000	22 200 000	92 030 000
IV. Dépenses courantes et autres dépenses :							
41 Fonctionnement hors amortissement hors personnel.....	6 300 000	10 600 000	7 100 000	5 270 000	11 500 000	11 760 000	52 530 000
42 Immobilisations.....	4 600 000	500 000	5 200 000	2 370 000	1 500 000	8 870 000	23 040 000
43 Personnel.....	16 000 000	10 500 000	19 500 000	12 960 000	22 900 000	32 370 000	114 230 000
44 Charges de régulation.....	500 000	800 000	12 900 000	13 790 000	11 800 000		39 790 000
Total Dépenses courantes et autres ...	27 400 000	22 400 000	44 700 000	34 390 000	47 700 000	53 000 000	229 590 000
V. Fonds de concours.....	7 500 000	5 533 000	13 300 000	4 840 000	18 500 000	34 700 000	84 373 000
50 Fonds de concours.....							
VI. Total	219 500 000	192 953 000	327 800 000	202 930 000	540 600 000	783 200 000	2 266 983 000



Villèmes Programmes des Agences de l'Eau (2003 - 2006)

Dotations de programme initiales au 31/12/2002
Dotations de programme actualisées au 31/12/2005



- Limites d'agence
- Siège d'agence
- Délégation régionale
- Rt** Redevances totales
- At** Autorisations de programme totales

Direction de l'Eau - Mission SIEau
Décembre 2004

Données par agence

1. Agence de l'eau Adour-Garonne

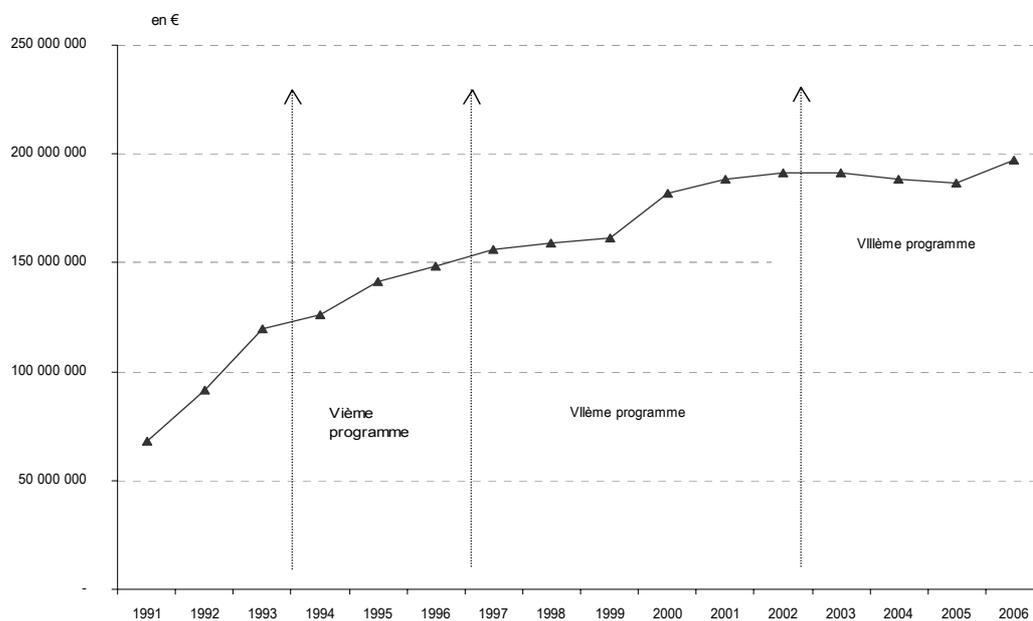
Interventions l'agence de l'eau Adour-Garonne en 2006

PLF 2008 : Tableau n°1

en €

EMPLOIS	Montants nets	RESSOURCES	Montants nets
Dépenses d'interventions	168 499 243	Redevances	147 078 422
Aides aux investissements	129 090 484	Redevances de prélèvement	39 017 750
Subventions	107 122 518	- collectivités locales	27 489 030
- dépollution des collectivités locales	68 136 586	- industrie	7 196 242
- dépollution des industries	4 909 561	- agriculture	4 332 478
- dépollution d'origine agricole	4 301 465	Redevances de pollution	108 060 672
- gestion de la ressource en eau et des milieux	29 774 907	- collectivités locales (contre-valeur)	93 144 377
Avances d'intervention	21 967 966	- industrie (nettes des primes pour épuration)	14 297 047
- dépollution des collectivités locales	7 710 559	- agriculture	619 248
- dépollution des industries	12 405 069	Opérations en capital	30 588 522
- dépollution d'origine agricole	5 956	Remboursements des avances d'interventions	30 151 940
- gestion de la ressource en eau et des milieux	1 846 382	dont . les transformations des avances en subventions	1 355 329
Aides à l'exploitation	30 812 173	. les remboursements hors programme	554 955
Primes d'épuration des collectivités locales	23 612 738	Intérêts des avances	436 582
Aides à la qualité d'exploitation	3 471 213	Gestion courante	683 230
Aides à l'élimination des déchets toxiques	1 150 662	Prestations de services et ventes de documents agence	419 829
Aides à l'entretien des milieux	-	Subventions d'exploitation	49 829
Assistance technique	2 516 300	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	213 572
Dépenses diverses	61 260	Produits divers	1 373 598
Etudes et mesures de contrôles mandatées	5 364 650	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	556 778
Dépenses exceptionnelles d'interventions	2 889 028	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	816 820
dont . Annulation ou réduction des redevances exercices antérieurs		Cessions d'immobilisation	-
. Remboursement de trop-perçu de contre-valeur		Total des recettes propres	179 723 773
Actions internationales	342 908	Ressources affectées	
Dépenses de fonctionnement	26 715 976	Total des dépenses	195 307 220
Dépenses de personnel	14 621 251	Augmentation du fonds de roulement	1 622 330
Dépenses de gestion courante	2 558 738	Dotations aux amortissements et provisions	
Prélèvement de solidarité pour l'eau	7 636 000	Total général	196 929 550
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières...)	773 512	Total des recettes	179 723 773
Acquisition d'immobilisation	1 126 476	Prélèvement sur le fonds de roulement	15 712 379
Fonds de concours consultation du public	92 000	Reprise sur amortissements et provisions	480 835
Total des dépenses propres	195 307 220	Amortissements , Provisions , Divers	1 012 563
Ressources affectées		Total général	196 929 550

Evolution du montant des interventions réalisées par l'agence Adour-Garonne depuis 1991



Données en euros

Année	Total
1991	68 268 652
1992	91 488 314
1993	119 866 394
1994	126 069 239
1995	141 212 458
1996	148 411 405
1997	155 980 194
1998	158 866 511
1999	161 625 381
2000	181 671 512
2001	188 156 145
2002	191 442 407
2003	191 251 518
2004	188 222 738
2005	186 440 269
2006	196 929 550

Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2006 du VIIIème programme (2003-2006) – Agence Adour-Garonne

PLF 2008 : Tableau n°2

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montant des travaux retenus	Aides décidées		Total
		Subventions	Avances	
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution				
Stations d'épuration des collectivités locales	80 118 438	25 629 087	431 050	
Réseaux d'assainissement collectivités	113 250 559	31 818 323	8 623 755	
Lutte contre la pollution industrielle	33 225 821	5 207 196	12 068 845	
Elimination des déchets	3 041 820	649 998		649 998
Assistance technique :				-
- collectivités locales	18 000	9 000		9 000
- industries				-
Primes d'épuration des collectivités locales	25 111 783	25 111 783		25 111 783
Aide à la performance épuratoire maximale				-
- collectivités locales	3 300 488	3 202 534		3 202 534
- industries				-
Lutte contre la pollution agricole	46 815 288	18 554 280		18 554 280
Divers pollution	-			-
Total Pollution	304 882 197	110 182 201	21 123 650	131 305 851
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux				
Eaux superficielles	11 800 722	4 684 020		4 684 020
Eaux souterraines	3 932 493	1 733 701		1 733 701
Restauration des milieux aquatiques	26 250 968	10 677 970		10 677 970
Alimentation en eau potable	74 283 737	21 098 517	1 560 926	22 659 443
Appui à la gestion concertée	10 679 842	4 406 781		4 406 781
Total Ressource	126 947 762	42 600 989	1 560 926	44 161 915
III. Actions internationales				
	761 487	496 016		496 016
IV. Soutien aux interventions				
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence		988 689		988 689
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence		3 004 681		3 004 681
Autres		1 371 280		1 371 280
Total Soutien aux interventions		5 364 650	-	5 364 650
V. Autres dépenses				
Fonctionnement hors amortissements		17 179 988		17 179 988
Immobilisations		1 126 476		1 126 476
Divers		773 512		773 512
Fonds de concours consultation du public		7 636 000		7 636 000
PSE		92 000		92 000
Total des Autres Dépenses		26 807 976	-	26 807 976
Total général	432 591 446	185 451 832	22 684 576	208 136 408

Opérations du VIème programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Adour-Garonne

PLF 2008 : Tableau n°3

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/1996 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	118 147 988	124 627 072	124 622 752	29 750 871	94 871 881	94 871 881	-
Réseaux d'assainissement	118 147 988	159 919 019	159 887 562	10 413 042	149 474 520	149 474 520	-
Lutte contre la pollution industrielle	118 147 988	127 447 379	125 529 404	4 992 488	122 536 916	122 298 452	238 464
Lutte contre la pollution agricole		5 030 817	4 933 159	630 588	4 302 571	4 253 351	49 220
Elimination des déchets	15 244 901	10 366 533	10 287 000		10 287 000	10 287 000	-
Assistance technique	7 622 450	8 476 165	7 963 681	246 033	7 717 648	7 683 377	34 271
Primes d'épuration des collectivités locales	56 387 973	58 692 871	58 403 000		58 403 000	58 403 000	-
Aide au fonctionnement	19 818 372	6 860 205	6 860 205		6 860 205	6 860 205	-
Divers					-	-	-
Total Pollution	453 517 660	501 420 061	498 486 763	46 033 022	454 453 741	454 131 786	321 955
II. Interventions au titre de la ressource en quantité							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	70 888 793	36 770 703	36 559 802	3 212 077	33 347 725	33 163 303	184 422
Retenues d'eau d'intérêt local	5 335 715	3 344 797	4 304 403	386 356	3 918 047	3 918 047	-
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	11 433 676	21 190 413	21 156 392	3 350 187	17 806 205	17 165 772	640 433
Aménagement des rivières	7 622 450	15 061 963	15 037 049	1 520 401	13 516 648	13 342 027	174 621
Réseaux d'alimentation en eau	30 489 803	34 987 049	34 923 138	2 625 652	32 297 486	32 264 447	33 039
Divers	4 195 396	4 161 858	3 839 473	173 445	3 666 028	3 666 028	-
					-	-	-
Total Ressource	129 965 833	115 516 783	115 820 257	11 268 118	104 552 139	103 519 624	1 032 515
III. Soutien aux interventions							
Etudes , Réseaux, Banques de données et dépenses exceptionnelles	18 293 882	24 986 394	23 882 069		23 882 069	23 882 069	
Total Soutien aux interventions	18 293 882	24 986 394	23 882 069		23 882 069	23 882 069	
IV. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	53 997 442	51 908 890	51 028 291		51 028 291	51 028 291	
Immobilisations	5 000 328	8 979 247	6 078 110		6 078 110	6 078 110	
Divers	5 259 491	7 378 532	7 516 890		7 516 890	7 516 890	
Fonds de concours							
Total des Autres Dépenses	64 257 261	68 266 669	64 623 291	-	64 623 291	64 623 291	-
Total général	666 034 636	710 189 907	702 812 380	57 301 140	647 511 240	646 156 770	1 354 470

Opérations du VIIème programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Adour-Garonne

PLF 2008 : Tableau n°4

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2002 (3)	AP désengagées depuis le 31/12/2002	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution							
Stations d'épuration des collectivités locales	147 877 782	192 660 000	195 444 027	5 330 920	190 113 107	183 268 458	6 844 649
Réseaux d'assainissement collectifs	176 234 527	180 950 000	187 399 994	9 362 120	178 037 874	177 628 799	409 075
Lutte contre la pollution industrielle	128 055 331	122 370 000	131 004 878	11 652 744	119 352 134	118 281 769	1 070 365
Elimination des déchets	14 328 166	15 030 000	14 934 000		14 934 000	14 934 000	-
Assistance technique :							
- collectivités locales	17 072 656	17 370 000	19 467 962	5 811 547	13 656 415	13 656 415	-
- industries	460 000	460 000	458 502	21 746	436 756	436 756	-
Primes d'épuration des collectivités locales	112 269 410	108 460 000	107 817 000		107 817 000	107 817 000	-
Aide au bon fonctionnement :							
- collectivités locales	15 812 862	4 090 000	5 187 469		5 187 469	5 187 469	-
- industries	6 300 000	6 300 000	6 230 531		6 230 531	6 230 531	-
Lutte contre la pollution agricole	24 971 636	47 100 000	49 183 225	6 020 757	43 162 468	40 330 958	2 831 510
Divers pollution	9 530 941	5 049 000	5 325 675	604 357	4 721 318	4 471 980	249 338
Total Pollution	652 913 311	699 839 000	722 453 263	38 804 191	683 649 072	672 244 135	11 404 937
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux							
Eaux superficielles	80 034 302	48 850 000	53 792 516	6 569 090	47 223 426	46 767 998	455 428
Eaux souterraines	5 793 062	2 720 000	2 696 018	94 914	2 601 104	2 601 104	-
Restauration des milieux aquatiques	29 954 087	36 620 000	39 432 770	4 760 770	34 672 000	33 593 875	1 078 125
Alimentation en eau potable	54 730 215	72 930 000	76 442 112	5 618 448	70 823 664	66 675 378	4 148 286
Appui à la gestion concertée	28 489 475	17 521 000	18 532 968	1 942 318	16 590 650	15 936 881	653 769
Total Ressource	199 001 141	178 641 000	190 896 384	18 985 540	171 910 844	165 575 236	6 335 608
III. Soutien aux interventions							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	13 886 636	12 910 903	11 687 349		11 687 349	11 687 349	-
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	19 526 045	16 253 502	16 252 183	73 453	16 178 730	16 178 730	-
Autres	7 841 710	54 464 538	5 425 582		5 425 582	5 425 582	-
Total Soutien aux interventions	41 254 391	83 628 943	33 365 114	73 453	33 291 661	33 291 661	-
IV. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	92 093 361	87 686 084	87 686 084		87 686 084	87 686 084	-
Immobilisations	12 627 320	13 627 320	13 627 320		13 627 320	13 627 320	-
Divers	11 293 000	10 187 029	10 187 029		10 187 029	10 187 029	-
FNSE	27 450 331	27 450 331	27 450 331		27 450 331	27 450 331	-
Total des Autres Dépenses	143 464 012	138 950 764	138 950 764	-	138 950 764	138 950 764	-
Total général	1 036 632 855	1 101 059 707	1 085 665 525	57 863 184	1 027 802 341	1 010 061 796	17 740 545

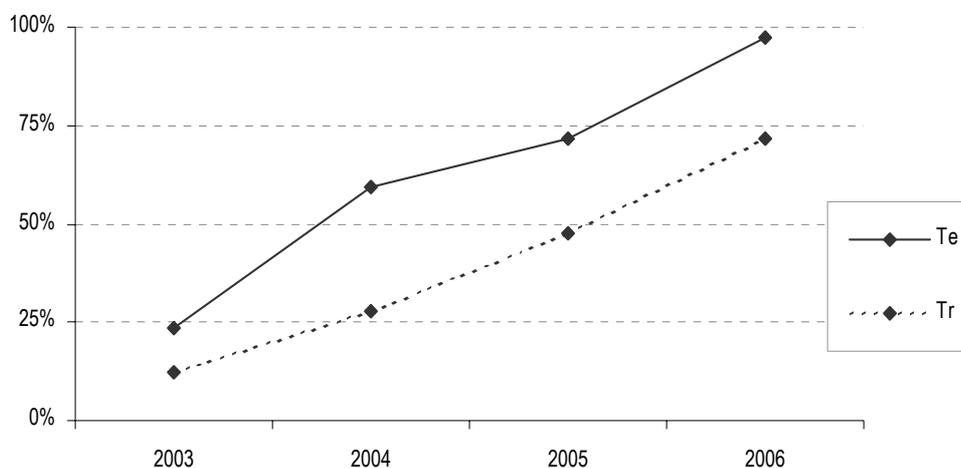
Opérations du VIIIème programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Adour-Garonne

PLF 2008: Tableau n°5

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2006 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution							
Stations d'épuration des collectivités locales	120 500 000	140 210 000	140 965 029	810 698	140 154 331	93 531 221	46 623 110
Réseaux d'assainissement collectifs	120 500 000	118 900 000	120 040 988	1 245 483	118 795 505	75 013 535	43 781 970
Lutte contre la pollution industrielle	69 800 000	80 780 000	84 421 359	3 641 397	80 779 962	53 961 287	26 818 675
Elimination des déchets	4 000 000	3 560 000	5 001 720	1 450 903	3 550 817	2 561 494	989 323
Assistance technique :					-		-
- collectivités locales	15 900 000	13 310 000	13 301 160		13 301 160	8 138 881	5 162 279
- industries							
Primes d'épuration des collectivités locales	94 000 000	92 000 000	91 988 294	6 436	91 981 858	90 482 812	1 499 046
Aide au bon fonctionnement :					-		-
- collectivités locales	4 000 000	8 010 000	7 978 987		7 978 987	7 978 987	-
- industries							-
Lutte contre la pollution agricole	35 800 000	29 830 000	30 561 024	764 378	29 796 646	6 224 516	23 572 130
Divers pollution					-		-
Total Pollution	464 500 000	486 600 000	494 258 561	7 919 295	486 339 266	337 892 733	148 446 533
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux							
Eaux superficielles	36 800 000	26 830 000	27 368 324	598 159	26 770 165	19 580 383	7 189 782
Eaux souterraines	4 140 000	4 999 000	5 038 082	49 603	4 988 479	2 972 740	2 015 739
Restauration des milieux aquatiques	20 000 000	30 800 000	32 029 307	1 248 954	30 780 353	16 401 076	14 379 277
Alimentation en eau potable	39 800 000	68 140 000	71 598 826	3 499 023	68 099 803	35 643 065	32 456 738
Appui à la gestion concertée	11 220 000	11 631 000	11 852 016	247 308	11 604 708	5 698 287	5 906 421
Total Ressource	111 960 000	142 400 000	147 886 555	5 643 047	142 243 508	80 295 551	61 947 957
III. Actions internationales		950 000	945 679		945 679	342 908	602 771
IV. Soutien aux interventions							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	2 480 000	2 540 000	2 500 764		2 500 764	1 478 853	1 021 911
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	16 200 000	17 640 000	15 849 236		15 849 236	15 849 236	-
Autres					-		-
Total Soutien aux interventions	18 680 000	20 180 000	18 350 000	-	18 350 000	17 328 089	1 021 911
V. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	72 400 000	69 620 000	67 600 000		67 600 000	67 600 000	-
Immobilisations	3 600 000	4 320 000	4 150 000		4 150 000	4 150 000	-
Divers	11 920 000	7 760 000	6 990 000		6 990 000	6 990 000	-
fonds de concours		156 800	156 800		156 800	156 800	-
FNSE	30 040 000	30 433 200	30 433 200		30 433 200	30 433 200	-
Total des Autres Dépenses	117 960 000	112 290 000	109 330 000	-	109 330 000	109 330 000	-
Total général	713 100 000	762 420 000	770 770 795	13 562 342	757 208 453	545 189 281	212 019 172

Taux d'engagement et de réalisation du VIIIème programme (2003-2006) de l'agence de l'eau
Adour Garonne
au 31/12/ 2006 par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées / montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (5)/(2)

Taux d'engagement Te	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	24,42%	49,26%	75,30%	99,95%
II. Interventions "Ressources"	20,40%	36,58%	65,70%	99,89%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	16,18%	36,53%	61,10%	90,93%
Total	23,33%	59,20%	71,90%	97,36%

Taux de réalisation: Tr : CP effectués / montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (6)/(2)

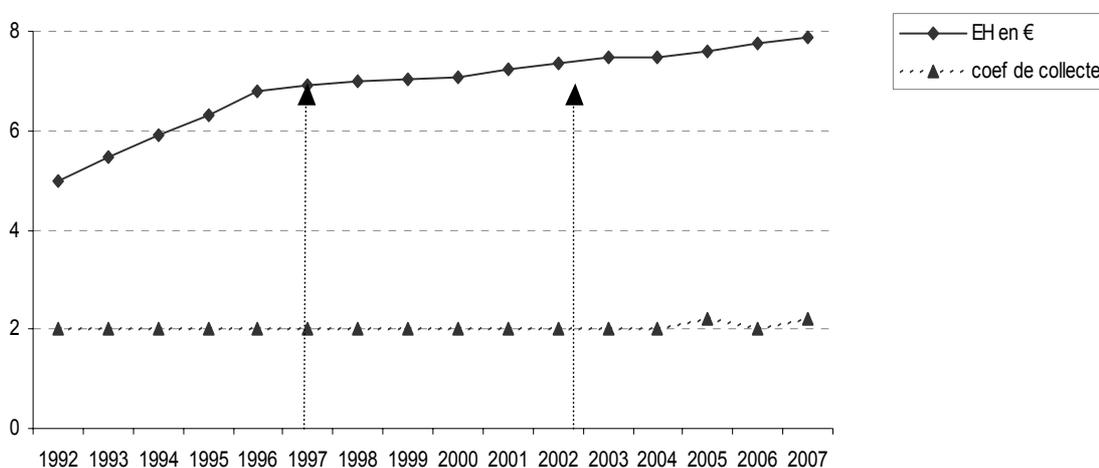
Taux de réalisation Tr	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	11,48%	26,70%	46,43%	69,44%
II. Interventions "Ressources"	3,37%	14,09%	33,38%	56,39%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	16,18%	36,53%	61,13%	85,87%
Total	12,16%	27,57%	47,59%	71,51%

Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau – Agence Adour-Garonne

A. EVOLUTION DES TAUX DE BASE

ANNEES	MES (€/kg/j)	MO (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (en €/kiloéquitox/j.)	Sels dissous mho (€ / m3/j. cm)	Coefficient de collecte	Equivalent habitant en €
1992	24,13	38,87	34,49	16,28	-	-	819,11	-	2,00	4,97
1993	25,17	41,30	38,33	21,70	76,22	-	819,11	-	2,00	5,46
1994	26,86	44,60	41,13	33,27	77,90	-	903,72	-	2,00	5,91
1995	28,40	47,93	43,78	45,07	94,98	-	918,20	-	2,00	6,33
1996	30,62	51,61	44,78	57,63	97,16	-	939,39	-	2,00	6,81
1997	28,89	52,92	52,30	70,25	102,90	123,79	998,08	-	2,00	6,91
1998	29,18	53,45	52,82	70,95	103,93	125,03	1007,99	-	2,00	6,98
1999	29,41	53,88	53,25	71,52	104,76	126,03	1016,07	-	2,00	7,04
2000	29,59	54,20	53,57	71,95	105,39	126,78	1022,17	-	2,00	7,08
2001	30,18	55,28	54,64	73,39	107,49	129,32	1042,60	-	2,00	7,22
2002	30,75	56,33	55,68	74,78	109,54	131,78	1062,00	-	2,00	7,36
2003	30,66	57,17	56,52	75,90	133,42	160,51	1293,52	-	2,00	7,47
2004	30,66	57,17	56,52	75,90	133,42	160,51	1293,52	-	2,00	7,47
2005	31,24	58,26	57,59	77,34	135,95	163,56	1318,1	-	2,2	7,61
2006	31,77	59,25	58,57	79	138,27	166,34	1340,5	-	2	7,74
2007	32,41	60,44	59,74	80,23	141,04	169,67	1367,31	-	2,2	7,89

Evolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992



B. Situation des coefficients de zones en 2006

Le bassin est réparti en zones représentatives des orientations et priorités du SDAGE :

- les zones sensibles à l'eutrophisation : coefficient de zone de 1,2 appliqué au taux de base du phosphore
- les zones de baignade et d'activité conchyliologie : un coefficient de 1,2 est appliqué sur le taux de base du paramètre "matière en suspension" (MES)

Taux de l'équivalent-habitant 2006 (en €/EH) :

- zones sensibles (ZS) : 7,80
- zones de baignade et conchyliques (ZS + ZB) : 8,31
- ZS+ZB : 8,37

Les indicateurs d'action sur la base des aides accordées en 2006 – Agence Adour-Garonne

PLF 2008 : Tableau n°7

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en Equivalent-Habitant (EH)	106 000
		Matières en suspension (MES) en EH	169 000
		Matières oxydables (MO) en EH	169 000
		Azote réduit (NR) en EH	151 000
		Matières phosphorées (MP) en EH	97 000
		Boues (procédés lourds d'élimination) en tonnes par jour (T/j)	6
	Créations, extensions, réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH	69 600
		Création, extension de la desserte en EH	38 000
		Réhabilitation, reprise de l'existant en EH	0
		Création, extension de réseau de transport, Restructuration des réseaux en EH	160 800
Assainissement non collectif	Bassins de dépollution en m ³	13 300	
	EH concernés	2 813	
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en kg/J	3 034
		MO en Kg/j	9 624
		NR en Kg/j	1
		MP en Kg/j	4
		Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j)	27 225
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en Kg/j	0
		Métaux et métalloïdes (METOX) en Kg/j	21,0
		Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	8
	Elevages	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies*	2 300
	Grandes cultures	Milliers d'hectares (SAU) concernés par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	1 000
Aménagement, protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm ³	1
		Capacités des ouvrages de transferts en Mm ³ pour les périodes d'étiage	29
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP	121
		Captages aménagés	105
Milieux aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5m de large) en km	38 783
		Restaurées en Km	22 500
		Entretenues en Km	NC
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha)	NC
		Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	8 200
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable	6 800 000
		Rendue conforme aux normes de potabilité	320 000
		De qualité améliorée **	NC
		Sécurisée	NC

NC : non communiqué

Les indicateurs d'effets sur la base des redevances et primes 2005 – Agence Adour-Garonne

PLF 2008 : Tableau n° 8

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en Tonnes par jour (T/J)	516
		Matières oxydables (MO) en Tonnes par jour (T/j)	327
		Azote réduit (NR) en T/j	86
		Matières phosphorées (MP) en T/j	23
	Pollutions domestiques éliminées par les stations d'épuration (STEP) urbaines	MES en T/J	323
	MO en T/j	198	
	NR en T/j	40	
	MP en T/j	9	
Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	79 582	
	Mises en filières fiabilisées	71 514	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/J	63,73
		MO en T/j	80,11
		NR en T/j	6,98
		MP en T/j	2,67
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	1943,61
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	0,45
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	0,69
	Pollutions éliminées par les industries raccordées	MES en T/J	14,95
		MO en T/j	8,00
		NR en T/j	0,31
	MP en T/j	0,79	
	MI en kEq/j	1646,33	
	AOX en T/j	0,13	
	METOX en T/j	0,32	
Boues en tonne par jour	Tonnage brut produit	NC	
	Mises en filières fiabilisées	NC	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	MES en T/J	1035,80
		MO en T/j	531,00
		NR en T/j	20,70
		MP en T/j	6,30
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	5941,10
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	1,20
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	4,50
	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	MES en T/J	988,27
		MO en T/j	446,52
		NR en T/j	11,98
	MP en T/j	4,22	
	MI en kEq/j	5409,56	
	AOX en T/j	0,79	
	METOX en T/j	4,06	
Boues en tonne par jour	Tonnage brut produit	NC	
	Mises en filières fiabilisées	NC	
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m3 d'eau par an	Réseaux publics	763
		Industries (hors EDF)	355 003 045
		EDF	289 872 859
		Agriculture	1 057

NC : non communiqué

Les indicateurs de qualité des cours d'eau en 2005 - Agence Adour-Garonne

Etat des cours d'eau superficiels	SEQ -Eau	% de classes " bleu" (excellente qualité)	6,90%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	46,70%
	(état physico-chimique)	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	32,60%
	aux stations RNB-RCB	% de classes "orange" (qualité médiocre)	11,80%
		% de classes " rouge" (qualité mauvaise)	2,00%
	SEQ -Bio : IBGN	% de classes " bleu" (excellente qualité)	21,50%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	43,70%
	aux stations RNB-RCB	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	28,90%
		% de classes "orange" (qualité médiocre)	4,40%
		% de classes " rouge" (qualité mauvaise)	1,50%

Données par agence

2. Agence de l'eau Artois-Picardie

Interventions de l'agence de l'eau Artois-Picardie en 2006

PLF 2008 : Tableau n°1

en €

EMPLOIS	Montants nets	RESSOURCES	Montants nets
Dépenses d'interventions	130 683 258	Redevances	115 138 588
Aides aux investissements	98 743 289	Redevances de prélèvement	20 567 017
Subventions	62 800 680	- collectivités locales	16 339 535
- dépollution des collectivités locales	27 607 605	- industrie	3 928 712
- dépollution des industries	14 761 959	- agriculture	298 770
- dépollution d'origine agricole	10 003 248	Redevances de pollution	94 571 571
- gestion de la ressource en eau et des milieux	10 427 868	- collectivités locales (contre-valeur)	83 208 579
Avances d'intervention	35 942 609	- industrie (nettes des primes pour épuration)	10 962 874
- dépollution des collectivités locales	15 023 500	- agriculture	400 118
- dépollution des industries	13 582 766		
- dépollution d'origine agricole	-	Opérations en capital	34 189 513
- gestion de la ressource en eau et des milieux	7 336 343	Remboursements des avances d'interventions	34 179 871
Aides à l'exploitation	23 215 732	dont . les transformations des avances en subventions	13 617 598
Primes d'épuration des collectivités locales	21 228 093	. les remboursements hors programme	23 000
Aides à la qualité d'exploitation	-	Intérêts des avances	9 642
Aides à l'élimination des déchets toxiques	431 106	Remboursement prêts au personnel	
Aides à l'entretien des milieux	-		
Assistance technique	1 556 532	Gestion courante	2 293 154
Dépenses diverses	-	Prestations de services et ventes de documents agence	-
Etudes et mesures de contrôles mandatées	5 709 884	Subventions d'exploitation	187 959
Dépenses exceptionnelles d'interventions	2 949 091	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	2 105 195
dont . Annulation ou réduction des redevances exercices antérieurs	-		
. Remboursement de trop-perçu de contre-valeur	2 000 000	Produits divers	812 642
Actions internationales	65 263	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	719
Dépenses de fonctionnement	19 111 343	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	697 837
Dépenses de personnel	10 023 984	Cessions d'immobilisation	114 086
Dépenses de gestion courante	2 409 863		
Prélèvement de solidarité pour l'eau	6 357 800	Total des recettes propres	152 433 897
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières)	15 937	Ressources affectées	
Acquisition d'immobilisation	284 384		
Prêts au personnel	19 374	Total des dépenses	149 871 201
Fonds de concours consultation du public	76 600	Augmentation du fonds de roulement	1 886 172
Total des dépenses propres	149 871 201	Dotations aux amortissements et provisions	3 359 549
Ressources affectées			
		Total des recettes	152 433 897
Total des dépenses	149 871 201	Prélèvement sur le fonds de roulement	
Augmentation du fonds de roulement	1 886 172	Reprise sur amortissements et provisions	1 490 111
Dotations aux amortissements et provisions	3 359 549	Dotations aux amortis.+ valeurs actifs cédés	1 192 914
Total général	155 116 922	Total général	155 116 922

Evolution du montant des interventions réalisées par l'agence Artois-Picardie depuis 1991



Données en euros

Années	Total
1991	62 351 343
1992	71 409 102
1993	87 145 651
1994	97 968 159
1995	111 125 272
1996	126 488 779
1997	119 796 877
1998	136 620 236
1999	136 964 923
2000	163 137 980
2001	157 279 748
2002	145 581 855
2003	163 770 985
2004	182 517 047
2005	159 313 971
2006	155 116 922

Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2006 du VIIIème programme (2003-2006) – Agence Artois-Picardie

PLF 2008 : Tableau n°2

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montant des travaux retenus	Aides décidées		Total
		Subventions	Avances	
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution				
Stations d'épuration des collectivités locales	45 725 979	16 565 273	14 919 130	31 484 403
Réseaux d'assainissement collectivités	54 504 723	17 363 787	10 631 795	27 995 582
Lutte contre la pollution industrielle	27 052 202	1 042 405	12 480 873	13 523 278
Elimination des déchets		460 174		460 174
Assistance technique :				-
- collectivités locales		715 364		715 364
- industries		816 009		816 009
Primes d'épuration des collectivités locales		21 198 785		21 198 785
Aide à la performance épuratoire maximale				-
- collectivités locales				-
- industries				-
Lutte contre la pollution agricole	61 433 879	15 346 118		15 346 118
Divers pollution	-			-
Total Pollution	188 716 783	73 507 915	38 031 798	111 539 713
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux				
Eaux superficielles				
Eaux souterraines	887 913	715 248		715 248
Restauration des milieux aquatiques	23 259 228	4 276 939		4 276 939
Alimentation en eau potable	26 891 042	6 787 810	5 528 213	12 316 023
Appui à la gestion concertée	1 552 362	1 034 664		1 034 664
Total Ressource	52 590 545	12 814 661	5 528 213	18 342 874
III. Actions internationales				
	573 636	94 993		94 993
IV. Soutien aux interventions				
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence		137 417		137 417
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence		1 716 879		1 716 879
Autres		1 092 970		1 092 970
Total Soutien aux interventions		2 947 266		2 947 266
V. Autres dépenses				
Fonctionnement hors amortissements		11 090 880		11 090 880
Immobilisations		303 758		303 758
Divers		4 052 859		4 052 859
Fonds de concours		76 600		76 600
FNSE		6 357 800		6 357 800
Total des Autres Dépenses		21 881 897		21 881 897
Total général	241 880 964	111 246 732	43 560 011	154 806 743

Opérations du VIème programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Artois-Picardie

PLF 2008 : Tableau n°3

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/1996 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
<i>I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité</i>							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	67 839 813	115 206 332	113 495 593	23 399 415	90 096 178	90 096 178	-
Réseaux d'assainissement	128 209 623	125 343 125	124 656 568	18 532 577	106 123 991	105 982 671	141 320
Lutte contre la pollution industrielle	134 764 931	111 986 609	111 174 477	16 781 746	94 392 731	94 392 731	-
Lutte contre la pollution agricole	22 714 904	8 057 998	8 057 497	2 070 805	5 986 692	5 986 692	-
Elimination des déchets	7 774 900	8 095 043	8 027 338	873 655	7 153 683	7 153 683	-
Assistance technique	3 811 225	3 671 582	3 620 635	238 267	3 382 368	3 382 368	-
Primes d'épuration des collectivités locales	65 248 179	56 694 265	56 694 279	206 380	56 487 899	56 485 914	1 985
Aide au fonctionnement	11 433 676	11 057 585	11 028 295	3 320	11 024 975	11 024 975	-
Divers	3 506 327	1 949 213	1 868 694	120 780	1 747 914	1 747 914	-
Total Pollution	445 303 578	442 061 752	438 623 376	62 226 945	376 396 431	376 253 126	143 305
<i>II. Interventions au titre de la ressource en quantité</i>							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	1 524 490	1 537 753	1 323 176	65 361	1 257 815	1 257 815	-
Retenues d'eau d'intérêt local		1 811 704	1 811 704	66 018	1 745 686	1 745 686	-
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	5 335 716	5 572 621	5 434 796	1 240 956	4 193 840	4 105 301	88 539
Aménagement des rivières	7 622 451	6 356 514	6 207 670	1 058 845	5 148 825	5 148 825	-
Réseaux d'alimentation en eau	26 526 129	27 410 943	27 358 476	5 731 842	21 626 634	21 626 634	-
Divers	2 286 735	1 250 082	1 079 419	459 134	620 285	620 285	-
Total Ressource	43 295 521	43 939 617	43 215 241	8 622 156	34 593 085	34 504 546	88 539
<i>III. Soutien aux interventions</i>							
Etudes , Réseaux. Banques de données et dépenses exceptionnelles	29 738 230	29 738 230	27 098 423	667 627	26 430 796	26 430 796	-
Total Soutien aux interventions	29 738 230	29 738 230	27 098 423	667 627	26 430 796	26 430 796	-
<i>IV. Autres dépenses</i>							
Fonctionnement hors amortissements	44 680 673	44 680 673	43 240 639		43 240 639	43 240 639	-
Immobilisations							-
Divers							-
Fonds de concours							-
Total des Autres Dépenses	44 680 673	44 680 673	43 240 639		43 240 639	43 240 639	-
Total général	563 018 002	560 420 272	552 177 679	71 516 728	480 660 951	480 429 107	231 844

Opérations du VIIème programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Artois-Picardie

PLF 2008 : Tableau n°4

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2002 (3)	AP désengagées puis le 31/12/2002	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution							
Stations d'épuration des collectivités locales	147 113 302	179 156 061	178 791 847	9 044 956	169 746 891	165 686 230	4 060 661
Réseaux d'assainissement collectivités	139 480 851	210 409 241	210 260 544	17 744 181	192 516 363	189 607 267	2 909 096
Lutte contre la pollution industrielle	109 763 292	149 672 961	148 767 368	11 789 079	136 978 289	134 553 883	2 424 406
Elimination des déchets	9 604 288	15 545 032	15 532 334	1 541 001	13 991 333	13 991 333	-
Assistance technique :					-	-	-
- collectivités locales	2 515 409	3 103 649	3 103 384	289 270	2 814 114	2 814 114	-
- industries	2 820 307	4 497 965	4 487 998	623 688	3 864 310	3 356 764	507 546
Primes d'épuration des collectivités locales	88 877 777	93 586 329	93 163 585	133 353	93 030 232	93 030 232	-
Aide au bon fonctionnement :					-	-	-
- collectivités locales	5 335 716	6 620 383	6 620 383		6 620 383	6 620 383	-
- industries	8 384 696	10 136 861	10 102 177	1 525	10 100 652	10 100 652	-
Lutte contre la pollution agricole	30 794 701	45 035 929	44 389 250	4 688 064	39 701 186	38 331 635	1 369 551
Divers pollution	1 524 490	702 259	647 287	20 985	626 302	621 908	4 394
Total Pollution	546 214 829	718 466 670	715 866 157	45 876 102	669 990 055	658 714 401	11 275 654
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux							
Eaux superficielles							
Eaux souterraines	5 335 716	5 793 841	5 771 335	518 427	5 252 908	5 181 343	71 565
Restauration des milieux aquatiques	21 723 985	33 306 635	32 334 807	1 986 478	30 348 329	25 129 437	5 218 892
Alimentation en eau potable	38 112 254	34 250 549	34 002 702	2 108 530	31 894 172	29 626 815	2 267 357
Appui à la gestion concertée	5 335 716	9 271 358	8 110 494	596 821	7 513 673	7 450 843	62 830
Total Ressource	70 507 671	82 622 383	80 219 338	5 210 256	75 009 082	67 388 438	7 620 644
III. Soutien aux interventions							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	5 488 165	5 091 716	5 091 716		5 091 716	4 736 059	355 657
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	7 508 000	11 864 613	11 864 613		11 864 613	9 796 588	2 068 025
Autres	7 279 555	14 402 294	12 794 910		12 794 910	12 438 296	356 614
					-	-	-
Total Soutien aux interventions	20 275 720	31 358 623	29 751 239	-	29 751 239	26 970 943	2 780 296
IV. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements		62 276 000	62 276 000		62 276 000	59 582 770	2 693 230
Immobilisations		5 878 133	5 878 133		5 878 133	5 878 133	-
Divers		9 229 283	9 229 283		9 229 283	9 229 283	-
FNSE		17 930 594	17 930 594		17 930 594	17 930 000	594
Total des Autres Dépenses		95 314 010	95 314 010	-	95 314 010	92 620 186	2 693 824
Total général	636 998 220	927 761 686	921 150 744	51 086 358	870 064 386	845 693 968	24 370 418

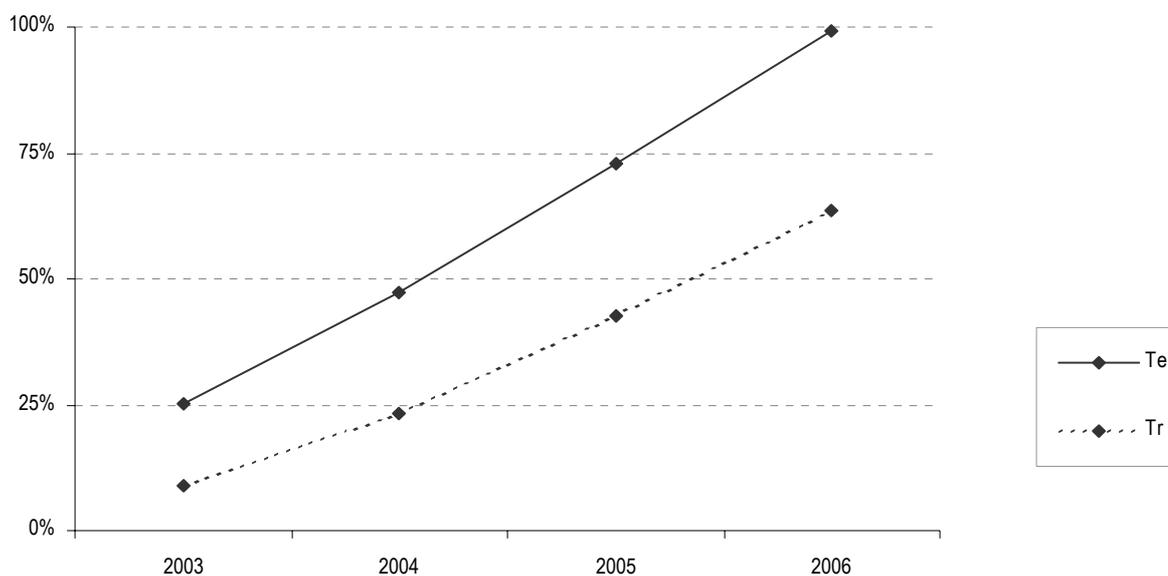
Opérations du VIIIème programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Artois-Picardie

PLF 2008: Tableau n°5

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2006 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution							
Stations d'épuration des collectivités locales	100 000 000	112 526 183	115 260 412	3 067 260	112 193 152	41 455 263	70 737 889
Réseaux d'assainissement collectivités	110 000 000	119 565 179	135 396 776	16 015 616	119 381 160	52 281 121	67 100 039
Lutte contre la pollution industrielle	57 200 000	58 781 094	65 355 219	6 982 557	58 372 662	34 687 978	23 684 684
Elimination des déchets	1 600 000	1 739 359	1 858 739	119 380	1 739 359	1 125 721	613 638
Assistance technique :							
- collectivités locales	2 400 000	2 827 211	2 828 975	50 162	2 778 813	1 924 448	854 365
- industries	3 600 000	3 416 056	3 469 962	235 679	3 234 283	2 176 722	1 057 561
Primes d'épuration des collectivités locales	66 500 000	74 947 890	74 995 539	49 489	74 946 050	74 946 050	-
Aide au bon fonctionnement :							
- collectivités locales	1 400 000	1 379 866	1 379 866		1 379 866	1 379 866	-
- industries	1 700 000	1 671 844	1 671 844		1 671 844	1 671 844	-
Lutte contre la pollution agricole	26 800 000	25 880 563	26 053 410	175 125	25 878 285	11 915 307	13 962 978
Divers pollution	800 000				-		-
Total Pollution	372 000 000	402 735 245	428 270 742	26 695 268	401 575 474	223 564 320	178 011 152
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux							
Eaux superficielles							
Eaux souterraines	6 000 000	4 806 411	5 037 481	286 528	4 750 953	4 292 179	458 774
Restauration des milieux aquatiques	21 600 000	17 340 357	18 884 783	1 551 177	17 333 606	8 872 619	8 460 987
Alimentation en eau potable	27 600 000	50 106 505	52 043 480	2 092 561	49 950 919	29 911 289	20 039 630
Appui à la gestion concertée	4 000 000	4 330 506	4 715 810	400 367	4 315 443	2 918 838	1 396 605
Total Ressource	59 200 000	76 583 779	80 681 554	4 330 633	76 350 921	45 994 925	30 355 997
III. Actions internationales							
III. Soutien aux interventions		330 000	325 000	7	324 993	229 993	95 000
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	1 200 000	1 373 000	687 431		687 431	603 010	84 421
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	13 800 000	7 300 000	6 558 841		6 558 841	6 558 841	-
Autres	4 800 000	5 400 000	4 913 343		4 913 343	4 913 343	-
	-				-		-
	-				-		-
Total Soutien aux interventions	19 800 000	14 073 000	12 159 615	-	12 159 615	12 075 194	84 421
V. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	35 200 000	43 200 000	42 738 013		42 738 013	42 738 013	
Immobilisations	2 000 000	1 514 000	1 220 637		1 220 637	1 220 637	
Divers	16 800 000	20 918 000	20 345 626		20 345 626	20 345 626	
Fonds de concours			177 400		177 400	177 400	
FNSE	25 200 000	25 330 000	25 326 400		25 326 400	25 326 400	
Total des Autres Dépenses	79 200 000	90 962 000	89 808 076	-	89 808 076	89 808 076	-
Total général	530 200 000	584 684 024	611 244 987	31 025 908	580 219 079	371 672 508	208 546 570

Taux d'engagement et de réalisation du VIII^{ème} programme (2003-2006) de l'agence de l'eau Artois Picardie
au 31/12/2006
par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées / montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (5)/(2)

Taux d'engagement Te	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	24,35%	99,71%	72,48%	99,71%
II. Interventions "Ressources"	29,91%	99,70%	73,18%	99,70%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	24,00%	86,40%	35,52%	86,40%
Total	25,35%	99,24%	72,75%	99,24%

Taux de réalisation: Tr : CP effectués / montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (6)/(2)

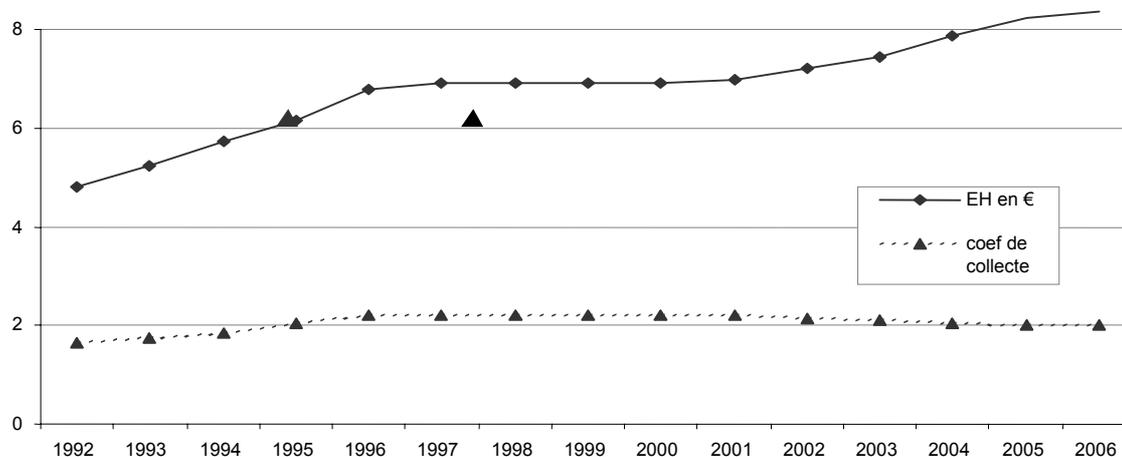
Taux de réalisation Tr	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	5,42%	55,51%	35,23%	55,51%
II. Interventions "Ressources"	3,38%	60,06%	36,61%	60,06%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	23,85%	85,80%	35,06%	85,80%
Total	9,05%	63,57%	42,27%	63,57%

Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau – Agence Artois-Picardie

A. EVOLUTION DES TAUX DE BASE

ANNEES	MES (€/kg/j)	MO (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (en €/kiloéquitox/j.)	Sels dissous mho (€ / m3/j. cm)	Coefficient de collecte	Equivalent habitant en €
1992	19,21	38,42	21,80	102,90	0,00	0,00	714,68	304,90	1,65	4,80
1993	21,04	41,77	23,63	112,20	0,00	0,00	778,71	313,44	1,75	5,23
1994	22,87	45,43	25,61	121,65	152,45	190,56	845,94	321,21	1,85	5,73
1995	24,39	48,78	27,75	130,95	228,67	201,99	909,05	325,63	2,03	6,16
1996	26,68	53,66	30,34	143,76	311,91	218,31	998,08	337,37	2,19	6,77
1997	26,22	55,19	35,67	146,81	318,47	222,88	1018,97	344,38	2,19	6,92
1998	25,61	55,03	39,64	146,81	318,47	222,88	1018,97	344,38	2,19	6,91
1999	25,15	54,58	44,21	146,81	318,47	222,88	1018,97	344,38	2,19	6,91
2000	24,54	54,27	48,78	146,81	318,47	222,88	1018,97	344,38	2,19	6,91
2001	24,39	54,42	53,97	148,49	322,28	225,47	1031,17	348,50	2,19	6,99
2002	24,76	55,24	58,67	161,69	372,51	263,67	1046,64	353,73	2,15	7,21
2003	25,64	57,21	60,76	167,45	385,77	273,06	1083,90	366,32	2,10	7,44
2004	27,03	60,30	64,05	176,50	406,63	287,82	1142,51	386,14	2,05	7,87
2005	28,21	62,94	66,85	184,21	424,4	300,4	1192,44	403	2	8,22
2006	28,72	64,07	68,05	187,53	432,04	305,81	1213,9	410,25	2	8,36
2007	31,02	69,2	73,49	202,53	540,05	382,26	1517,38	205,13	2	9,1

Evolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992



B. Situation des coefficients de zone en 2006

Zones de pollution : MES, MO, MI, NR, METOX, AOX :

Zone D : Coef = 1,3

Zone E : Coef = 1

Zones de pollution :

Zone Phosphore : Coef = 1

Zones sels solubles : Coef = 1

Les indicateurs d'action sur la base des aides accordées en 2006 – Agence Artois-Picardie

PLF 2008 : Tableau n°7

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en Equivalent-Habitant (EH)	155 110
		Matières en suspension (MES) en EH	155 110
		Matières oxydables (MO) en EH	155 110
		Azote réduit (NR) en EH	145 030
		Matières phosphorées (MP) en EH	140 380
		Boues (procédés lourds d'élimination) en tonnes par jour (T/j)	98
	Créations, extensions, réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH	216 677
		Création, extension de la desserte en EH	119 399
		Réhabilitation, reprise de l'existant en EH	
		Création, extension de réseau de transport, Restructuration des réseaux en EH	92 278
		Bassins de dépollution en m ³	11 154
	Assainissement non collectif	EH concernés	31
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en kg/J	14 985
		MO en Kg/j	34 031
		NR en Kg/j	2 614
		MP en Kg/j	661
		Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j)	95
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en Kg/j	25
		Métaux et métalloïdes (METOX) en Kg/j	39
		Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	9
	Elevages	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies	86 000
	Grandes cultures	Milliers d'hectares (SAU) concernés par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	39
Aménagement, protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm ³	0
		Capacités des ouvrages de transferts en Mm ³ pour les périodes d'étiage	0
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP	17
		Captages aménagés	39
Milieus aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5m de large) en km	4 000
		Restaurées en Km	0
		Entretenues en Km	1 865
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha)	NC
	Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	795	
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable	4 684 900
		Rendue conforme aux normes de potabilité	405 516
		De qualité améliorée	0
		Sécurisée	186 088

Les indicateurs d'effet sur la base des redevances et primes 2005 – Agence Artois-Picardie

PLF 2008 : Tableau n° 8

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en Tonnes par jour (T/J)	462
		Matières oxydables (MO) en Tonnes par jour (T/j)	341
		Azote réduit (NR) en T/j	62
		Matières phosphorées (MP) en T/j	13
	Pollutions domestiques éliminées par les stations d'épuration (STEP) urbaines	MES en T/J	207
		MO en T/j	187
NR en T/j		33	
Boues en tonnes par jour	MP en T/j	5	
	Tonnage brut produit	220	
	Mises en filières fiabilisées	211	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/J	98
		MO en T/j	129
		NR en T/j	8
		MP en T/j	2
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	1 697
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	0
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	2
	Pollutions éliminées par les industries raccordées	MES en T/J	59
		MO en T/j	70
		NR en T/j	3
Boues en tonne par jour	MP en T/j	1	
	MI en kEq/j	1 227	
	AOX en T/j	0	
	METOX en T/j	2	
	Tonnage brut produit	NC	
	Mises en filières fiabilisées	NC	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	MES en T/J	2 331
		MO en T/j	704
		NR en T/j	31
		MP en T/j	5
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	13 470
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	0
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	4
	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	MES en T/J	2 317
		MO en T/j	671
		NR en T/j	25
Boues en tonne par jour	MP en T/j	4	
	MI en kEq/j	12 517	
	AOX en T/j	0	
	METOX en T/j	3	
	Tonnage brut produit	NC	
	Mises en filières fiabilisées	NC	
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m3 d'eau par an	Réseaux publics	342
		Industries (hors EDF)	240
		EDF	5
		Agriculture	26

NC : non communiqué

Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2005 – Agence Artois-Picardie

Etat des cours d'eau superficiels	SEQ -Eau	% de classes " bleu" (excellente qualité)	0,00%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	17,90%
	(état physico-chimique)	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	31,10%
	aux stations RNB-RCB	% de classes"orange" (qualité médiocre)	29,60%
		% de classes" rouge" (qualité mauvaise)	21,40%
	SEQ -Bio : IBGN	% de classes " bleu" (excellente qualité)	4,30%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	46,80%
	aux stations RNB-RCB	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	36,20%
		% de classes"orange" (qualité médiocre)	10,60%
		% de classes" rouge" (qualité mauvaise)	2,10%

Données par agence

3. Agence de l'eau Loire-Bretagne

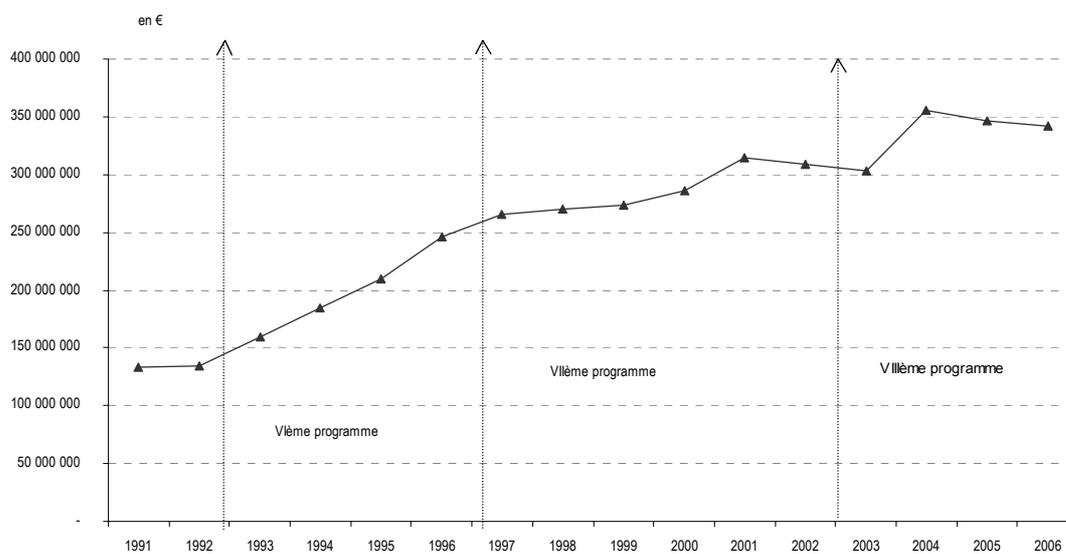
Interventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne en 2006

PLF 2008 : Tableau n°1

en €

EMPLOIS	Montants nets	RESSOURCES	Montants nets
Dépenses d'interventions		Redevances	258 006 163
Aides aux investissements		Redevances de prélèvement	52 991 201
Subventions		- collectivités locales	31 749 139
- dépollution des collectivités locales	9 770 011	- industrie	17 339 494
- dépollution des industries	32 366 732	- agriculture	3 902 568
- dépollution d'origine agricole	53 474 941	Redevances de pollution	205 014 962
- gestion de la ressource en eau et des milieux	10 816 421	- collectivités locales (contre-valeur)	179 192 186
Avances d'intervention	8 369 954	- industrie (nettes des primes pour épuration)	20 225 291
- dépollution des collectivités locales	2 446 497	- agriculture	5 597 485
- dépollution des industries	-	Opérations en capital	38 037 169
- dépollution d'origine agricole	-	Remboursements des avances d'interventions	37 921 083
- gestion de la ressource en eau et des milieux	-	dont . les transformations des avances en subventions	
Aides à l'exploitation	34 897 384	. les remboursements hors programme	
Primes d'épuration des collectivités locales	1 492 590	Intérêts des avances	116 086
Aides à la qualité d'exploitation	3 761 825	Gestion courante	1 367 269
Aides à l'élimination des déchets toxiques	-	Prestations de services et ventes de documents agence	570 765
Aides à l'entretien des milieux	4 427 901	Subventions d'exploitation	
Assistance technique		Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	796 504
Dépenses diverses	14 455 693	Produits divers	9 824 022
Etudes et mesures de contrôles mandatées		Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	9 176 825
Dépenses exceptionnelles d'interventions		Produits exceptionnels sur opérations de gestion	86 019
dont . Annulation ou réduction des redevances exercices antérieurs		Cessions d'immobilisation	561 118
. Remboursement de trop-perçu de contre-valeur	3 604 403	Total des recettes propres	307 234 623
Dépenses de fonctionnement		Ressources affectées	
Dépenses de personnel	18 769 139	Total des dépenses	307 234 623
Dépenses de gestion courante		Augmentation du fonds de roulement	
Prélèvement de solidarité pour l'eau	13 230 000	Dotations aux amortissements et provisions	
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières)		Cessions d'immobilisations	
Acquisition d'immobilisation		Provisions	
Fonds de concours communication sécheresse	159 400	Total général	341 539 805
Total des dépenses propres		Total des recettes	307 234 623
Ressources affectées		Prélèvement sur le fonds de roulement	32 174 396
Total des dépenses		Reprise sur amortissements et provisions	
Augmentation du fonds de roulement		Amortissements , Provisions , Divers	2 130 786
Dotations aux amortissements et provisions		Total général	341 539 805
Cessions d'immobilisations			
Provisions			
Total général	341 539 805		

Evolution du montant des interventions réalisées par l'agence Loire-Bretagne depuis 1991



Données en euros

Années	Total
1991	132 843 921
1992	134 161 690
1993	159 135 584
1994	184 377 635
1995	209 827 169
1996	246 628 666
1997	265 051 215
1998	270 614 385
1999	273 390 634
2000	285 849 682
2001	314 690 811
2002	309 364 858
2003	302 917 971
2004	355 921 123
2005	346 464 370
2006	341 539 805

Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2006 du VIIIème programme (2003-2006) – Agence Loire-Bretagne

PLF 2008 : Tableau n°2

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montant des travaux retenus	Aides décidées		Total
		Subventions	Avances	
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution				
Stations d'épuration des collectivités locales	246 197 957	81 296 637		81 296 637
Réseaux d'assainissement collectivités	182 248 639	45 215 169	- 601 566	44 613 603
Lutte contre la pollution industrielle	29 587 527	4 673 811	- 1 347 517	3 326 294
Elimination des déchets	5 466 890	3 683 549		3 683 549
Assistance technique :				-
- collectivités locales	10 533 833	4 251 685		4 251 685
- industries	471 514	228 579		228 579
Primes d'épuration des collectivités locales	35 600 000	34 940 537		34 940 537
Aide à la performance épuratoire maximale				-
- collectivités locales	3 000 000	2 947 610		2 947 610
- industries				-
Lutte contre la pollution agricole	287 460 857	89 652 860		89 652 860
Divers pollution	704 525	231 056		231 056
Total Pollution	801 271 742	267 121 493	- 1 949 083	265 172 410
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux				
Eaux superficielles	14 629 338	6 184 507		6 184 507
Eaux souterraines	13 160 554	3 124 214		3 124 214
Restauration des milieux aquatiques	33 081 531	12 772 394		12 772 394
Alimentation en eau potable	82 998 539	19 945 114	- 120 000	19 825 114
Appui à la gestion concertée	25 909 338	8 934 832		8 934 832
Total Ressource	169 779 300	50 961 061	- 120 000	50 841 061
III. Actions internationales				
IV. Soutien aux interventions				
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence		958 198		958 198
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence		8 157 516		8 157 516
Autres		2 980 897		2 980 897
Total Soutien aux interventions		12 096 611	-	12 096 611
V. Autres dépenses				
Fonctionnement hors amortissements		24 500 000		24 500 000
Immobilisations		3 300 000		3 300 000
Divers		6 500 000		6 500 000
Fonds dz concours		159 400		159 400
FNSE		13 440 600		13 440 600
Total des Autres Dépenses		47 900 000		47 900 000
Total général	971 051 042	378 079 165	- 2 069 083	376 010 082

Opérations du VIème programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Loire-Bretagne

PLF 2008 : Tableau n°3

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/1996 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) =(3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	105 189 822	175 984 248	175 266 600	12 356 621	162 909 980	162 909 980	-
Réseaux d'assainissement	246 967 408	208 980 668	209 252 924	9 576 384	199 676 541	199 676 541	-
Lutte contre la pollution industrielle	191 399 741	195 873 040	182 319 264	19 288 128	163 031 136	163 031 136	-
Lutte contre la pollution agricole	44 896 236	45 945 528	40 780 810	8 592 263	32 188 546	32 188 546	-
Elimination des déchets	6 097 961	4 215 878	3 677 349	458 137	3 219 212	3 219 212	-
Assistance technique	11 433 676	9 128 571	7 672 125	316 402	7 355 723	7 355 723	-
Primes d'épuration des collectivités locales	113 086 681	120 654 607	120 502 119	2 540 361	117 961 758	117 961 758	-
Aide au fonctionnement					-		-
Divers	3 048 980	3 994 907	3 986 140	155 826	3 830 314	3 830 314	-
Total Pollution	722 120 505	764 777 447	743 457 331	53 284 122	690 173 210	690 173 210	-
II. Interventions au titre de la ressource en quantité							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	34 758 376	51 621 919	36 158 174	3 186 082	32 972 092	32 972 092	-
Retenues d'eau d'intérêt local	24 391 843	13 891 036	12 917 022	257 837	12 659 185	12 659 185	-
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	22 714 904	23 814 930	21 721 835	1 906 686	19 815 149	19 815 149	-
Aménagement des rivières	6 860 206	9 451 497	8 744 115	956 619	7 787 496	7 787 496	-
Réseaux d'alimentation en eau	99 854 106	78 287 177	76 181 706	5 441 364	70 740 342	70 740 342	-
Divers	5 488 165	11 410 013	11 317 526	429 982	10 887 544	10 887 544	-
Total Ressource	194 067 600	188 476 572	167 040 378	12 178 570	154 861 808	154 861 808	-
III. Soutien aux interventions							
Etudes , Réseaux, Banques de données et dépenses exceptionnelles	26 221 231	30 082 265	28 937 367	3 403 089	25 534 277	25 534 277	-
Total Soutien aux interventions	26 221 231	30 082 265	28 937 367	3 403 089	25 534 277	25 534 277	-
IV. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements							
Immobilisations							
Divers							
Fonds de concours							
Total des Autres Dépenses							
Total général	942 409 336	983 336 284	939 435 076	68 865 781	870 569 295	870 569 295	-

Opérations du VIIème programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Loire-Bretagne

PLF 2008 : Tableau n°4

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2002 (3)	AP désengagées depuis le 31/12/2002	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
<i>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</i>							
Stations d'épuration des collectivités locales	286 146 806	419 154 773	415 631 976	14 995 760	400 636 216	391 018 487	9 617 729
Réseaux d'assainissement collectifs	260 230 472	287 524 421	287 455 078	11 901 694	275 553 384	274 352 008	1 201 376
Lutte contre la pollution industrielle	219 526 585	162 070 448	161 990 513	14 791 445	147 199 068	144 282 947	2 916 121
Elimination des déchets	9 451 839	5 748 214	4 772 867	439 308	4 333 559	4 333 559	-
Assistance technique :					-	-	-
- collectivités locales	16 921 841	12 435 934	11 973 668	601 037	11 372 631	11 372 631	-
- industries					-	-	-
Primes d'épuration des collectivités locales	229 283 322	198 666 922	197 534 317	29 444	197 504 873	197 504 873	-
Aide au bon fonctionnement :					-	-	-
- collectivités locales	29 807 090	7 583 007	7 312 474	365 835	6 946 639	6 946 639	-
- industries	2 817 000	497 000	448 670	722	447 948	447 948	-
Lutte contre la pollution agricole	105 189 822	194 783 689	186 208 672	23 061 226	163 147 446	153 880 475	9 266 971
Divers pollution	1 524 490	1 254 929	1 087 744	22 296	1 065 448	1 058 139	7 309
Total Pollution	1 160 899 267	1 289 719 337	1 274 415 979	66 208 767	1 208 207 212	1 185 197 706	23 009 506
<i>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</i>							
Eaux superficielles	35 368 172	28 911 969	19 929 618	1 716 303	18 213 315	18 048 280	165 035
Eaux souterraines	19 208 576	27 636 664	26 205 170	787 847	25 417 323	25 324 030	93 293
Restauration des milieux aquatiques	42 380 827	36 146 135	33 956 716	2 702 787	31 253 929	31 083 342	170 587
Alimentation en eau potable	129 581 665	115 618 678	112 071 809	6 835 749	105 236 060	100 813 270	4 422 790
Appui à la gestion concertée	19 818 372	76 227 649	75 473 450	10 175 048	65 298 402	62 870 946	2 427 456
Total Ressource	246 357 612	284 541 095	267 636 763	22 217 734	245 419 029	238 139 868	7 279 161
<i>III. Soutien aux interventions</i>							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	22 562 000	24 601 846	22 646 261	1 356 466	21 289 795	21 261 115	28 680
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	25 117 748	27 224 334	25 060 279	1 306 772	23 753 507	23 753 507	-
Autres	6 897 000	6 963 607	6 409 998	195 879	6 214 119	6 214 119	-
	-				-	-	-
	-				-	-	-
Total Soutien aux interventions	54 576 748	58 789 787	54 116 538	2 859 117	51 257 421	51 228 741	28 680
<i>IV. Autres dépenses</i>							
Fonctionnement hors amortissements	108 696 149	118 280 000	118 280 000		118 280 000	118 358 081	
Immobilisations	10 366 533	9 840 000	9 840 000		9 840 000	8 528 985	
Divers	9 299 390	37 300 000	37 300 000		37 300 000	37 312 000	
FNSE		35 650 000	35 650 000		35 650 000	34 694 394	
Total des Autres Dépenses	128 362 072	201 070 000	201 070 000	-	201 070 000	198 893 460	-
Total général	1 590 195 699	1 834 120 219	1 797 239 280	91 285 618	1 705 953 662	1 673 459 775	30 317 347

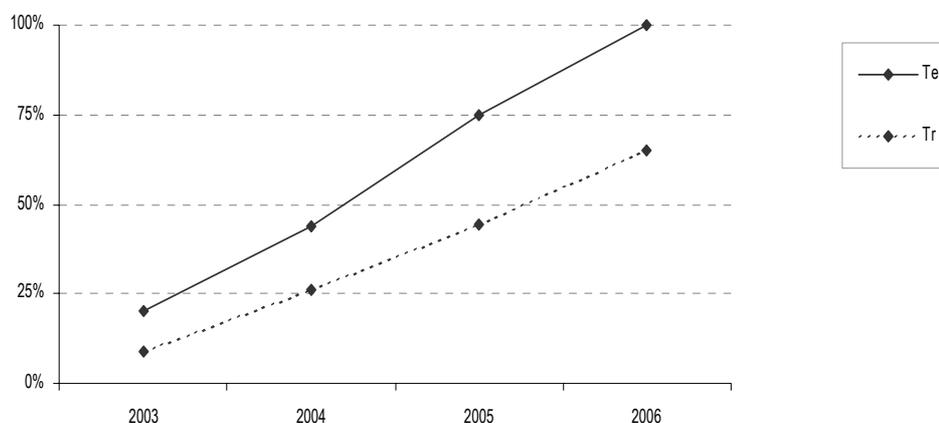
Opérations du VIIIème programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Loire-Bretagne

PLF 2008 : Tableau n°5

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2006 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution							
Stations d'épuration des collectivités locales	283 500 000	380 060 000	400 142 543	20 325 814	379 816 729	190 483 858	189 332 871
Réseaux d'assainissement collectivités	115 000 000	232 810 000	248 218 586	15 960 843	232 257 743	142 756 248	89 501 495
Lutte contre la pollution industrielle	84 000 000	59 350 000	76 459 890	17 678 362	58 781 528	39 451 623	19 329 905
Élimination des déchets	4 000 000	7 510 000	7 529 557	116 671	7 412 886	7 323 338	89 548
Assistance technique :							
- collectivités locales	16 000 000	15 920 000	17 898 710	1 709 401	16 189 309	13 451 761	2 737 548
- industries		1 150 000	1 007 289	105 420	901 869	584 093	317 776
Primes d'épuration des collectivités locales	132 000 000	137 100 000	138 100 000	1 002 876	137 097 124	136 394 508	702 616
Aide au bon fonctionnement :							
- collectivités locales	9 500 000	11 130 000	11 200 000	78 273	11 121 727	9 492 587	1 629 140
- industries							
Lutte contre la pollution agricole	300 000 000	183 310 000	191 139 851	7 874 873	183 264 978	61 449 374	121 815 604
Divers pollution	2 000 000	550 000	328 612	20 664	307 948	186 676	121 272
Total Pollution	946 000 000	1 028 890 000	1 092 025 038	64 873 198	1 027 151 841	601 574 065	425 577 775
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux							
Eaux superficielles	12 000 000	19 410 000	20 072 723	692 337	19 380 386	10 868 624	8 511 762
Eaux souterraines	12 000 000	10 757 000	11 326 064	569 536	10 756 528	5 826 651	4 929 877
Restauration des milieux aquatiques	26 000 000	39 500 000	41 771 088	2 763 002	39 008 086	22 819 960	16 188 126
Alimentation en eau potable	80 000 000	110 703 000	118 256 161	8 051 734	110 204 427	63 785 480	46 418 947
Appui à la gestion concertée	30 000 000	31 010 000	34 176 726	3 280 534	30 896 192	20 116 332	10 779 860
Total Ressource	160 000 000	211 380 000	225 602 764	15 357 143	210 245 619	123 417 046	86 828 572
III. Actions internationales		500 000	499 867		499 867		499 867
IV. Soutien aux interventions							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence		12 851 000	12 327 000	2 447 666	9 879 334	8 241 332	1 638 002
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence		19 536 000	25 981 000	2 101 539	23 879 461	21 680 651	2 198 810
Autres		11 783 000	12 190 000	1 760 618	10 429 382	10 286 056	143 326
		-			-		-
		-			-		-
Total Soutien aux interventions	36 100 000	44 170 000	50 498 000	6 309 823	44 188 177	40 208 039	3 980 138
V. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	97 800 000	94 910 000	95 413 399		95 413 399	95 148 735	264 664
Immobilisations	13 800 000	26 410 000	26 394 466		26 394 466	16 877 100	9 517 366
Divers	7 250 000	22 430 000	21 989 436		21 989 436	21 831 928	157 508
fonds de concours		38 449 000	38 437 800		38 437 800	38 437 800	-
FNSE	52 000 000	52 861 000	52 913 000		52 913 000	52 702 400	210 600
Total des Autres Dépenses	170 850 000	235 060 000	235 148 101	-	235 148 101	224 997 963	10 150 138
Total général	1 312 950 000	1 520 000 000	1 603 773 770	86 540 164	1 517 233 605	990 197 113	527 036 493

Taux d'engagement et de réalisation du VIIIème programme (2003-2006) de l'agence de l'eau Loire Bretagne
au 31/12/ 2006
par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées / montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (5)/(2)

Taux d'engagement Te	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	19,56%	46,05%	74,01%	99,83%
II. Interventions "Ressources"	23,86%	41,62%	74,53%	99,46%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	24,81%	44,97%	81,45%	100,04%
Total	20,16%	43,91%	75,07%	99,82%

Taux de réalisation: Tr ' : CP effectués / Solde d'AP engagées ; = (6)/(5)

Taux de réalisation Tr '	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	35,95%	20,75%	38,64%	58,47%
II. Interventions "Ressources"	18,61%	16,95%	34,95%	91,03%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	65,26%	35,07%	65,36%	91,03%
Total	43,13%	25,90%	44,13%	65,14%

Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau – Agence Loire-Bretagne

ANNEES	MES (€/kg/j)	MO (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (en €/kiloéquitox/j.)	Sels dissous mho (€ / m3/j. cm)	Coefficient de collecte	Equivalent habitant en €
1992	14,04	21,60	26,45	87,28	-		674,59		2,20	3,38
1993	14,44	22,21	31,72	103,53	-		924,60		2,50	3,64
1994	14,75	22,70	39,37	141,08	-		1181,17		2,85	4,01
1995	16,49	29,98	39,99	143,34	-		1200,08		3,00 (2)	4,61
1996	16,78	30,52	47,90	182,39	-		1466,10		3,00 (2)	4,99
1997	16,41	31,99	48,91	186,22	-		1496,74		3,00 (2)	5,08
1998	15,92	33,44	49,54	188,64	73,36		1455,58		3,00 (2)	5,14
1999	15,28	34,37	49,54	188,64	146,71		1394,76		3,00 (2)	5,14
2000	14,83	34,37	49,99	190,34	148,03		1407,26		3,00 (2)	5,19
2001	14,46	36,90	50,59	192,63	149,81		1424,18		3,00 (2)	5,25
2002	14,60	37,40	51,30	195,50	152,00		1445,00		300 (2)	5,32 (1)
2003	14,60	37,40	51,30	195,50	152,00		1445,00		2,80(3)	5,32 (1)
2004	14,6	37,4	51,3	195,5	152		1445		2,60 (4)	5,32(1)
2005	14,82	37,96	52,07	198	153,28		1467		2,60(4)	5,4
2006	15,04	38,53	52,85	20,41	156,59		1489		2,6 (4)	5,4
2007	17,3	44,31	53,91	20,41	205,44	159,72	1519		2,6	6,05

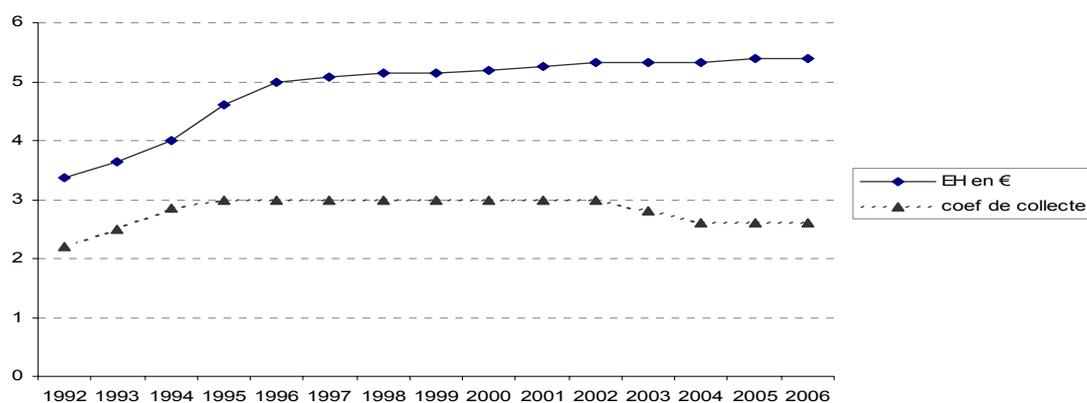
(1) avant application du coefficient de collecte

(2) coefficient de collecte = 3,00 si population municipale >= 1 000 hab. ; coefficient de collecte = 1,50 si population municipale <1 000 hab.

(3) coefficient de collecte = 2,80 si population municipale >= 1 000 hab. ; coefficient de collecte = 1,40 si population municipale <1 000 hab.

(4) coefficient de collecte = 2,60 si population municipale >= 1 000 hab. ; coefficient de collecte = 1,30 si population municipale < 1 000 hab.

Evolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992


B. Situation des coefficients de zone en 2006

Zone	Coefficient
ZAR Littorale	1,15 sur paramètres MO et MES
Aures ZAR	1,15 sur paramètres MO et NR
Autres zones	1,00 sur l'ensemble des paramètres

C. Taux de la redevance par équivalent habitant en 2006

-taux de base : 5,4 €/équivalent-hab. (avant application des coef. de zone et de collecte)

-taux de redevance par équivalent-habitant et par zone

€/EH	ZAR littoral	autres ZAR	autres zones
communes – 1 000 hab	7,7	7,59	7,02
communes + 1 000 hab	15,4	15,19	14,04

Les indicateurs d'action sur la base des aides accordées en 2006 – Agence Loire-Bretagne

PLF 2008: Tableau n°7

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en Equivalent-Habitant (EH)	286 700	
		Matières en suspension (MES) en EH	286 700	
		Matières oxydables (MO) en EH	286 700	
	Créations, extensions, réhabilitations de réseaux d'assainissement	Azote réduit (NR) en EH	316 500	
		Matières phosphorées (MP) en EH	309 600	
		Boues (procédés lourds d'élimination) en tonnes par jour (T/j)	79	
	Assainissement non collectif	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH	73 000	
		Création, extension de la desserte en EH		
		Réhabilitation, reprise de l'existant en EH		
	Grandes cultures	Création, extension de réseau de transport, Restructuration des réseaux en EH	11 150	
		Bassins de dépollution en m ³		
		EH concernés	1 120	
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en kg/J	4 227	
		MO en Kg/j	37 962	
		NR en Kg/j	978	
		MP en Kg/j	332	
		Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j)	0	
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en Kg/j		
		Métaux et métalloïdes (METOX) en Kg/j	13	
		Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	12	
		Elevages	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies	1 100 000
			Milliers d'hectares (SAU) concernés par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	750
Aménagement, protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm ³	2,00	
		Capacités des ouvrages de transferts en Mm ³ pour les périodes d'étiage	0	
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP	166	
		Captages aménagés	119	
Milieus aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5m de large) en km	2 211	
		Restaurées en Km		
		Entretenues en Km	2 530	
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha)	1 345	
		Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	1 275	
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable		
		Rendue conforme aux normes de potabilité		
		De qualité améliorée		
		Sécurisée		

Les indicateurs d'effet sur la base des redevances et primes 2005 – Agence Loire-Bretagne

PLF 2008 : Tableau n° 8

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en Tonnes par jour (T/J)	788
		Matières oxydables (MO) en Tonnes par jour (T/j)	172
		Azote réduit (NR) en T/j	45
		Matières phosphorées (MP) en T/j	558
	Pollutions domestiques éliminées par les stations d'épuration (STEP) urbaines	MES en T/J	502
		MO en T/j	92
NR en T/j		13	
Boues en tonnes par jour	MP en T/j	578	
	Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	433	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/J	217
		MO en T/j	288
		NR en T/j	24
		MP en T/j	8
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	3 646
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	3
	Pollutions éliminées par les industries raccordées	Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	199
		MES en T/J	253
		MO en T/j	18
		NR en T/j	6
Boues en tonne par jour	MP en T/j	3 063	
	MI en kEq/j	3	
		AOX en T/j	
		METOX en T/j	
		Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	MES en T/J	486
		MO en T/j	459
		NR en T/j	32
		MP en T/j	9
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	11 030
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	9
	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	446
		MES en T/J	399
		MO en T/j	24
		NR en T/j	7
Boues en tonne par jour	MP en T/j	10 184	
	MI en T/J	7	
		AOX en T/J	
		METOX en T/j	
		Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m3 d'eau par an	Réseaux publics	995
		Industries (hors EDF)	159
		EDF	2 101
		Agriculture	619

NC : non communiqué

Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2005 – Agence Loire-Bretagne

Etat des cours d'eau superficiels	SEQ -Eau	% de classes " bleu" (excellente qualité)	0,37%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	35,90%
	(état physico-chimique)	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	41,76%
	aux stations RNB-RCB	% de classes "orange" (qualité médiocre)	17,58%
		% de classes " rouge" (qualité mauvaise)	4,03%
	SEQ -Bio : IBGN	% de classes " bleu" (excellente qualité)	52,29%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	21,10%
	aux stations RNB-RCB	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	22,94%
		% de classes "orange" (qualité médiocre)	3,67%
		% de classes " rouge" (qualité mauvaise)	0,00%

Données par agence

4. Agence de l'eau Rhin-Meuse

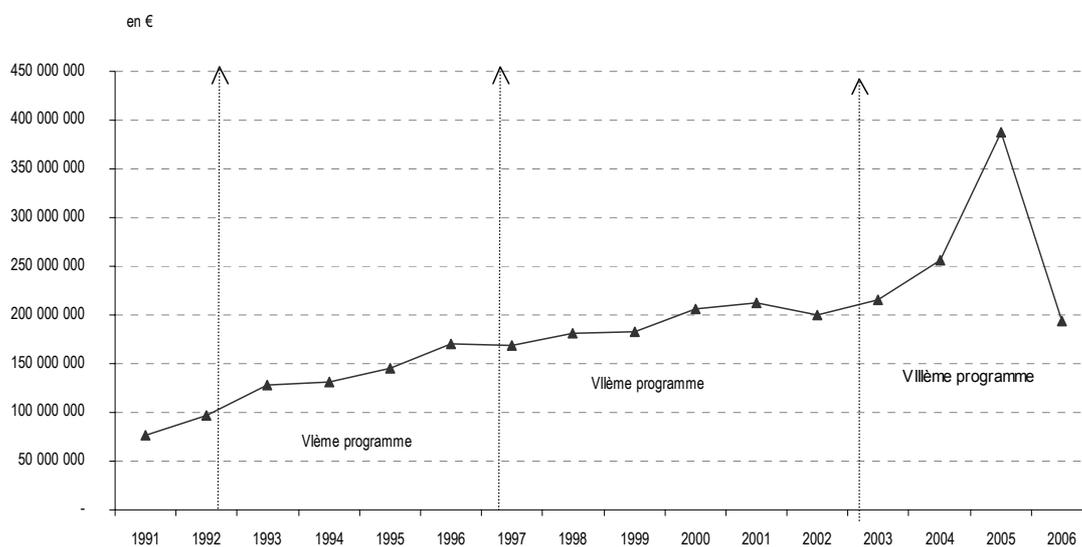
Interventions de l'agence de l'eau Rhin-Meuse en 2006

PLF 2008 : Tableau n°1

en €

EMPLOIS	Montants nets	RESSOURCES	Montants nets
Dépenses d'interventions		Redevances	141 979 550
Aides aux investissements		Redevances de prélèvement	21 296 654
Subventions	98 883 143	- collectivités locales	10 566 842
- dépollution des collectivités locales	58 230 264	- industrie	10 620 278
- dépollution des industries	6 051 375	- agriculture	109 534
- dépollution d'origine agricole	6 529 589	Redevances de pollution	120 682 896
- gestion de la ressource en eau et des milieux	28 071 915	- collectivités locales (contre-valeur)	97 730 376
Avances d'intervention	11 759 847	- industrie (nettes des primes pour épuration)	22 614 993
- dépollution des collectivités locales	2 289 955	- agriculture	337 527
- dépollution des industries	9 469 892		
- dépollution d'origine agricole	-	Opérations en capital	33 823 718
- gestion de la ressource en eau et des milieux	-	Remboursements des avances d'interventions	33 740 160
Aides à l'exploitation	40 699 175	dont . les transformations des avances en subventions	16 788 266
Primes d'épuration des collectivités locales	26 193 063	. les remboursements hors programme	
Aides à la qualité d'exploitation	8 543 549	Intérêts des avances	
Aides à l'élimination des déchets toxiques	2 633 321		
Aides à l'entretien des milieux	-	Gestion courante	1 925 754
Assistance technique	3 329 242	Prestations de services et ventes de documents agence	
Dépenses diverses	-	Subventions d'exploitation	8 620
Etudes et mesures de contrôles mandatées	5 571 800	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	1 917 134
Dépenses exceptionnelles d'interventions	999 902		
dont . Annulation ou réduction des redevances exercices antérieurs	-	Produits divers	570 119
. Remboursement de trop-perçu de contre-valeur	999 902	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	520 082
Dépenses de fonctionnement	31 637 839	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 037
Dépenses:	11 753 410	Cessions d'immobilisation	
Dépenses de gestion courante	4 282 756		
Prélèvement de solidarité pour l'eau	7 022 000	Total des recettes propres	178 299 141
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières)	7 800 598	Ressources affectées	
Acquisition d'immobilisation	687 575		
Fonds de concours communication sécheresse	91 500	Total des dépenses	189 551 706
Total des dépenses propres	189 551 706	Augmentation du fonds de roulement	
Ressources affectées		Dotations aux amortissements et provisions	4 743 197
		Total des recettes	178 299 141
		Prélèvement sur le fonds de roulement	11 252 565
		Reprise sur amortissements et provisions	
		Amortissements , Provisions , Divers	4 743 197
Total général	194 294 903	Total général	194 294 903

Evolution du montant des interventions réalisées par l'agence Rhin-Meuse depuis 1991



Données en euros

Année	Total
1991	76 239 450
1992	96 837 902
1993	128 647 762
1994	131 814 738
1995	145 453 894
1996	169 818 753
1997	168 472 781
1998	181 473 938
1999	182 894 763
2000	205 931 029
2001	212 591 642
2002	200 127 586
2003	215 120 111
2004	256 441 827
2005*	388 133 757
2006	194 294 903

* 2005 : y compris redevances Mines de Potasses d'Alsace.

Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2006 du VIIIème programme (2003-2006) – Agence Rhin-Meuse

PLF 2008 : Tableau n°2

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montant des travaux retenus	Aides décidées		Total
		Subventions	Avances	
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution				
Stations d'épuration des collectivités locales	30 602 451	12 264 015	167 560	12 431 575
Réseaux d'assainissement collectivités	90 238 792	38 498 240	513 838	39 012 078
Lutte contre la pollution industrielle	23 370 898	7 385 666	7 603 850	14 989 516
Elimination des déchets		2 818 889		2 818 889
Assistance technique :				-
- collectivités locales		1 908 668		1 908 668
- industries		1 190 000		1 190 000
Primes d'épuration des collectivités locales		26 193 063		26 193 063
Aide à la performance épuratoire maximale				-
- collectivités locales		7 973 549		
- industries		570 000		570 000
Lutte contre la pollution agricole	32 262 426	10 719 209		10 719 209
Divers pollution	79 745	39 890		39 890
Total Pollution	176 554 311	109 561 189	8 285 248	117 846 437
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux				
Eaux superficielles				
Eaux souterraines	3 671 707	1 630 840		1 630 840
Restauration des milieux aquatiques	14 932 208	6 403 526		6 403 526
Alimentation en eau potable	45 484 916	19 870 810	16 300	19 854 510
Appui à la gestion concertée	1 713 674	1 426 995		1 426 995
Total Ressource	65 802 505	29 332 171	16 300	29 315 871
III. Actions internationales				
	1 000 015	414 170		414 170
IV. Soutien aux interventions				
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence				-
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence				-
Autres		5 571 800		5 571 800
Total Soutien aux interventions		5 571 800		5 571 800
V. Autres dépenses				
Fonctionnement hors amortissements		18 066 737		18 066 737
Immobilisations				-
Divers		2 100 134		2 100 134
FNSE		7 022 000		7 022 000
Fonds de concours		84 600		84 600
Total des Autres Dépenses		27 273 471		27 273 471
Total général	243 356 831	172 152 801	8 301 548	180 454 349

Opérations du VIème programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Rhin-Meuse

PLF 2008 : Tableau n°3

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/1996 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	90 427 421	96 420 954	101 029 153	6 518 466	94 510 687	94 301 832	208 855
Réseaux d'assainissement	138 592 164	147 777 979	144 298 270	18 998 098	125 300 172	124 995 274	304 898
Lutte contre la pollution industrielle	133 943 231	115 585 320	119 678 876	17 388 213	102 290 663	102 290 663	-
Lutte contre la pollution agricole					-		-
Elimination des déchets	16 723 657	15 446 134	14 009 912		14 009 912	14 009 912	-
Assistance technique	10 412 268	8 529 523	6 089 119		6 089 119	6 089 119	-
Primes d'épuration des collectivités locales	80 336 059	83 900 317	80 596 746		80 596 746	80 596 746	-
Aide au fonctionnement	38 507 097	39 060 487	38 831 814		38 831 814	38 831 814	-
Divers		4 826 536	1 919 944	303 427	1 616 517	1 616 517	-
Total Pollution	508 941 897	511 547 250	506 453 834	43 208 204	463 245 630	462 731 877	513 753
II. Interventions au titre de la ressource en quantité							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple							
Retenues d'eau d'intérêt local							
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	17 868 092	20 233 034	13 361 520	1 801 660	11 559 860	11 559 860	-
Aménagement des rivières	10 685 609	12 099 878	8 875 221	1 936 581	6 938 641	6 938 641	-
Réseaux d'alimentation en eau	56 785 734	77 174 266	79 344 281	14 344 421	64 999 860	64 999 860	-
Divers	686 021	827 798	217 087	18 675	198 412	198 412	-
					-		-
Total Ressource	86 025 456	110 334 976	101 798 109	18 101 337	83 696 773	83 696 773	-
III. Soutien aux interventions							
Etudes , Réseaux, Banques de données et dépenses exceptionnelles	39 636 744	68 794 144	66 887 006		66 887 006	66 887 006	
Total Soutien aux interventions	39 636 744	68 794 144	66 887 006		66 887 006	66 887 006	
IV. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	66 457 100	56 775 063	57 148 563		57 148 563	57 148 563	
Immobilisations							
Divers							
Fonds de concours							
Total des Autres Dépenses	66 457 100	56 775 063	57 148 563		57 148 563	57 148 563	
Total général	701 061 197	747 451 433	732 287 512	61 309 541	670 977 973	670 464 219	513 753

Opérations du VIIème programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Rhin-Meuse

PLF 2008 : Tableau n°4

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2002 (3)	AP désengagées puis le 31/12/2002	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
<i>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</i>							
Stations d'épuration des collectivités locales	125 804 491	101 163 025	103 195 701	10 362 872	92 832 829	90 432 650	2 400 179
Réseaux d'assainissement collectivités	129 614 491	169 503 908	174 516 361	22 380 125	152 136 236	146 679 208	5 457 028
Lutte contre la pollution industrielle	127 212 983	188 958 099	196 368 243	25 116 131	171 252 112	155 636 484	15 615 628
Elimination des déchets	23 782 047	25 123 384	24 219 068		24 219 068	24 219 068	-
Assistance technique :					-	-	-
- collectivités locales	9 451 851	8 939 622	8 999 765	1 461 652	7 538 113	7 538 113	-
- industries	10 976 341	5 335 727	5 199 346	584 441	4 614 905	4 614 905	-
Primes d'épuration des collectivités locales	149 480 126	144 801 466	144 188 456		144 188 456	144 188 456	-
Aide au bon fonctionnement :					-	-	-
- collectivités locales	44 972 459	43 356 499	39 066 945		39 066 945	39 066 945	-
- industries	34 301 028	38 621 433	38 305 379		38 305 379	38 305 379	-
Lutte contre la pollution agricole	48 310 167	58 644 686	52 693 879	7 389 336	45 304 543	43 434 099	1 870 444
Divers pollution	460 000	3 021 143	2 905 640	327 423	2 578 217	1 974 755	603 462
Total Pollution	704 365 984	787 468 992	789 658 783	67 621 980	722 036 803	696 090 062	25 946 741
<i>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</i>							
Eaux superficielles							
Eaux souterraines	34 604 294	4 722 293	4 753 996	233 928	4 520 068	3 692 550	827 518
Restauration des milieux aquatiques	18 900 902	20 343 168	17 443 570	3 535 106	13 908 464	13 384 664	523 800
Alimentation en eau potable	75 676 323	64 980 870	65 815 765	11 342 822	54 472 943	51 018 578	3 454 365
Appui à la gestion concertée	1 292 245	4 644 599	3 486 918	263 512	3 223 406	3 115 471	107 935
Total Ressource	130 473 764	94 690 930	91 500 249	15 375 368	76 124 881	71 211 263	4 913 618
<i>III. Soutien aux interventions</i>							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence			13 918 476		13 918 476	13 918 476	
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence			31 190 728		31 190 728	31 190 728	
Autres					-	-	
Total Soutien aux interventions			45 109 204		45 109 204	45 109 204	
<i>IV. Autres dépenses</i>							
Fonctionnement hors amortissements	2 744 082	48 936 137	38 999 804		38 999 804	38 999 804	
Immobilisations	90 941 513	91 391 238	78 897 582		78 897 582	78 897 582	
Divers		19 803 187	19 803 187		19 803 187	19 803 187	
FNSE	-				-	-	
Total des Autres Dépenses	93 685 595	160 130 562	137 700 573	-	137 700 573	137 700 573	-
Total général	928 525 343	1 042 290 484	1 063 968 809	82 997 348	980 971 461	950 111 102	30 860 360

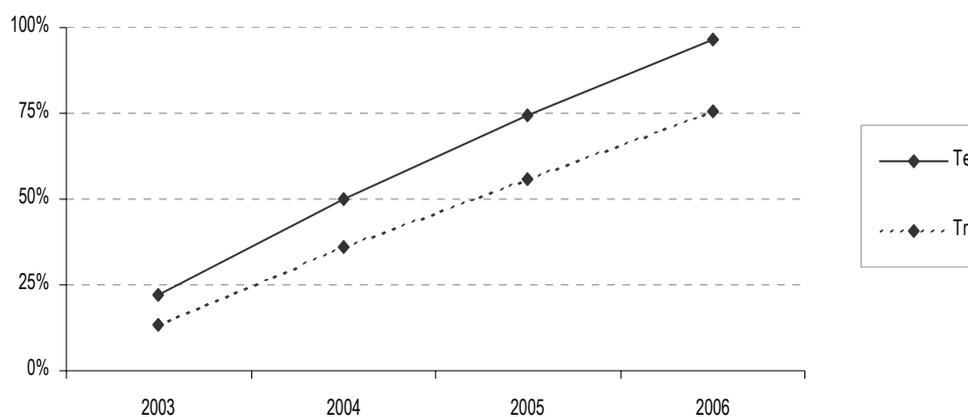
Opérations du VIIIème programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Rhin-Meuse

PLF 2008 : Tableau n°5

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2006 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution							
Stations d'épuration des collectivités locales	54 400 000	64 695 280	64 872 900	457 685	64 415 215	43 105 699	21 309 516
Réseaux d'assainissement collectifs	81 600 000	134 309 427	137 636 095	3 708 786	133 927 309	76 406 459	57 520 850
Lutte contre la pollution industrielle	72 000 000	56 726 086	57 044 966	1 028 846	56 016 120	36 635 848	19 380 272
Elimination des déchets	12 000 000	14 218 889	13 640 270		13 640 270	13 454 703	185 567
Assistance technique :					-		-
- collectivités locales	7 320 000	8 544 968	8 438 642		8 438 642	6 091 341	2 347 301
- industries	7 320 000	5 413 700	5 337 546		5 337 546	5 135 910	201 636
Primes d'épuration des collectivités locales	104 000 000	103 493 063	102 842 492		102 842 492	102 842 492	-
Aide au bon fonctionnement :					-		-
- collectivités locales	32 000 000	31 873 549	31 455 185		31 455 185	31 455 185	-
- industries	8 000 000	10 580 000	10 498 690		10 498 690	10 498 690	-
Lutte contre la pollution agricole	48 000 000	28 900 151	29 990 442	2 252 833	27 737 609	12 753 248	14 984 361
Divers pollution	2 000 000	2 059 544	2 071 258	20 997	2 050 261	1 489 219	561 042
Total Pollution	428 640 000	460 814 657	463 828 486	7 469 147	456 359 339	339 868 794	116 490 545
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux							
Eaux superficielles							
Eaux souterraines	12 000 000	4 253 593	4 259 561	145 888	4 113 673	2 140 181	1 973 492
Restauration des milieux aquatiques	18 000 000	21 588 696	22 943 944	1 979 247	20 964 697	10 379 158	10 585 539
Alimentation en eau potable	40 000 000	57 616 385	59 520 157	2 056 766	57 463 391	33 516 052	23 947 339
Appui à la gestion concertée	1 360 000	3 823 549	3 838 687	79 771	3 758 916	2 325 142	1 433 774
Total Ressource	71 360 000	87 282 223	90 562 349	4 261 672	86 300 677	48 360 533	37 940 144
III. Actions internationales		800 000	812 924	14 200	798 724	458 339	340 385
IV. Soutien aux interventions							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	40 000 000	38 064 400	26 978 276		26 978 276	26 978 276	
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence							
Autres							
Total Soutien aux interventions	40 000 000	38 064 400	26 978 276		26 978 276	26 978 276	
V. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	70 320 000	70 843 045	63 529 129		63 529 129	63 529 129	
Immobilisations					-		
Divers	1 840 000	12 320 000	11 415 045		11 415 045	11 415 045	
fonds de concours		45 000 000	45 000 000		45 000 000	45 000 000	
FNSE	28 000 000	28 077 400	28 054 400		28 054 400	28 054 400	
Total des Autres Dépenses	100 160 000	156 240 445	147 998 574		147 998 574	147 998 574	
Total général	640 160 000	743 201 725	730 180 609	11 745 019	718 435 590	563 664 516	154 771 074

Taux d'engagement et de réalisation du VIIIème programme (2003-2006) de l'agence de l'eau Rhin Meuse
au 31/12/2006
par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées / montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (5)/(2)

Taux d'engagement Te	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	24,93%	48,48%	74,06%	99,03%
II. Interventions "Ressources"	21,40%	38,17%	69,87%	98,88%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	15,72%	15,72%	54,81%	70,88%
Total	22,36%	50,14%	74,27%	96,67%

Taux de réalisation: Tr ' : CP effectués / Solde d'AP engagées ; = (6)/(5)

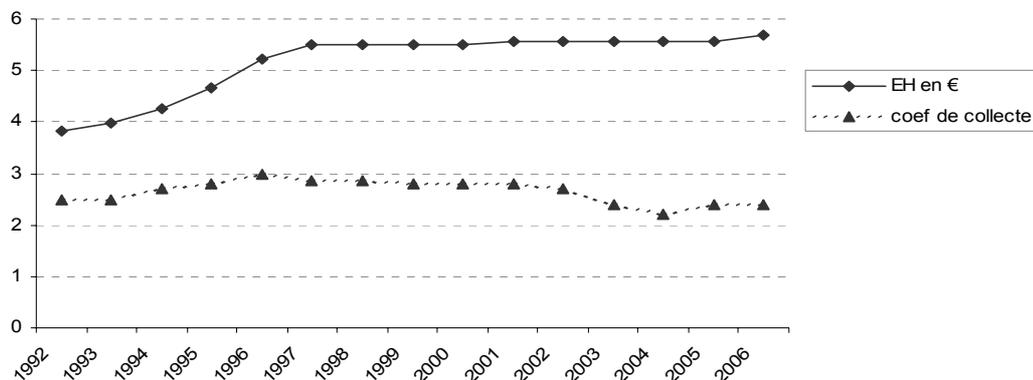
Taux de réalisation Tr '	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	14,17%	31,33%	52,57%	73,75%
II. Interventions "Ressources"	3,76%	11,55%	29,82%	55,41%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	16%	38%	55%	71%
Total	13,37%	36,13%	56,02%	75,84%

Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau – Agence Rhin-Meuse

A. EVOLUTION DES TAUX DE BASE

ANNEES	MES (€/kg/j)	MO (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (en €/kiloéquitox/j.)	Sels dissous mho (€ / m3/j. cm)	Coefficient de collecte	Equivalent habitant en €
1992	15,73	31,46	21,59	35,91	76,22	-	681,90	23,76	2,50	3,83
1993	16,98	33,96	23,30	38,76	97,95	-	700,96	24,42	2,50	3,97
1994	18,22	36,44	25,00	41,59	108,27	392,09	716,36	24,96	2,70	4,26
1995	20,04	40,08	27,50	43,67	112,92	417,71	716,36	24,96	2,80	4,68
1996	22,49	44,98	30,86	46,77	124,16	465,60	730,69	25,46	3,00	5,24
1997	22,83	45,65	31,32	47,47	126,02	472,59	741,65	25,84	2,85	5,52
1998	22,83	45,65	31,32	47,47	126,02	472,59	741,65	25,84	2,85	5,52
1999	22,83	45,65	31,32	47,47	126,02	472,59	741,65	25,84	2,80	5,52
2000	22,83	45,65	31,32	47,47	126,02	472,59	741,65	25,84	2,80	5,52
2001	23,03	46,06	31,60	47,90	127,16	476,84	748,32	26,08	2,80	5,57
2002	23,03	46,06	31,60	47,90	127,16	476,84	748,32	26,08	2,70	5,57
2003	23,03	46,06	31,60	47,90	127,16	476,84	748,32	26,08	2,40	5,57
2004	23,03	46,06	31,60	47,90	127,16	476,84	748,32	26,08	2,20	5,57
2005	23,49	46,98	32,23	48,86	129,7	486,38	763,29	26,6	2,4	5,57
2006	23,49	46,98	32,23	48,86	129,7	486,38	763,29	26,6	2,4	5,68
2007	22,55	45,1	52,61	206,4	225,5	977,18	1127,52	28,08	3,2	7,57

Evolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992



B. Les différentes modulations géographiques des taux

Les taux de base sont multipliés par les coefficients de modulation géographique fixés notamment en fonction des pressions de pollution exercées sur les masses d'eau des 34 bassins élémentaires. Un coefficient de modulation géographique est fixé pour chaque bassin élémentaire par groupe d'éléments polluants. Le tableau ci-dessous nous donne pour la durée du programme la valeur des coefficients de modulation géographique pour chacun des trois niveaux de pression:

NIVEAU	ELEMENTS POLLUANTS	COEFF
1	MES, MO, NR, NO, P, Sels	1
	MI, AOX, Metox	1,6
2	MES, MO, NR, NO, P, Sels	1,3
	MI, AOX, Metox	1,6
3	MES, MO, NR, NO, P, Sels	1,6
	MI, AOX, Metox	1,6

Les indicateurs d'action sur la base des aides accordées en 2006 – Agence Rhin-Meuse

PLF 2008 : Tableau n°7

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en Equivalent-Habitant (EH)	67 560
		Matières en suspension (MES) en EH	NC
		Matières oxydables (MO) en EH	NC
		Azote réduit (NR) en EH	NC
		Matières phosphorées (MP) en EH	NC
		Boues (procédés lourds d'élimination) en tonnes par jour (T/j)	NC
	Créations, extensions, réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH	NC
		Création, extension de la desserte en EH	NC
		Réhabilitation, reprise de l'existant en EH	NC
		Création, extension de réseau de transport, Restructuration des réseaux en EH	NC
Assainissement non collectif	Bassins de dépollution en m ³	6 680	
	EH concernés	NC	
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en kg/J	6 139
		MO en Kg/j	4 234
		NR en Kg/j	118
		MP en Kg/j	21
		Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j)	8
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en Kg/j	11
		Métaux et métalloïdes (METOX) en Kg/j	14
		Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	NC
		Elevages	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies
	Grandes cultures	Milliers d'hectares (SAU) concernés par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	329
Aménagement, protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm ³	NC
		Capacités des ouvrages de transferts en Mm ³ pour les périodes d'étiage	NC
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP	58
		Captages aménagés	35
Milieux aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5m de large) en km	20 000
		Restaurées en Km	402
		Entretenues en Km	270
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha)	NC
		Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	300
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable	NC
		Rendue conforme aux normes de potabilité	107 388
		De qualité améliorée	107 388
		Sécurisée	64 335

NC : non communiqué

Les indicateurs d'effet sur la base des redevances et primes 2005 – Agence Rhin-Meuse

PLF 2008 : Tableau n° 8

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en Tonnes par jour (T/J)	239,80
		Matières oxydables (MO) en Tonnes par jour (T/j)	192,90
		Azote réduit (NR) en T/j	43,60
		Matières phosphorées (MP) en T/j	6,50
	Pollutions domestiques éliminées par les stations d'épuration (STEP) urbaines	MES en T/J	223,50
		MO en T/j	175,70
NR en T/j		35,90	
Boues en tonnes par jour	MP en T/j	5,00	
	Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	91 383,00 91 383,00	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/J	49,77
		MO en T/j	108,10
		NR en T/j	4,96
		MP en T/j	3,07
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	1 278,94
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	0,45
	Pollutions éliminées par les industries raccordées	Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	4,69
		MES en T/J	16,26
		MO en T/j	49,50
		NR en T/j	0,34
Boues en tonne par jour	MP en T/j	1,74	
	MI en kEq/j	894,70	
	AOX en T/j	0,30	
	METOX en T/j	4,00	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	
		MES en T/J	547,50
		MO en T/j	275,10
		NR en T/j	16,20
		MP en T/j	7,60
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	6 080,50
	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	0,68
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	10,10
		MES en T/J	517,60
		MO en T/j	232,01
Boues en tonne par jour	NR en T/j	11,03	
	MP en T/j	6,40	
	MI en kEq/j	5 403,30	
	AOX en T/j	0,34	
Boues en tonne par jour	METOX en T/j	8,64	
	Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	NC NC	
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m3 d'eau par an	Réseaux publics	370,03
		Industries (hors EDF)	833,45
		EDF	3 716,65
		Agriculture	78,05

Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2005 – Agence Rhin-Meuse

PLF 2008: Tableau n°9

Etat des cours d'eau superficiels	SEQ -Eau	% de classes " bleu" (excellente qualité)	0,00%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	58,00%
	(état physico-chimique)	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	29,00%
	aux stations RNB-RCB	% de classes"orange" (qualité médiocre)	9,00%
		% de classes" rouge" (qualité mauvaise)	4,00%
	SEQ -Bio : IBGN	% de classes " bleu" (excellente qualité)	14,63%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	47,15%
	aux stations RNB-RCB	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	30,08%
		% de classes"orange" (qualité médiocre)	7,32%
		% de classes" rouge" (qualité mauvaise)	0,81%

Données par agence

5. Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

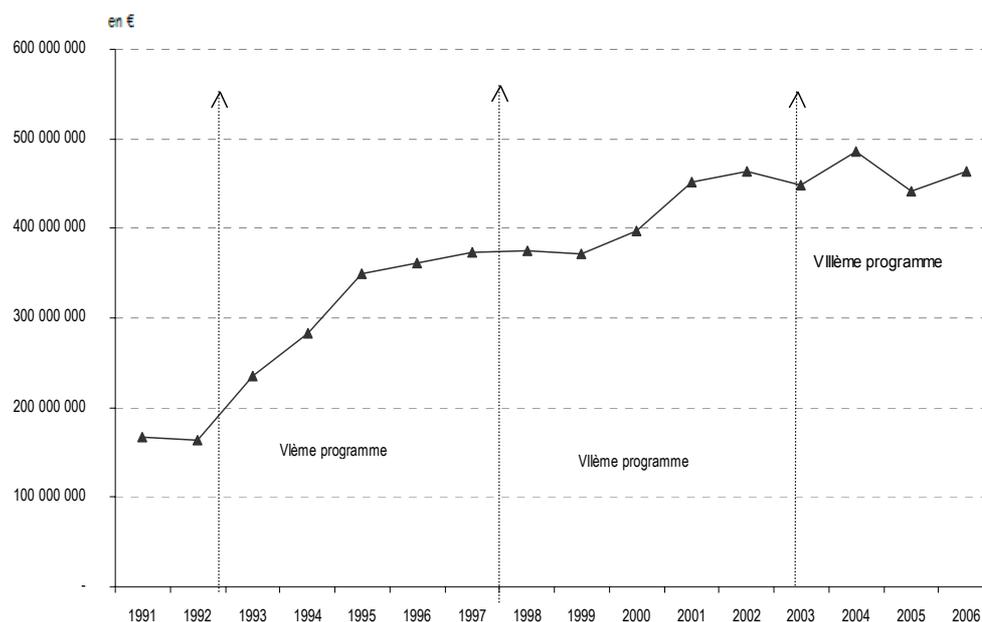
Interventions de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse en 2006

PLF 2008 : Tableau n°1

en €

EMPLOIS	Montants nets	RESSOURCES	Montants nets
Dépenses d'interventions	404 749 232	Redevances	386 343 544
Aides aux investissements	281 146 660	Redevances de prélèvement	77 656 718
Subventions	231 805 161	- collectivités locales	66 316 000
- dépollution des collectivités locales	145 202 261	- industrie	9 653 399
- dépollution des industries	12 899 405	- agriculture	1 687 319
- dépollution d'origine agricole	6 001 100	Redevances de pollution	308 686 826
- gestion de la ressource en eau et des milieux	67 702 395	- collectivités locales (contre-valeur)	281 190 911
Avances d'intervention	49 341 499	- industrie (nettes des primes pour épuration)	27 119 578
- dépollution des collectivités locales	43 855 770	- agriculture	376 337
- dépollution des industries	528 241		
- dépollution d'origine agricole	-	Opérations en capital	59 330 086
- gestion de la ressource en eau et des milieux	4 957 488	Remboursements des avances d'interventions	54 669 848
Aides à l'exploitation	107 760 807	dont . les transformations des avances en subventions	54 489 482
Primes d'épuration des collectivités locales	81 663 240	. les remboursements hors programme	180 366
Aides à la qualité d'exploitation	11 765 941	Intérêts des avances	4 660 238
Aides à l'élimination des déchets toxiques	9 348 689		
Aides à l'entretien des milieux	-	Gestion courante	8 452 810
Assistance technique	4 959 917	Prestations de services et ventes de documents agence	
Dépenses diverses	23 020	Subventions d'exploitation	
		Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	8 452 810
Etudes et mesures de contrôles mandatées	9 337 160		
Dépenses exceptionnelles d'interventions	6 504 605	Produits divers	8 181 493
dont . Annulation ou réduction des redevances exercices antérieurs	2 548 095	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	5 797 054
. Remboursement de trop-perçu de contre-valeur	3 956 510	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 511 089
Actions internationales		Cessions d'immobilisation	873 350
Dépenses de fonctionnement	54 272 586		
Dépenses de personnel	20 966 411	Total des recettes propres	462 307 933
Dépenses de gestion courante	7 490 603	Ressources affectées	-
Prélèvement de solidarité pour l'eau	19 123 000		
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières)	5 887 506	Total des dépenses	459 265 718
Acquisition d'immobilisation	805 066	Augmentation du fonds de roulement	3 946 607
		Dotations aux amortissements et provisions	1 211 887
Fonds de concours consultation du public	243 900		
Total des dépenses propres	459 265 718	Total des recettes	462 307 933
Ressources affectées	-	Prélèvement sur le fonds de roulement	
		Reprise sur amortissements et provisions	2 116 279
Total des dépenses	459 265 718	Amortissements , Provisions , Divers	
Augmentation du fonds de roulement	3 946 607		
Dotations aux amortissements et provisions	1 211 887	Total général	464 424 211
Total général	464 424 211		

Evolution du montant des interventions réalisées par l'agence Rhône-Méditerranée et Corse depuis 1991



Données en euros

Année	Total
1991	166 367 155
1992	163 887 572
1993	235 296 369
1994	282 880 890
1995	349 993 521
1996	360 616 626
1997	373 520 673
1998	375 738 958
1999	371 168 689
2000	397 058 039
2001	452 227 801
2002	463 612 069
2003	448 573 617
2004	485 883 215
2005	441 600 829
2006	464 424 211

Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2006 du VIIIème programme (2003-2006) – Agence Rhône-Méditerranée et Corse

PLF 2008 : Tableau n°2

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montant des travaux retenus	Aides décidées		Total
		Subventions	Avances	
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution				
Stations d'épuration des collectivités locales	331 434 238	103 350 118	15 955 888	119 306 006
Réseaux d'assainissement collectivités	224 879 453	56 664 490	7 960 341	64 624 831
Lutte contre la pollution industrielle	57 825 615	13 888 861	- 152 378	13 736 483
Elimination des déchets				-
Assistance technique :				-
- collectivités locales				-
- industries				-
Primes d'épuration des collectivités locales		48 913 240		48 913 240
Aide à la performance épuratoire maximale				-
- collectivités locales				-
- industries				-
Lutte contre la pollution agricole	4 054 959	943 748		943 748
Divers pollution	1 427 336	660 057		660 057
Total Pollution	619 621 601	224 420 514	23 763 851	248 184 365
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux				
Eaux superficielles	12 818 432	3 024 742		3 024 742
Eaux souterraines	9 577 575	2 919 115		2 919 115
Restauration des milieux aquatiques	63 142 466	23 695 507		23 695 507
Alimentation en eau potable	170 437 524	48 818 446	5 130 802	53 949 248
Appui à la gestion concertée	22 780 705	15 397 045		15 397 045
Total Ressource	278 756 702	93 854 855	5 130 802	98 985 657
III. Actions internationales				
IV. Soutien aux interventions				
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence		1 699 183		1 699 183
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence		4 514 719		4 514 719
Autres		12 999 208		12 999 208
Total Soutien aux interventions		19 213 110		19 213 110
V. Autres dépenses				
Fonctionnement hors amortissements		29 533 534		29 533 534
Immobilisations		805 066		805 066
Divers		2 674 546		2 674 546
Fonds de concours		243 900		243 900
FNSE		19 123 000		19 123 000
Total des Autres Dépenses		52 380 046		52 380 046
Total général	898 378 303	389 868 525	28 894 653	418 763 178

Opérations du VIème programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Rhône-Méditerranée et Corse

PLF 2008 : Tableau n°3

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/1996 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	251 845 776	407 784 241	368 729 810	16 229 861	352 499 949	352 499 949	-
Réseaux d'assainissement	176 840 860	198 501 771	191 587 101	18 292 162	173 294 939	173 294 939	-
Lutte contre la pollution industrielle	182 176 576	184 329 947	168 918 694	15 693 029	153 225 665	153 225 665	-
Lutte contre la pollution agricole		15 244 902	9 042 971	521 971	8 521 000	8 521 000	-
Elimination des déchets	34 758 376	38 333 460	37 300 311	2 750 601	34 549 710	34 549 710	-
Assistance technique	21 800 209	21 112 986	19 928 745	1 331 726	18 597 019	18 597 019	-
Primes d'épuration des collectivités locales	218 611 891	244 519 387	237 481 115	12 981 689	224 499 426	224 499 426	-
Aide au fonctionnement	4 573 471	12 868 986	12 550 823	554 487	11 996 336	11 996 336	-
Divers					-		-
Total Pollution	890 607 159	1 122 695 680	1 045 539 570	68 355 526	977 184 044	977 184 044	-
II. Interventions au titre de la ressource en quantité							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	30 489 803	34 971 812	22 794 177	3 440 586	19 353 591	19 353 591	-
Retenues d'eau d'intérêt local	3 811 225	4 324 678	3 810 006	1 098 068	2 711 938	2 711 938	-
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	35 368 172	34 175 419	32 737 969	8 500 176	24 237 793	24 237 793	-
Aménagement des rivières	22 105 107	43 281 206	42 193 467	6 378 352	35 815 115	35 815 115	-
Réseaux d'alimentation en eau	138 728 606	193 122 578	155 168 708	25 382 613	129 786 095	129 786 095	-
Divers	28 507 966	32 738 288	30 642 252	5 887 912	24 754 340	24 754 340	-
Total Ressource	259 010 879	342 613 981	287 346 579	50 687 707	236 658 872	236 658 872	-
III. Soutien aux interventions							
Etudes , Réseaux, Banques de données et dépenses exceptionnelles	27 440 823	28 508 044	28 508 044	8 836 633	19 671 411	19 671 411	-
Total Soutien aux interventions	27 440 823	28 508 044	28 508 044	8 836 633	19 671 411	19 671 411	-
IV. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	83 999 408	98 985 147	98 985 147		98 985 147	98 985 147	-
Immobilisations							-
Divers							-
Fonds de concours							-
Total des Autres Dépenses	83 999 408	98 985 147	98 985 147		98 985 147	98 985 147	-
Total général	1 261 058 269	1 592 802 852	1 460 379 340	127 879 866	1 332 499 474	1 332 499 474	-

Opérations du VIIème programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Rhône-Méditerranée et Corse

PLF 2008 : Tableau n°4

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2002 (3)	AP désengagées depuis le 31/12/2002	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
<i>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</i>							
Stations d'épuration des collectivités locales	475 640 935	506 302 932	508 124 827	16 867 427	491 257 400	463 219 333	28 038 067
Réseaux d'assainissement collectifs	293 464 358	439 658 366	443 986 742	30 957 181	413 029 561	393 776 101	19 253 460
Lutte contre la pollution industrielle	186 750 045	228 960 581	229 660 946	21 647 222	208 013 724	204 416 950	3 596 774
Elimination des déchets	52 594 910	67 415 225	67 254 616	202 059	67 052 557	67 016 136	36 421
Assistance technique :					-		-
- collectivités locales	27 440 823	22 872 219	22 398 835	389 788	22 009 047	21 960 047	49 000
- industries	762 247	618 099	611 161	518 096	93 065	93 065	-
Primes d'épuration des collectivités locales	320 142 936	424 067 254	417 345 567		417 345 567	417 345 567	-
Aide au bon fonctionnement :					-		-
- collectivités locales	60 979 607	104 772 025	103 928 891		103 928 891	103 928 891	-
- industries	38 112 253	50 173 339	49 098 965		49 098 965	49 098 965	-
Lutte contre la pollution agricole	67 077 568	66 531 267	66 464 982	5 384 716	61 080 266	56 721 797	4 358 469
Divers pollution	3 811 225	16 482 112	16 334 981	539 457	15 795 524	10 707 441	5 088 083
Total Pollution	1 526 776 907	1 927 853 419	1 925 210 513	76 505 946	1 848 704 567	1 788 284 293	60 420 274
<i>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</i>							
Eaux superficielles	51 832 666	45 959 422	45 705 844	2 386 507	43 319 337	41 820 618	1 498 719
Eaux souterraines	11 433 675	12 463 881	12 422 697	1 704 300	10 718 397	10 195 144	523 253
Restauration des milieux aquatiques	64 790 832	78 120 145	79 061 277	7 021 934	72 039 343	70 796 929	1 242 414
Alimentation en eau potable	220 288 830	309 417 448	310 823 590	22 132 397	288 691 193	270 945 985	17 745 208
Appui à la gestion concertée	83 846 959	32 298 176	32 058 000	1 528 230	30 529 770	27 700 029	2 829 741
Total Ressource	432 192 962	478 259 072	480 071 408	34 773 368	445 298 040	421 458 705	23 839 335
<i>III. Soutien aux interventions</i>							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	38 874 500	53 477 971	53 477 971	20 880 407	32 597 564	32 597 564	-
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence							
Autres							
Total Soutien aux interventions	38 874 500	53 477 971	53 477 971	20 880 407	32 597 564	32 597 564	
<i>IV. Autres dépenses</i>							
Fonctionnement hors amortissements	134 764 931	220 936 902	220 936 902		220 936 902	220 936 902	
Immobilisations							
Divers							
FNSE							
Total des Autres Dépenses	134 764 931	220 936 902	220 936 902		220 936 902	220 936 902	
Total général	2 132 609 300	2 680 527 364	2 679 696 794	132 159 721	2 547 537 073	2 463 277 464	84 259 609

Opérations du VIIIème programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Rhône-Méditerranée et Corse

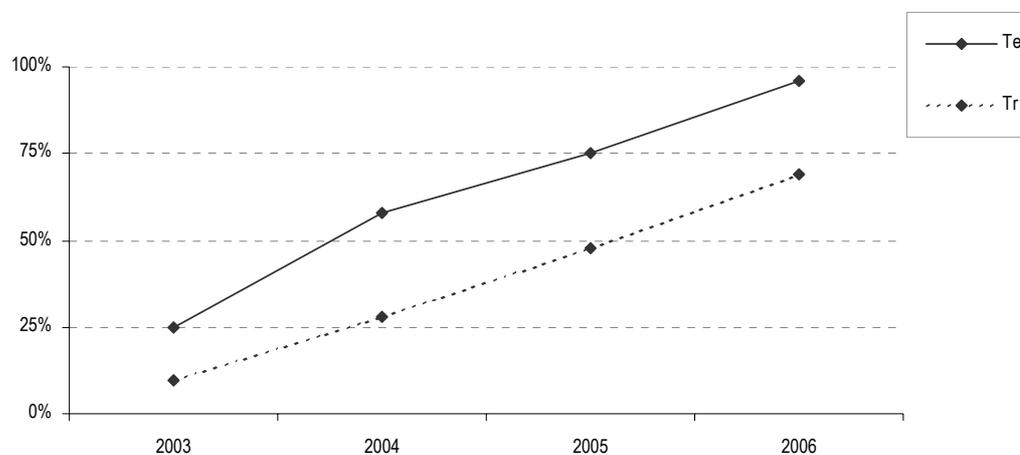
PLF 2008 : Tableau n°5

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2006 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution							
Stations d'épuration des collectivités locales	361 000 000	487 420 000	493 028 411	5 665 465	487 362 946	280 243 577	207 119 369
Réseaux d'assainissement collectivités	199 000 000	275 900 000	281 058 390	5 212 044	275 846 346	156 870 611	118 975 735
Lutte contre la pollution industrielle	112 000 000	60 210 000	62 799 234	2 615 982	60 183 252	31 397 839	28 785 413
Elimination des déchets	34 000 000	36 160 000	25 510 104		25 510 104	25 510 104	-
Assistance technique :					-	-	-
- collectivités locales	24 000 000	19 780 000	12 976 259		12 976 259	12 976 259	-
- industries					-	-	-
Primes d'épuration des collectivités locales	312 000 000	322 220 000	290 106 533		290 106 533	290 106 533	-
Aide au bon fonctionnement :					-	-	-
- collectivités locales	44 000 000	51 313 500	37 558 561		37 558 561	37 558 561	-
- industries	18 000 000	15 426 500	9 682 869		9 682 869	9 682 869	-
Lutte contre la pollution agricole	48 000 000	21 360 000	24 211 155	2 906 906	21 304 249	8 732 425	12 571 824
Divers pollution	8 000 000	3 510 000	3 518 854	46 837	3 472 017	2 242 959	1 229 058
Total Pollution	1 160 000 000	1 293 300 000	1 240 450 370	16 447 234	1 224 003 136	855 321 737	368 681 399
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux							
Eaux superficielles	25 000 000	15 440 000	16 111 530	722 128	15 389 402	8 949 097	6 440 305
Eaux souterraines	8 000 000	7 730 000	7 856 439	161 047	7 695 392	2 459 960	5 235 432
Restauration des milieux aquatiques	64 000 000	99 810 000	103 425 626	3 764 503	99 661 123	61 501 140	38 159 983
Alimentation en eau potable	128 000 000	184 150 000	187 852 654	3 727 177	184 125 477	93 547 351	90 578 126
Appui à la gestion concertée	120 000 000	59 770 000	60 790 439	1 049 621	59 740 818	33 479 220	26 261 598
Total Ressource	345 000 000	366 900 000	376 036 688	9 424 476	366 612 212	199 936 768	166 675 444
III. Actions internationales							
IV. Soutien aux interventions							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	8 400 000	4 390 000	3 608 470		3 608 470	3 608 470	
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	18 900 000	14 800 000	14 339 453		14 339 453	14 339 453	
Autres	53 600 000	77 400 000	75 034 932		75 034 932	75 034 932	
	-						
Total Soutien aux interventions	80 900 000	96 590 000	92 982 855	-	92 982 855	92 982 855	-
V. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	105 300 000	113 900 000	112 665 941		112 665 941	112 665 941	
Immobilisations	6 800 000	5 100 000	4 445 573		4 445 573	4 445 573	
Divers	13 200 000	13 530 000	13 185 902		13 185 902	13 185 902	
fonds de concours		243 900	243 900		243 900	243 900	
FNSE	75 200 000	93 536 100	93 522 200		93 522 200	93 522 200	
Total des Autres Dépenses	200 500 000	226 310 000	224 063 516	-	224 063 516	224 063 516	-
Total général	1 786 400 000	1 983 200 000	1 933 533 429	25 871 710	1 907 661 719	1 372 304 876	535 356 843

Taux d'engagement et de réalisation du VIIIème programme (2003-2006) de l'agence de l'eau RM et C
au 31/12/ 2006

par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées / montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (5)/(2)

Taux d'engagement Te	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	26,53%	49,94%	76,76%	94,64%
II. Interventions "Ressources"	19,70%	37,32%	70,27%	99,92%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	29,19%	54,57%	75,43%	96,27%
Total	24,86%	58,09%	75,32%	96,19%

Taux de réalisation: Tr : CP effectués / montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (6)/(2)

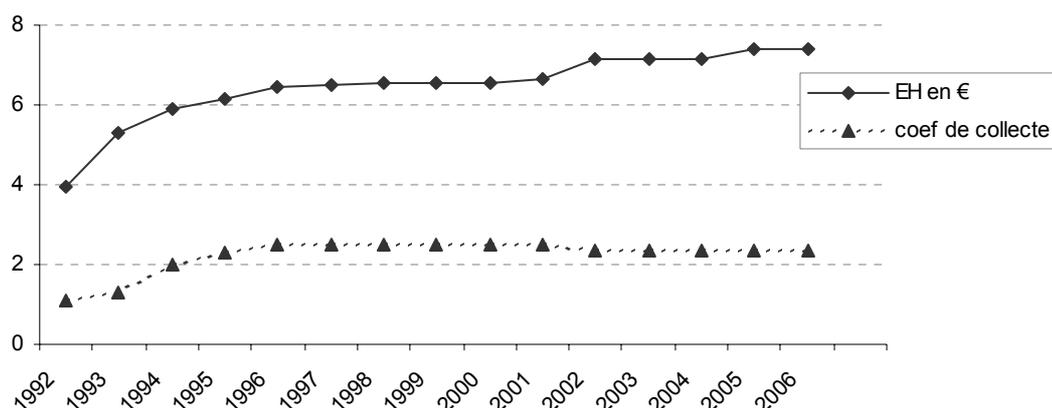
Taux de réalisation Tr	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	7,03%	25,08%	44,64%	66,13%
II. Interventions "Ressources"	4,72%	15,38%	34,51%	54,49%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	29,19%	54,57%	75,43%	96,27%
Total	9,50%	27,78%	47,73%	69,20%

Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau – Agence Rhône-Méditerranée et Corse

A. EVOLUTION DES TAUX DE BASE

ANNEES	MES (€/kg/j)	MO (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (en €/kiloéquitox/j.)	Sels dissous mho (€ / m3/j. cm)	Coefficient de collecte	Equivalent habitant en €
1992	12,20	36,59	18,29	45,73	106,71	106,71	686,02	45,73	1,10 et 1,50	3,95
1993	16,31	48,94	24,47	60,98	142,54	142,54	916,83	60,98	1,30 et 1,60	5,28
1994	18,29	54,88	27,44	68,60	145,74	145,74	936,95	62,50	2,00 et 2,50	5,90
1995	19,06	57,17	28,58	71,41	148,07	148,07	951,89	63,50	2,30 et 2,50	6,15
1996	19,97	59,91	29,96	74,78	151,47	151,47	973,69	64,94	2,50	6,44
1997	19,97	59,91	29,96	74,78	166,63	166,63	1071,11	64,94	2,50	6,48
1998	20,23	60,69	30,34	75,74	168,79	168,79	1085,03	65,78	2,50	6,57
1999	20,23	60,69	30,34	75,74	168,79	168,79	1085,03	65,78	2,50	6,56
2000	20,23	60,69	30,34	75,74	168,79	168,79	1085,03	65,78	2,50	6,57
2001	20,46	61,38	30,69	76,64	170,80	170,80	1098,04	66,56	2,50	6,65
2002	21,99	65,98	32,99	82,38	183,61	183,61	1180,40	71,55	2,35	7,14
2003	21,99	65,98	32,99	82,38	183,61	183,61	1180,40	71,55	2,35	7,14
2004	21,99	65,98	32,99	82,38	183,61	183,61	1180,40	71,55	2,35	7,15
2005	22,78	68,36	34,18	85	190,22	190,22	1 222,89	74,13	2,35	7,4
2006	22,78	68,36	34,18	85	190,22	190,22	1 222,89	74,13	2,35	7,4
2007	23,00	70,00	35,00	90,00	250,00	250,00	1400,00	75,00	2,20	7,4

Evolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992



B. Situation des coefficients de zone en 2006

Zones	MO	MES	MI-AOX-METOX	Sels dissous	NR	P
1	1	1	1	1		
2	1.15	1	1	1		
3	1.30	1	1	1		
4	1	1.30	1	0		
5	1	0.02	1	0		
Sensible à l'eutrophisation					1,15	1
Reste du bassin					1	0,2

C. Taux des redevances de pollution domestique dans le bassin en 2006

	ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3		ZONE 4	
	Zone sensible	Autre	ZS	Autre	ZS	Autre	ZS	Autre
Taux effectif (€/Habitant)	16,86	16,04	18,24	17,41	19,61	18,79	18,31	17,49

Les indicateurs d'action sur la base des aides accordées en 2006 – Agence Rhône-Méditerranée et Corse

PLF 2008 : Tableau n°7

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en Equivalent-Habitant (EH)	1 198 200
		Matières en suspension (MES) en EH	1 113 900
		Matières oxydables (MO) en EH	1 113 900
		Azote réduit (NR) en EH	316 900
		Matières phosphorées (MP) en EH	363 700
		Boues (procédés lourds d'élimination) en tonnes par jour (T/j)	
	Créations, extensions, réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH	219 200
		Création, extension de la desserte en EH	15 800
		Réhabilitation, reprise de l'existant en EH	
		Création, extension de réseau de transport, Restructuration des réseaux en EH	203 400
Assainissement non collectif	Bassins de dépollution en m ³	23 100	
	EH concernés		
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en kg/J	493
		MO en Kg/j	
		NR en Kg/j	1
		MP en Kg/j	
		Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j)	8 000
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en Kg/j	
	Métaux et métalloïdes (METOX) en Kg/j	8	
Elevages	Dépollution des sols : nombre de sites étudiés		
	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies	35 000	
Grandes cultures	Milliers d'hectares (SAU) concernés par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	500	
Aménagement, protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm ³	
		Capacités des ouvrages de transferts en Mm ³ pour les périodes d'étiage	2
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP	387
Captages aménagés		178	
Milieux aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5m de large) en km	74 779
		Restaurées et entretenues en Km	7 632
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha)	715 000
		Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	1 007
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable	ND
		Rendue conforme aux normes de potabilité	77 400
		De qualité améliorée	39 600

NC : non communiqué

Les indicateurs d'effet sur la base des redevances et primes 2005 – Agence Rhône-Méditerranée et Corse

PLF 2008 : Tableau n° 8

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en Tonnes par jour (T/J)	1434
		Matières oxydables (MO) en Tonnes par jour (T/j)	908
		Azote réduit (NR) en T/j	239
		Matières phosphorées (MP) en T/j	64
	Pollutions domestiques éliminées par les stations d'épuration (STEP) urbaines	MES en T/J	976
		MO en T/j	556
NR en T/j		95	
Boues en tonnes par jour	MP en T/j	29	
	Tonnage brut produit	706	
	Mises en filières fiabilisées	663	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/J	314,0
		MO en T/j	314,0
		NR en T/j	20,2
		MP en T/j	9,9
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	6,8
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	1,6
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	5,3
	Pollutions éliminées par les industries raccordées	MES en T/J	189,0
		MO en T/j	102,0
		NR en T/j	2,5
Boues en tonne par jour	MP en T/j	4,0	
	MI en tEq/j	4,7	
	AOX en T/j	0,8	
	METOX en T/j	3,7	
	Tonnage brut produit	NC	
	Mises en filières fiabilisées	NC	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	MES en T/J	3010,0
		MO en T/j	854,0
		NR en T/j	25,0
		MP en T/j	14,1
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (tEq/j)	31,7
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	9,8
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	12,9
	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	MES en T/J	2 214
		MO en T/j	766
		NR en T/j	17
Boues en tonne par jour	MP en T/j	10,10	
	MI en kEq/j	29,90	
	AOX en T/j	8,50	
	METOX en T/j	10,10	
	Tonnage brut produit	NC	
	Mises en filières fiabilisées	NC	
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m3 d'eau par an	Réseaux publics	1 800
		Industries (hors EDF)	1 150
		EDF	13 059
		Agriculture	1 711

NC : non communiqué

Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2005 – Agence Rhône-Méditerranée et Corse

PLF 2008: Tableau n°9

Etat des cours d'eau superficiels	SEQ -Eau	% de classes " bleu" (excellente qualité)	0,00%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	74,00%
	(état physico-chimique)	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	16,00%
	aux stations RNB-RCB	% de classes "orange" (qualité médiocre)	3,00%
		% de classes " rouge" (qualité mauvaise)	7,00%
	SEQ -Bio : IBGN	% de classes " bleu" (excellente qualité)	19,00%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	48,00%
	(indice biologique- invertébrés	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	20,00%
	aux stations RNB-RCB	% de classes "orange" (qualité médiocre)	12,00%
		% de classes " rouge" (qualité mauvaise)	1,00%

Données par agence

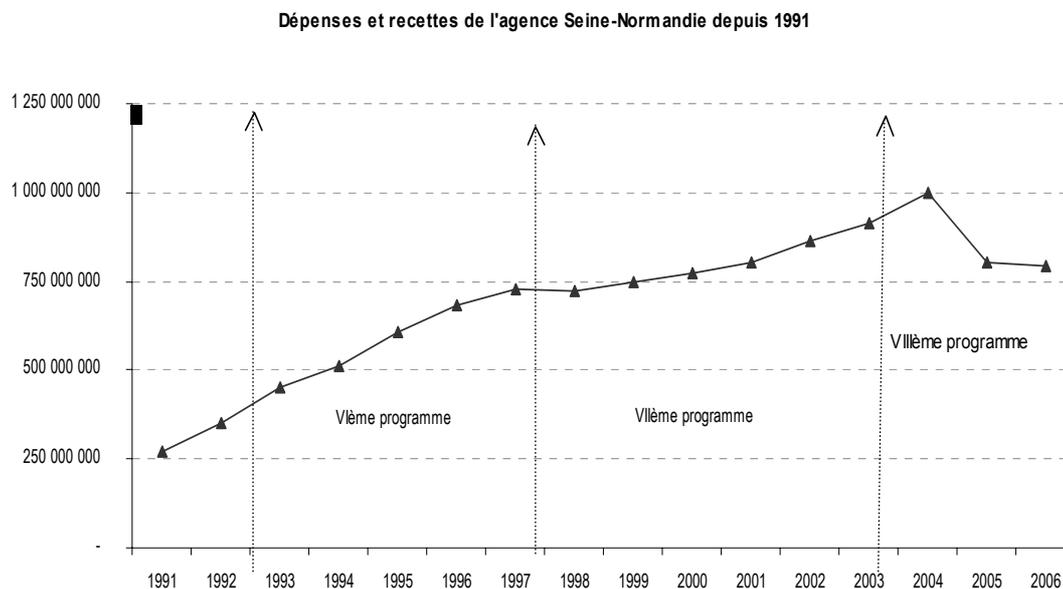
6 Agence de l'eau Seine-Normandie

Interventions de l'agence de l'eau Seine-Normandie en 2006

PLF 2008 : Tableau n°1

		en €	
EMPLOIS	Montants nets	RESSOURCES	Montants nets
Dépenses d'interventions	708 533 272	Redevances	617 273 897
Aides aux investissements	527 597 232	Redevances de prélèvement	95 499 043
Subventions	363 420 871	collectivités locales (contre-valeur)	82 215 692
- dépollution des collectivités locales	286 379 874	industrie (nette des primes pour épuration)	11 401 353
- dépollution des industries	14 303 259	agriculture	1 881 998
- dépollution d'origine agricole	15 722 686	Redevance de j	521 774 855
- gestion de la ressource en eau et des milieux	47 015 052	collectivités locales (contre-valeur)	475 362 293
Avances d'intervention	164 176 361	industrie (nette des primes pour épuration)	44 887 198
- dépollution des collectivités locales	95 316 213	agriculture	1 525 364
- dépollution des industries	21 921 218		
- dépollution d'origine agricole			
- gestion de la ressource en eau et des milieux	46 938 930	Opérations en capital	153 200 202
Aides à l'exploitation	147 204 009	Remboursement des avances d'interventions	149 118 723
Primes d'épuration des collectivités locales	85 154 509	Interêt des avances	3 857 194
Aides à la qualité d'exploitation	27 650 406	Remboursement des prêts au personnel	224 285
Aides à l'élimination des déchets toxiques	7 588 880		
Aides à l'entretien des milieux	13 616 570	Gestion courante	7 903 139
Assistance technique	3 636 141	Prestation de service et vente de documents agence	740 435
Dépenses diverses	9 557 503	Subvention d'exploitation	327 832
Etudes et mesures de contrôles mandatées	13 500 302	Autres produits (mesures aux frais des redevables,,)	6 834 872
Dépenses exceptionnelles d'interventions	19 494 843		
dont . Annulation ou réduction des redevances exercices antérieurs	7 978 256	Produits divers	234 504
. Remboursement de trop-perçu de contre-valeur	11 516 587	Autres produits financiers	140 261
Actions internationales	736 886	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	82 883
Dépenses de fonctionnement	77 225 116	Cession d'immobilisation	11 360
Dépenses de personnel	28 506 297		
Dépenses de gestion courante	11 900 993	Total des recettes propres	778 611 742
Prélèvement de solidarité pour l'eau	29 631 000	Ressources affectées	
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières)	115 108		
Acquisition d'immobilisation	7 071 718	Total des dépenses	786 115 388
Fonds de concours consultation public	357 000	Augmentation du fonds de roulement	
		Dotations aux amortissements et provisions	4 573 464
Total des dépenses propres	786 115 388		
Ressources affectées		Total des recettes	778 611 742
		Prélèvement sur le fonds de roulement	7 503 647
Total des dépenses	786 115 388	Reprise sur amortissements et provisions	2 648 707
Augmentation du fonds de roulement		Amortissements, provisions, divers	1 924 757
Dotations aux amortissements et provisions	4 573 464		
		Total général	790 688 853
Total général	790 688 853	Total général	790 688 853

Evolution du montant des interventions réalisées par l'agence Seine-Normandie depuis 1991



Données en euros

Année	Total
1991	271 040 480
1992	352 394 745
1993	450 341 105
1994	510 991 422
1995	609 699 874
1996	684 965 173
1997	729 064 253
1998	724 085 420
1999	747 789 870
2000	773 086 193
2001	802 788 242
2002	864 474 663
2003	912 849 137
2004	997 345 068
2005	802 787 804
2006	790 688 853

Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2006 du VIIIème programme (2003-2006) – Agence Seine-Normandie

PLF 2008 : Tableau n°2

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montant des travaux retenus	Aides décidées		Total
		Subventions	Avances	
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution				
Stations d'épuration des collectivités locales	946 346 853	229 906 895	82 562 200	312 469 095
Réseaux d'assainissement collectivités	424 949 328	103 199 257	34 352 443	137 551 700
Lutte contre la pollution industrielle	97 239 586	16 485 301	23 281 500	39 766 801
Elimination des déchets	933 726	8 580 405		8 580 405
Assistance technique :				-
- collectivités locales		5 146 181		5 146 181
- industries				-
Primes d'épuration des collectivités locales		85 374 749		85 374 749
Aide à la performance épuratoire maximale				-
- collectivités locales		30 248 512		30 248 512
- industries				-
Lutte contre la pollution agricole	28 327 648	24 146 081		24 146 081
Divers pollution	-			-
Total Pollution	1 497 797 141	503 087 381	140 196 143	643 283 524
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux				
Eaux superficielles	13 044 111	4 875 692		4 875 692
Eaux souterraines	8 155 063	4 395 101		4 395 101
Restauration des milieux aquatiques	50 490 709	21 470 813		21 470 813
Alimentation en eau potable	321 537 822	45 116 735	51 354 443	96 471 178
Appui à la gestion concertée	6 576 090	3 323 811		3 323 811
Total Ressource	399 803 795	79 182 152	51 354 443	130 536 595
III. Actions internationales				
	1 342 100	1 306 300		1 306 300
IV. Soutien aux interventions				
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence		16 748 070		16 748 070
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	2 239 063	3 079 485		3 079 485
Autres	896 963	472 054		472 054
Total Soutien aux interventions	3 136 026	20 299 609		20 299 609
V. Autres dépenses				
Fonctionnement hors amortissements		42 810 000		42 810 000
Immobilisations		7 000 000		7 000 000
Divers				-
Fonds de concours		29 631 000		29 631 000
FNSE				-
Total des Autres Dépenses		79 441 000	-	79 441 000
Total général	1 902 079 062	683 316 442	191 550 586	874 867 028

Opérations du VIème programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Seine-Normandie

PLF 2008 : Tableau n°3

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/1996 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) =(3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	713 500 000	879 800 000	778 372 444	34 410 795	743 961 649	743 961 649	-
Réseaux d'assainissement	875 000 000	920 000 000	937 244 465	69 933 531	867 310 934	867 310 934	-
Lutte contre la pollution industrielle	177 800 000	219 700 000	241 371 382	43 009 615	198 361 767	198 361 767	-
Lutte contre la pollution agricole	73 300 000	23 300 000	14 756 767	1 433 222	13 323 545	13 323 545	-
Elimination des déchets	53 000 000	59 200 000	64 061 340	670 478	63 390 862	63 390 862	-
Assistance technique	14 500 000	15 300 000	15 815 853	1 336 273	14 479 580	14 479 580	-
Primes d'épuration des collectivités locales	261 000 000	253 700 000	247 940 746	118 078	247 822 668	247 822 668	-
Aide au fonctionnement	9 000 000	6 100 000	1 451 661		1 451 661	1 451 661	-
Divers			1 109 113	83 104	1 026 009	1 026 009	-
Total Pollution	2 177 100 000	2 377 100 000	2 302 123 771	150 995 096	2 151 128 675	2 151 128 675	-
II. Interventions au titre de la ressource en quantité							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	67 100 000	70 400 000	10 223 501	1 051 992	9 171 509	9 171 509	-
Retenues d'eau d'intérêt local					-		-
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	30 500 000	33 800 000	13 624 244	2 031 834	11 592 410	11 592 410	-
Aménagement des rivières	32 000 000	32 800 000	26 480 677	3 920 631	22 560 046	22 560 046	-
Réseaux d'alimentation en eau	298 000 000	313 000 000	311 524 887	15 805 364	295 719 523	295 719 523	-
Divers			9 160 550	47 058	9 113 492	9 113 492	-
Total Ressource	427 600 000	450 000 000	371 013 859	22 856 879	348 156 980	348 156 980	-
III. Soutien aux interventions							
Etudes , Réseaux, Banques de données et dépenses exceptionnelles	52 600 000	62 000 000	63 083 976	9 308 470	53 775 506	53 775 506	-
Total Soutien aux interventions	52 600 000	62 000 000	63 083 976	9 308 470	53 775 506	53 775 506	-
IV. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	125 900 000	156 400 000	148 431 032	1 153 421	142 277 611	142 277 611	-
Immobilisations							-
Divers							-
Fonds de concours							-
Total des Autres Dépenses	125 900 000	156 400 000	148 431 032	1 153 421	142 277 611	142 277 611	-
Total général	2 783 200 000	3 045 500 000	2 884 652 638	184 313 866	2 700 338 772	2 700 338 772	-

Opérations du VIIème programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Seine-Normandie

PLF 2008 : Tableau n°4

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2002 (3)	AP désengagées depuis le 31/12/2002	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution							
Stations d'épuration des collectivités locales	910 300 000	1 077 100 000	971 658 473	47 573 260	924 085 213	891 362 422	32 722 791
Réseaux d'assainissement collectifs	1 158 800 000	1 371 000 000	1 518 909 140	156 604 831	1 362 304 309	1 326 675 852	35 628 457
Lutte contre la pollution industrielle	253 800 000	300 300 000	350 631 853	52 142 870	298 488 983	279 890 318	18 598 665
Élimination des déchets	57 900 000	66 800 000	59 342 383	2 655 614	56 686 769	56 682 248	4 521
Assistance technique :					-	-	-
- collectivités locales	10 500 000	13 000 000	21 310 517	3 088 501	18 222 016	18 140 080	81 936
- industries	7 000 000	8 700 000			-	-	-
Primes d'épuration des collectivités locales	403 300 000	467 400 000	441 436 778		441 436 778	441 237 425	199 353
Aide au bon fonctionnement :					-	-	-
- collectivités locales	115 000 000	140 200 000	120 767 640		120 767 640	120 767 640	-
- industries	1 600 000	1 900 000			-	-	-
Lutte contre la pollution agricole	48 000 000	57 400 000	84 153 115	12 846 813	71 306 302	69 527 134	1 779 168
Divers pollution			1 982		1 982	1 982	-
Total Pollution	2 966 200 000	3 503 800 000	3 568 211 881	274 911 889	3 293 299 992	3 204 285 101	89 014 891
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux							
Eaux superficielles	16 800 000	19 700 000	21 024 071	2 520 757	18 503 314	18 350 762	152 552
Eaux souterraines	27 400 000	33 200 000	19 430 713	6 028 091	13 402 622	13 059 826	342 796
Restauration des milieux aquatiques	74 700 000	88 400 000	93 837 947	14 855 277	78 982 670	78 330 641	652 029
Alimentation en eau potable	419 700 000	497 500 000	492 661 667	38 865 181	453 796 486	443 871 097	9 925 389
Appui à la gestion concertée	6 100 000	7 100 000	8 049 740		8 049 740	8 049 740	-
Total Ressource	544 700 000	645 900 000	635 004 138	62 269 306	572 734 832	561 662 066	11 072 766
III. Soutien aux interventions							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	79 300 000	103 700 000	93 693 783	14 112 115	79 581 668	78 103 044	1 478 624
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	23 600 000	23 900 000	25 121 624	2 568 537	22 553 087	22 336 728	216 359
Autres	5 300 000	63 000 000	79 388 813	5 012 861	74 375 952	47 303 608	27 072 344
					-	-	-
					-	-	-
Total Soutien aux interventions	108 200 000	190 600 000	198 204 220	21 693 513	176 510 707	147 743 380	28 767 327
IV. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	215 700 000	262 900 000	227 457 240		227 457 240	227 456 273	967
Immobilisations							
Divers							
FNSE		83 600 000	83 568 300		83 568 300	83 568 300	
Total des Autres Dépenses	215 700 000	346 500 000	311 025 540		311 025 540	311 024 573	967
Total général	3 834 800 000	4 686 800 000	4 712 445 779	358 874 708	4 353 571 071	4 224 715 120	128 855 951

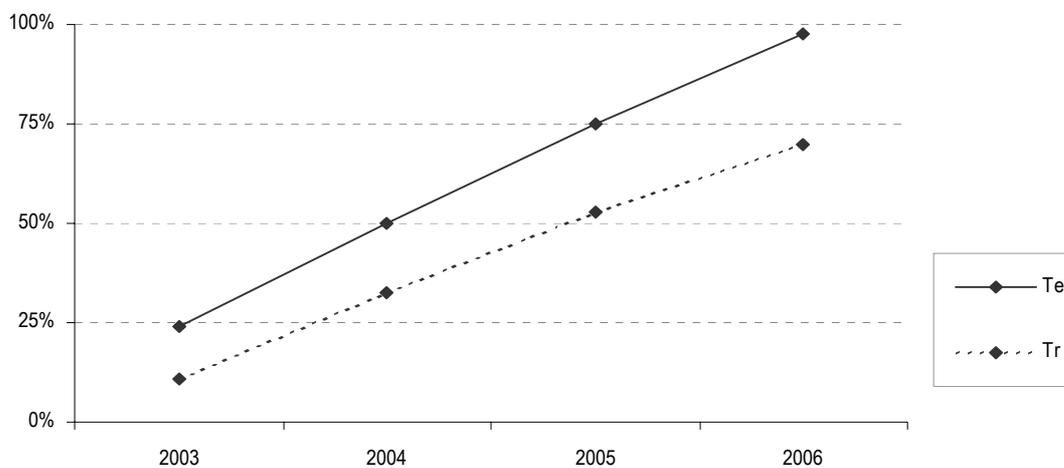
Opérations du VIIIème programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2006 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Seine-Normandie

PLF 2008 : Tableau n°5

en €

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2006 (3)	AP désengagées au 31/12/2006(4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution							
Stations d'épuration des collectivités locales	872 000 000	953 800 000	1 043 851 830	12 456 537	1 031 395 293	668 754 865	362 640 428
Réseaux d'assainissement collectifs	648 000 000	634 100 000	676 595 254	21 836 457	654 758 797	434 161 341	220 597 456
Lutte contre la pollution industrielle	200 000 000	205 200 000	154 728 157	6 846 535	147 881 622	90 450 447	57 431 175
Elimination des déchets	18 800 000	19 300 000	32 580 395	108 858	32 471 537	26 321 723	6 149 814
Assistance technique :							
- collectivités locales	6 480 000	6 720 000	19 181 943	727 201	18 454 742	10 692 404	7 762 338
- industries	4 320 000	4 480 000					
Primes d'épuration des collectivités locales	308 000 000	313 100 000	317 201 494		317 201 494	272 850 877	44 350 617
Aide au bon fonctionnement :							
- collectivités locales	122 000 000	121 500 000	125 441 514	30 425	125 411 089	111 249 726	14 161 363
- industries							
Lutte contre la pollution agricole	113 200 000	118 200 000	64 281 993	981 063	63 300 930	30 134 344	33 166 586
Divers pollution	-						
Total Pollution	2 292 800 000	2 376 400 000	2 433 862 580	42 987 076	2 390 875 504	1 644 615 727	746 259 777
II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux							
Eaux superficielles	25 200 000	25 900 000	17 884 280	759 145	17 125 135	8 214 073	8 911 062
Eaux souterraines	28 000 000	28 700 000	15 166 889	853 651	14 313 238	7 694 629	6 618 609
Restauration des milieux aquatiques	108 000 000	111 800 000	67 364 251	4 626 288	62 737 963	38 502 726	24 235 237
Alimentation en eau potable	303 200 000	320 400 000	415 168 697	27 460 932	387 707 765	275 495 240	112 212 525
Appui à la gestion concertée	4 400 000	4 600 000	12 544 970	736 197	11 808 773	9 488 741	2 320 032
Total Ressource	468 800 000	491 400 000	528 129 087	34 436 213	493 692 874	339 395 409	154 297 465
III. Actions internationales							
III. Soutien aux interventions							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	70 800 000	68 400 000	65 042 633	3 189 297	61 853 336	42 412 251	19 441 085
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	8 800 000	9 800 000	9 817 737	349 346	9 468 391	3 575 009	5 893 382
Autres	1 200 000	1 200 000	4 742 501	406 990	4 335 511	783 494	3 552 017
	-						
	-						
Total Soutien aux interventions	80 800 000	79 400 000	79 602 871	3 945 633	75 657 238	46 770 754	28 886 484
V. Autres dépenses							
Fonctionnement hors amortissements	179 000 000	190 900 000	113 023 100	1 002 101	112 020 999	111 231 054	789 945
Immobilisations			21 214 900	815 109	20 399 791	17 986 549	2 413 242
Divers							
fonds de concours		110 000 000	110 000 000		110 000 000	110 000 000	-
FNSE	116 600 000	117 950 000	88 406 000		88 406 000	88 406 000	-
Total des Autres Dépenses	295 600 000	418 850 000	332 644 000	1 817 210	330 826 790	327 623 603	3 203 187
Total général	3 142 000 000	3 370 050 000	3 377 400 108	83 377 313	3 294 022 795	2 360 173 054	933 849 741

Taux d'engagement et de réalisation du VIIIème programme (2003-2006) de l'agence de l'eau Seine Normandie au 31/12/2006
par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées / montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (5)/(2)

Taux d'engagement Te	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	24,73%	100,61%	74,46%	100,61%
II. Interventions "Ressources"	25,90%	100,47%	76,17%	100,47%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	24,99%	95,29%	67,35%	95,29%
Total	24,09%	97,74%	75,06%	97,74%

Taux de réalisation: Tr ' : CP effectués / Solde d'AP engagées ; = (6)/(5)

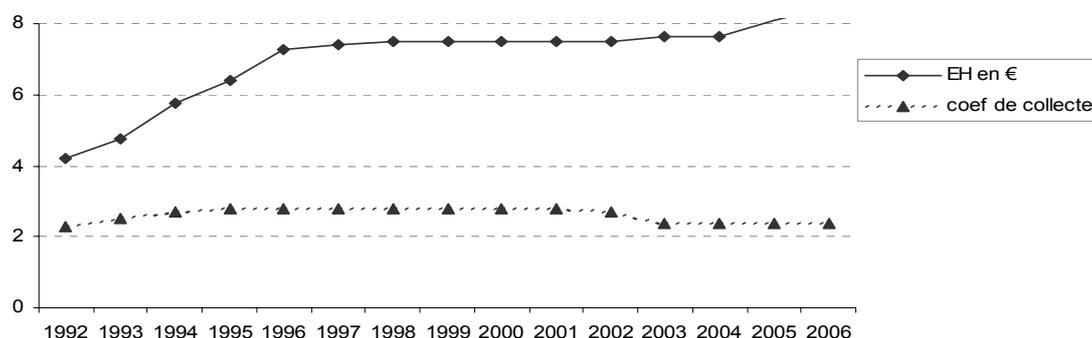
Taux de réalisation Tr '	2003	2004	2005	2006
I. Interventions "Pollution"	39,81%	68,79%	49,42%	69,21%
II. Interventions "Ressources"	38,28%	68,75%	47,83%	69,07%
III. Interventions "Soutien aux interventions"	54%	62%	58,91%	58,91%
Total	45,61%	71,65%	52,97%	70,03%

Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau – Agence Seine-Normandie

A. EVOLUTION DES TAUX DE BASE

ANNEES	MES (€/kg/j)	MO (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (en €/kiloéquitox/j.)	Sels dissous mho (€ / m3/j. cm)	Coefficient de collecte	Equivalent habitant en €
1992	17,37	38,06	32,58	-	-	-	533,88	362,97	2,30	4,22
1993	19,28	43,04	38,85	-	-	-	691,66	402,77	2,50	4,77
1994	21,28	48,39	46,05	39,33	274,41	259,16	890,45	444,69	2,70	5,78
1995	22,99	53,23	53,42	45,62	327,77	320,14	1122,18	480,21	2,80	6,40
1996	25,40	59,90	63,39	54,14	389,96	389,96	1446,44	530,52	2,80	7,27
1997	25,91	61,10	64,66	55,22	397,74	397,74	1475,40	541,19	2,80	7,41
1998	26,24	61,89	65,50	55,94	402,92	402,92	1494,61	548,21	2,80	7,51
1999	26,24	61,89	65,50	55,94	402,92	402,92	1494,61	548,21	2,80	7,51
2000	26,24	61,89	65,50	55,94	402,92	402,92	1494,61	548,21	2,80	7,51
2001	26,24	61,89	65,50	55,94	402,92	402,92	1494,61	548,21	2,80	7,51
2002	26,24	61,89	65,50	55,94	402,92	402,92	1494,61	548,21	2,70	7,51
2003	26,76	63,13	66,81	57,06	410,98	410,98	1524,50	559,16	2,40	7,66
2004	26,76	63,13	66,81	57,06	410,98	410,98	1524,50	559,16	2,40	7,66
2005	28,28	66,71	70,60	60,30	434,29	434,29	1610,97	590,88	2,40	8,09
2006	29,60	69,81	73,88	63,09	454,48	454,48	1685,85	618,35	2,40	8,47
2007	29,60	69,81	94,90	72,10	520,36	454,48	1 854,43	711,10	2,40	8,87

Evolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992



B. SITUATION DES COEFFICIENTS DE ZONE EN 2006

Coefficients de zone

ZONES	MES	MO	NR	MI	AOX	Sels
			P	METOX		
Zone 1	1,25	1,25	1,25	1,25		
Zone 2	1,15	1,15	1,15	1,15		
Zone 3	1	1	1	1		
Zone salinité : bassin hydrographique de la Seine						1
Rejets par infiltration quelle que soit la zone				5		

C. Taux moyen des redevances dans le bassin en 2005 Tous paramètres confondus: 8,80€/équivalent habitant

Les indicateurs d'action sur la base des aides accordées en 2006 – Agence Seine-Normandie

PLF 2008 : Tableau n°7

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en Equivalent-Habitant (EH)	794 756
		Matières en suspension (MES) en EH	794 756
		Matières oxydables (MO) en EH	794 756
		Azote réduit (NR) en EH	794 756
		Matières phosphorées (MP) en EH	716 633
		Boues (procédés lourds d'élimination) en tonnes par jour (T/j)	16
	Créations, extensions, réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH	63 628
		Création, extension de la desserte en EH	26 755
		Réhabilitation, reprise de l'existant en EH	56 356
		Création, extension de réseau de transport, Restructuration des réseaux en EH	17 640
Assainissement non collectif	Restructuration des réseaux en EH	15 925	
	Bassins de dépollution en m ³	50 000	
	EH concernés		
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées 3 059 826	MES en kg/J	4 080
		MO en Kg/j	6 018
		NR en Kg/j	79
		MP en Kg/j	45
		Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j)	116 390
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en Kg/j	25
		Métaux et métalloïdes (METOX) en Kg/j	112
		Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	31
		Elevages	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies
	Grandes cultures	Milliers d'hectares (SAU) concernés par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	120 000
Aménagement, protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm ³	0
		Capacités des ouvrages de transferts en Mm ³ pour les périodes d'étiage	
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP	232
		Captages aménagés	109
Milieux aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5m de large) en km	55 128
		Restaurées en Km	854
		Entretenues en Km	5 024
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha)	543 700
Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)		8 131	
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable	17 200 000
		Rendue conforme aux normes de potabilité	1 306 000
		De qualité améliorée	797 000
		Sécurisée	1 351 000

Les indicateurs d'effet sur la base des redevances et primes 2005 – Agence Seine-Normandie

PLF 2008 : Tableau n° 8

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en Tonnes par jour (T/J)	1 769
		Matières oxydables (MO) en Tonnes par jour (T/j)	1 120
		Azote réduit (NR) en T/j	294
		Matières phosphorées (MP) en T/j	78
	Pollutions domestiques éliminées par les stations d'épuration (STEP) urbaines	MES en T/J	1 006
		MO en T/j	594
		NR en T/j	96
		MP en T/j	18
Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	698	
		Mises en filières fiabilisées	693
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/J	241
		MO en T/j	316
		NR en T/j	20
		MP en T/j	6
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	7306
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	2870
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	9217
	Pollutions éliminées par les industries raccordées	MES en T/J	102
		MO en T/j	148
		NR en T/j	3
		MP en T/j	2
		MI en kEq/j	6417
			AOX en T/j
		METOX en T/j	7494
Boues en tonne par jour	Tonnage brut produit		
		Mises en filières fiabilisées	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	MES en T/J	8167
		MO en T/j	1267
		NR en T/j	58
		MP en T/j	19
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	25052
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	23900
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	8071
	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	MES en T/J	1163
		MO en T/j	45
		NR en T/j	16
		MP en T/j	22669
		MI en kEq/j	3137
			AOX en T/j
		METOX en T/j	
Boues en tonne par jour	Tonnage brut produit		
		Mises en filières fiabilisées	
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m3 d'eau par an	Réseaux publics	1 619
		Industries (hors EDF)	460
		EDF	763
		Agriculture	150

NC : non communiqué

Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2005 – Agence Seine-Normandie

PLF 2008: Tableau n°9

Etat des cours d'eau superficiels	SEQ -Eau	% de classes " bleu" (excellente qualité)	8,10%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	51,80%
	(état physico-chimique)	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	28,30%
	aux stations RNB-RCB *	% de classes "orange" (qualité médiocre)	9,00%
	(458 stations)	% de classes " rouge" (qualité mauvaise)	2,80%
	SEQ -Bio : IBGN	% de classes " bleu" (excellente qualité)	39,00%
	classes de qualité	% de classes " vert" (bonne qualité)	40,20%
	(indice biologique- invertébrés	% de classes " jaune" (qualité moyenne)	16,20%
	aux stations RNB-RCB	% de classes "orange" (qualité médiocre)	4,30%
	(288 stations)	% de classes " rouge" (qualité mauvaise)	0,30%

Glossaire

Sigle	Signification
AEP	Alimentation en eau potable
AOX	Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif
CIPAN	Cultures intermédiaires pièges à nitrate
CUMA	Coopératives d'utilisation de matériel agricole
DTQD	Déchets toxiques en quantités dispersées
DUP	Déclaration d'utilité publique
EH	Equivalent habitant Quantité de pollution journalière produite par un habitant
ERU	Eaux résiduaires urbaines
MAE	Mesures agro-environnementales
MES	Matières en suspension Ensemble des particules minérales et (ou) organiques présentes dans une eau naturelle ou polluée
MO	Matières organiques Désigne l'ensemble des matières organiques d'origine biologique, contenues dans un effluent ou un biotope aquatique pollué
MI	Matières inhibitrices Désigne l'ensemble des polluants de l'eau, minéraux ou organiques, ayant une toxicité suffisante pour inhiber le développement et (ou) l'activité des organismes aquatiques
METOX	(Toxic Metals Equivalents) Eléments toxiques pouvant être renfermés dans les effluents industriels. Le METOX est calculée par la somme pondérée de huit métaux et métalloïdes affectés de coefficients multiplicateurs : mercure, arsenic, plomb, cadmium, nickel, cuivre, chrome, zinc.
NR	Matières azotées réduites
MP	Matières phosphorées totales
PGE	Plan de gestion des étiages
PMPOA	Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SATESE	Service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration
SATEGE	Service d'assistance technique à la gestion des épandages
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SAU	Surface agricole utile
SIA	Syndicat intercommunal d'assainissement
SIVOM	Syndicat d'initiative à vocations multiples
STEP / SE	Station de traitement et d'épuration des eaux usées
SUBRA	Services pour l'utilisation des boues résiduaires en agriculture
UGB	Unité gros bétail
UGB -N	Unité gros bétail-azote
	1 UGB-N = équivalent de la quantité d'azote produite par 1 UGB en 1 an